



Aujourd'hui La nébulosité sera changeante, mais il y aura peu de soleil. Quelques averses pourront également tomber, surtout l'après-midi. Vents faibles.

Demain Evolution rapide vers un temps assez ensoleillé. Quelques averses l'après-midi surtout en montagne, évoluant en orages. Températures estivales.

Lac des Brenets 751,98 m				Lever 5 h 38	Coucher 21 h 24
Lac de Neuchâtel 429,55 m	16°	7°	2000 m	2 h 00	13 h 34
Fête à souhaiter: Robert					

LE RACISME SANS FARD D'AUJOURD'HUI

Face au racisme paternaliste et colonial **► 4**

L'HORLOGERIE PEUT VOIR VENIR

En direct avec André Margot **► 6**

UNE IDÉE SUR RAIL

Un métro aérien entre Marin et Chambrellen **► 17**

PARC D'ATTRACTIONS DANS LE VALLON

Cortébert intéressé par le projet «Tell Paradise» **► 25**

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

OPINION

Quelle ouverture ?

«L'ouverture imposée» titrait hier Serge July à propos des résultats du premier tour des législatives françaises.

Analysant le recentrage politique voulu par les électeurs après le triomphe de François Mitterrand aux présidentielles, le directeur de «Libération» y voit non seulement l'expression d'une volonté populaire en faveur de l'ouverture, mais un quasi diktat à l'intention de la classe politique.

C'est bien possible, encore qu'avec plus de trente pourcent d'abstentions, il soit bien délicat d'évaluer avec précision les intentions de ce monstre polymorphe et mouvant qu'est l'électorat.

Ce qui est certain par contre, c'est que cette fameuse ouverture dont la plupart des hommes politiques se gargarisent avec délectation et que la France, semble-t-il, appelle de ses vœux, ressemble encore beaucoup plus à une incantation magique qu'à un projet concret et plausible.

En fait, tout se passe comme si l'imprécision même du terme servait surtout pour l'instant à dissimuler le flou des intentions.

Façonnés par trente années de combat bloc contre bloc, gauche contre droite, les ténors politiques des deux bords ont manifestement énormément de peine à imaginer une autre conception du pouvoir que celle qui veut que le vainqueur du jour reste seul maître à bord.

Aussi bien derrière la «volonté de rassembler» exprimée par MM. Mitterrand et Rocard que, par exemple, à l'arrière-plan de la «cohabitation rénovée» évoquée par M. Giscard d'Estaing apparaît en filigrane la conviction que seule une victoire électorale débouchant sur une majorité partisane permettrait d'imposer l'ouverture à l'autre camp.

Or, quoi qu'en pense Serge July, qui en l'occurrence reflète les états d'âme de la classe politique hexagonale, une véritable ouverture, c'est-à-dire la pratique d'une politique gouvernementale de collaboration active transcendant les clivages doctrinaux, ne s'impose pas.

Elle se détermine, sur un pied d'égalité, entre des formations fermement décidées à travailler ensemble, avec honnêteté, et dans la durée.

Une notion qui paraît difficilement compatible avec les mentalités et le système politique français actuels.

Roland GRAF

Satisfaction tous azimuts

Législatives françaises: seul le Front national fait grise mine

Tous les partis politiques, excepté le Front national, ont trouvé hier des raisons de se montrer satisfaits des résultats du premier tour des élections législatives françaises. Les états-majors des partis se sont réunis avec comme préoccupation principale la mobilisation de la masse des absentionistes du premier tour (34,26%).

Le parti socialiste est bien placé pour remporter la majorité absolue lors du second tour de dimanche prochain, la droite, unie sous la bannière de l'URC (Union du rassemblement et du centre) a évité une défaite trop sévère alors que les communistes ont renforcé leur position par rapport aux dernières législatives. Le Front national a moins de raisons d'être satisfait puisqu'il devra se contenter de jouer les trouble-fêtes lors du second tour, ces chances de placer un candidat étant aléatoires.

Le rétablissement surprise de la droite classique au premier tour, après sa déroute au scrutin présidentiel, qui permet d'éviter des éclatements internes et, à l'inverse, conforte la stratégie unitaire entre le RPR et l'UDF. Avec le recul du Front national, le RPR et l'UDF peuvent souffler. Même si le problème du report des voix de l'extrême-droite pèsera sur les scénarios du second tour.

De même, le maintien de l'équilibre des forces droite-gauche, contrairement au déferlement attendu

d'une «vague-rose» sur l'Assemblée nationale, libère la droite de l'état de «l'ouverture», prônée par les socialistes mais d'autant plus difficile à réaliser que l'opposition sera forte.

SATISFACTION AU PC

Satisfaction également au parti communiste qui a réussi à sauver les meubles. Donné, avec le Front national, grand perdant des élections législatives anticipées, il se retrouve, avec 11,32% des voix, soit une vingtaine de députés dans la prochaine Assemblée.

Sa remontée lui permet de relever la tête dans les négociations du second tour face au parti socialiste, dont des dirigeants évoquaient ces dernières semaines, non sans une certaine condescendance, les opérations de sauvetage qu'ils seraient obligés de mettre en œuvre pour les naufragés du PCF.

Le parti communiste a par ailleurs annoncé hier son désistement en faveur des candidats du parti socialiste et du MRG mieux placés que ses représentants après le pre-

mier tour des élections législatives, mais a refusé son soutien aux «hommes de droite ou du patronat» investis par le PS.

DÉSISTEMENT SOCIALISTE

Le parti socialiste a aussi quelques raisons de se montrer satisfait de la journée de dimanche. En effet, si les résultats n'ont pas apporté la «vague rose» prévue par plusieurs instituts de sondage, il est en bonne position pour remporter la majorité absolue à l'Assemblée nationale lors du second tour.

D'autre part, le Parti socialiste français a annoncé son désistement en faveur de tous les candidats communistes mieux placés que ses représentants.

A l'inverse, le Front national, sorti affaibli du premier tour des législatives, était décidé à monnayer au plus cher le retrait de sa cinquantaine de candidats en position, s'ils se maintiennent au second tour, de faire battre celui de la coalition RPR-UDF. Réunis dans leur nouveau bastion marseillais, Jean-Marie Le Pen et le bureau politique de son mouvement, ont posé leurs conditions à la droite classique, exigeant un désistement en bonne et due forme des candidats libéraux dans les circonscriptions où le FN a placé l'un des siens en tête de la droite.

(ats, reuter, afp)



Les démêlés de Jean-Marie Le Pen avec son épouse Pierrette ont-ils nui au chef du Front national

Des changements, mais...

Zimmermann troisième au général du Giro



L'Américain Andrew Hampsten a accentué son avance en tête du classement général. (ASL - a)

SPORTS 9 - 11 - 13 - 15 - 16

La qualité de la vie détaxée

Le programme de législature au Conseil national

La croissance qualitative oui, mais sans la taxe de 10 pour cent sur l'énergie! Grossièrement résumé, c'est l'accueil que le Conseil national a réservé hier au programme de législature du Conseil fédéral.

Plus de gaspillage des ressources naturelles ni de massacre de notre environnement; il faut aussi renoncer à l'augmentation maximale des revenus, telle que nous l'avons connue dans les années 70. Telle est la conception du Conseil fédéral pour son programme de législature 1987-91, largement débattu depuis hier au Conseil national, à l'ouverture de la session d'été. Un débat qui se poursuivra jusqu'à mercredi.

Mais tout le monde n'est pas d'accord sur ce que doit recouvrir la notion de «croissance qualitative». A droite, pour le radical Jean-Jacques Cevey, par exemple, il faut relativiser à la fois le mot croissance et l'adjectif qualitatif. Car seule la croissance économique, quantitative, peut dégager les moyens d'une protection de notre cadre de vie. Et puis, ajoute Theo

Fischer (udc-AG), il faut songer à la concurrence étrangère, à nos assurances sociales. François Jeanneret (voir en page 4) est du même avis.

Pour les socialistes et les Verts, la croissance qualitative c'est d'abord le maintien d'un cadre de vie où l'homme peut s'épanouir, mais aussi une politique de sécurité et de paix qui ne consacre pas tout à l'armée, a rappelé Helmut Hubacher (pss-BS).

Pour les démocrates-chrétiens, pris entre deux feux, la croissance qualitative c'est aussi la reconnaissance de valeurs morales, de la solidarité, de la famille, de la paix.

S'agissant des moyens financiers, radicaux, libéraux, démocrates-chrétiens et agrariens se sont unis pour s'opposer au projet de taxe de 10 pour cent sur l'énergie. Une taxe jugée indispensable par Otto Stich, la gauche et les Verts, non seulement pour compenser la perte de la taxe occulte (sur les investissements) de 1,5 milliard mais aussi pour obliger à des économies d'énergie.

Une partie de la droite a critiqué la croissance prévue pour les dépenses (plus 5%) supérieure à celle du PNB (+3,5%). Enfin, le Conseil national a renoncé à exiger du Conseil fédéral une étude systématique sur l'harmonisation de ces projets avec la politique de l'Europe unie.

Yves PETIGNAT

Faites confiance à

V.A.C.

RENÉ JUNOD SA

115, Av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039 21 11 21

le magasin où vous êtes sûrs d'être bien servis

L'ÉVÉNEMENT

Pacifique
troublé

Pays des pâturages et des montagnes, dont le premier ministre rugit chaque fois que la France fait exploser une bombe atomique dans le Pacifique: telle apparaît, pour la plupart, la Nouvelle-Zélande. Avec un zeste de préoccupations sociales d'avant-garde pour relever l'image.

A ce qu'on en voit par les reportages, à ce qu'on en lit, la réalité est conforme.

A un détail près: l'importance toujours plus grande qu'y prend le problème des Maoris, les premiers habitants de l'archipel.

Arrivés vers l'an 1000, ces Polynésiens précèdent d'au moins huit siècles les Britanniques.

Le contact ne fut toutefois pas trop effervescent. Un traité dit de Waitangi établit une cohabitation raisonnable. Mais bientôt, les sujets de Sa très gracieuse Majesté le dénaturèrent. Et les Maoris furent dépossédés de beaucoup de leurs droits et de leurs terres.

Aux environs de 1970, ils ne constituaient plus que le 7% de la population et on les considérait avec le même sentiment ému que les Indiens des Etats-Unis et les aborigènes d'Australie.

Les dernières statistiques indiquent toutefois qu'ils représentent aujourd'hui les 13% des 3,4 millions d'habitants. Et les projections les font croître et multiplier jusqu'à 30% de celle-ci dans un quart de siècle.

Est-ce cette augmentation, est-ce le remords, est-ce le sens de la justice, est-ce la crainte de désordres raciaux, toujours est-il que le gouvernement néo-zélandais commence à considérer avec sérieux le sort de sa minorité.

Il existait dans l'Etat un tribunal qui s'occupait des revendications des Maoris, mais ses arrêts n'étaient pas pris très au sérieux.

Aujourd'hui, on commence à les examiner avec soin, à les admettre - ce qui coûte gros - à envisager un partenariat. Et, d'ici quelques jours, le Parlement devrait même voter une loi qui donnerait force d'exécution obligatoire aux décisions du tribunal en ce qui concerne les terrains possédés par l'Etat.

L'égalité n'est pas pour demain. Mais l'on constate que si la Nouvelle-Zélande critique la politique française en Nouvelle-Calédonie, elle le fait nettement moins hypocritement que l'Australie.

Willy BRANDT

D'ici un mois
Reprise des relations
franco-iraniennes
en vue

Le vice-premier ministre iranien chargé des affaires politiques, Ali Reza Moayeri, a déclaré hier que la France et l'Iran pourraient procéder à un échange d'ambassadeurs d'ici un mois.

M. Moayeri a déclaré, selon Radio Téhéran captée par la BBC à Londres: «Des délégations des deux parties ont eu des entretiens à divers niveaux afin d'améliorer les relations et il semble que les relations entre les deux pays reprendront au niveau des ambassadeurs d'ici un mois.»

Le changement de cabinet et les récents développements politiques en France n'auront aucun effet sur la normalisation en cours des relations bilatérales. «Le gouvernement du premier ministre Michel Rocard et le président Mitterrand se sont déclarés en faveur de la poursuite de la coopération avec l'Iran et les deux parties ont souvent souligné la nécessité de l'éclaircissement de ces relations». (ap)

Grève en Afrique du Sud
Les syndicats noirs protestent
contre un projet de loi

A Pietermaritzburg, les étudiants noirs de l'Université ont apporté leur soutien aux grévistes. (Béline AP)

Des centaines de milliers de noirs ont fait grève hier dans tout le pays, à l'occasion de la première des trois «journées d'action» organisées par les deux plus grands syndicats noirs d'Afrique du Sud pour protester contre un projet de loi qui, selon eux, a pour but de les museler en limitant le droit de grève.

Le porte-parole du Congrès des Syndicats sud-africains noirs (COSATU, le plus important de ces deux syndicats), Frank Meintjies, a affirmé qu'il estimait à trois millions le nombre d'employés et d'ouvriers n'étant pas allés travail-

ler hier. Aucun chiffre n'a été fourni de source indépendante.

ACTES DE VIOLENCE

Cette journée de grève, suivie de manière très diverse suivant les secteurs et les régions, a été marquée par plusieurs actes de violence. Le plus sérieux a eu pour cadre la province du Natal (sud-est du pays), lorsque neuf noirs, le chauffeur et huit passagers d'un bus, ont été blessés par un engin incendiaire lancé contre le véhicule, selon un haut-fonctionnaire du «Homeland» du KwaZulu.

On ne signalait aucun blessé lors des attentats contre des lignes de

banlieue et des autocars près de Pretoria et de Johannesburg où l'attaque au cocktail molotov contre la gare d'Umgaababa près d'Amanzimtoti, une township noire dans les faubourgs de Durban (province du Natal).

Selon la chambre sud-africaine de l'industrie, la région de Johannesburg a été la plus affectée par la grève, avec 90% d'absentéisme parmi les travailleurs noirs. Le chiffre atteignait 80 à 90% à Durban et au Cap.

SECTEUR MINIER
PEU TOUCHÉ

L'industrie minière, autour de laquelle s'articule toute l'économie du pays, ne semblait toutefois guère affectée par cette grève, à l'exception d'une mine d'or et de deux mines de charbon, selon les premières indications recueillies par l'AFP.

Le Congrès des syndicats sud-africains (COSATU) et le Conseil national des syndicats (NACTU) n'ont pas publiquement appelé à la grève pour les 6, 7 et 8 juin, l'état d'urgence en vigueur leur interdisant de le faire; mais ils ont refusé, malgré l'insistance du patronat, d'exclure cette forme d'action.

La Chambre nationale noire du commerce a apporté son soutien à la grève et a accepté la fermeture d'entreprises jusqu'à demain. Mais dans certaines «townships» près du Cap, certains noirs faisaient leurs courses et prenaient des taxis pour se rendre au travail.

(ats, afp, ap)

Regain de violence
Un Caldoche tué en Nouvelle-Calédonie

Un Caldoche a été tué à coups de fusil et un autre a été légèrement blessé au bras hier lors de l'attaque d'une ferme isolée dans une zone d'indépendantisme, sur la côte est de la Grande-Terre en Nouvelle-Calédonie, a-t-on appris auprès des gendarmes.

Ce regain de violence intervient après une attaque similaire, le 4 juin, d'une autre exploitation isolée, sur la côte ouest, près de Pouembout.

Roger Menesson et son épouse avaient réussi à s'échapper de leur maison en flammes par une petite fenêtre de la salle de bains, rappelle-t-on.

Albert Sangarne et Frank Han-

nequin ont été agressés par un groupe d'hommes armés de fusils alors qu'ils rendaient visite à Lucien Dubois, un broussard installé dans la vallée de Nimbaye, à huit kilomètres de Ponerihouen, à 150 km au nord-ouest de Nouméa, ajoute-t-on.

Les circonstances de la fusillade n'ont pas été précisées par les gendarmes, qui ont indiqué que les agresseurs avaient pris la fuite.

Sangarne est décédé après son hospitalisation tandis que Hannequin a été légèrement atteint.

AUTOPSIE

D'autre part, le juge d'instruction Joël Rondreux a désigné dimanche

soir deux médecins bordelais, Henri-José Lazarini, 64 ans et Jean Doignon, 54 ans, pour pratiquer l'autopsie de trois des 19 Mélanésiens tués le 5 mai dernier lors de l'assaut d'Ouvéa.

Les deux médecins devraient partir demain pour la Nouvelle-Calédonie, où ils arriveront vendredi. Ils seront chargés, en collaboration avec un médecin local dont on ignore encore l'identité, de l'autopsie d'Alphonse Dianou, le chef du commando indépendantiste à l'origine de la prise d'otages, de Wenceslas Lavello, son adjoint, et d'Amossa Waina, un Mélanésien qui approvisionnait en nourriture la grotte où se trouvaient les otages. (ats, reuter, ap)

Dans l'impasse
Mission de George Shultz
au Proche-Orient

Le secrétaire d'Etat américain George Shultz a quitté Damas hier à l'issue d'une visite de cinq heures au cours de laquelle il a été reçu par le président syrien, M. Hafez al-Assad. Les chances de succès de sa mission paraissent très faibles puisque la Maison-Blanche a reconnu le même jour que les efforts de paix américains au Proche-Orient avaient désormais peu de chances d'aboutir durant le mandat de la présente administration.

«Nous entendons continuer à travailler sur ce problème (la recherche de la paix)», a déclaré le porte-parole de la présidence, M. Marlin Fitzwater. Il a cependant souligné qu'il s'agissait aussi de préparer le terrain pour le pro-

chain président américain qui sera élu en novembre prochain.

M. Shultz a rencontré hier le président syrien Hafez al-Assad pour s'entretenir avec lui du plan de paix américain. Le secrétaire d'Etat avait déjà fait la même démarche avec les dirigeants égyptiens, jordaniens et israéliens, et avait déclaré dimanche qu'il n'avait pas réussi à leur faire accepter la position américaine.

Le président Assad avait souligné dimanche qu'à ses yeux le seul moyen d'aboutir à la paix est de réunir, sous les auspices de l'ONU et avec la participation de l'OLP en tant que telle, une véritable conférence internationale sur le Proche-Orient.

(ats, afp, reuter)

Mulhouse: Maghrébins attaqués
par des militaires canaques

Une dizaine de militaires canaques du 57e régiment de transmissions de Mulhouse sont en garde à vue depuis lundi matin: ils ont agressé jeudi dernier des civils dans une rue de la ville.

Selon les premiers éléments de l'enquête de police, deux militaires Mélanésiens seraient sortis mercredi de leur caserne pour se promener et ont été attaqués par sept ou huit Maghrébins. On ne connaît pas l'origine de ce qui semble être un règlement de comptes, d'autant plus que les militaires et les Maghrébins jouaient au football ensemble avant ces incidents.

Les deux militaires canaques sont ensuite rentrés dans leur casernement et, jeudi soir, ils sont

ressortis avec d'autres camarades, sans doute pour se venger de l'agression de la veille. Ils étaient semble-t-il sous l'emprise de l'alcool.

Ne trouvant pas ceux qui les avaient agressés la veille, les militaires s'en sont pris à trois passants: une jeune femme turque, qui a été légèrement contusionnée, un Français d'origine algérienne, qui a été frappé et a subi un arrêt de travail de 11 jours, et un Turc qui, légèrement blessé, est actuellement en observation à l'hôpital.

Les militaires ont également endommagé trois voitures. Selon certains témoignages, un habitant du quartier aurait tiré en l'air pour faire fuir le groupe. (ap)

Kandahar comme enjeu
Combats intenses en Afghanistan

La ville de Spinboldak, dans le sud-est de l'Afghanistan à moins de dix km de la frontière pakistanaise, était hier le théâtre de violents combats qui ont fait plus de cent morts de part et d'autre au cours des dernières 24 heures, selon des témoignages et des informations sûres.

Les troupes afghanes, qui tentent d'empêcher la résistance de prendre la ville qu'elle encercle depuis plusieurs jours, ont reçu d'importants renforts tant en hommes qu'en matériel, ont affirmé des sources concordantes. Plusieurs témoins, de retour hier à Quetta, ont chiffré ces renforts à 5000 hommes, accompagnés de tanks et de véhicules blindés.

Les combats auraient fait 102 morts au cours des dernières 24 heures, dont 20 Moudjahidine, a

affirmé un commandant de la résistance.

La ville de Spinboldak, une capitale de district située sur le grand axe routier reliant le Pakistan et le sud de l'Afghanistan, est le dernier rempart qui protège Kandahar, la seconde ville du pays abritant une importante garnison afghane et une base aérienne soviétique.

La chute de Spinboldak, estiment les experts, permettrait à la résistance de ravitailler par la route les Moudjahidine qui se battent depuis plusieurs jours dans Kandahar et qui, selon des diplomates occidentaux, contrôlaient un tiers de la ville.

Les Soviétiques ont commencé à évacuer Kandahar, à 100 km au nord-ouest de Spinboldak, la semaine dernière par avion.

(ats, afp)

Désarmement nucléaire
Les travaillistes britanniques
abandonnent leur programme

M. Neil Kinnock, le dirigeant du Parti travailliste britannique, a confirmé ce week-end sa volonté d'abandonner son programme de désarmement nucléaire unilatéral, rendu caduc, selon lui, par l'évolution rapide des négociations soviéto-américaines sur le désarmement.

Cette politique de défense avait été le facteur déterminant de la défaite infligée aux travaillistes par le Parti conservateur en juin 1987, selon tous les sondages.

Tout en réaffirmant son attachement à une politique de défense non nucléaire qui implique notamment le renoncement aux missiles nucléaires Trident commandés aux Etats-Unis par le gouvernement de

Mme Margaret Thatcher, M. Kinnock a souligné qu'il n'était plus question de donner «quelque chose contre rien du tout», dans une interview accordée à la BBC.

C'est la première fois, ont estimé les observateurs, que le dirigeant travailliste rejette de façon aussi claire le principe sacro-saint de l'unilatéralisme, au nom duquel le Labour s'était engagé lors des dernières élections à annuler sans contrepartie le programme Trident. Ces missiles seront opérationnels au milieu des années 1990.

Il serait «complètement insensé» pour un parti politique d'ignorer la portée et l'ampleur des récents progrès du désarmement, a souligné M. Kinnock. (ats, afp)

LE MONDE EN BREF

PARIS. — La 34e session de l'assemblée parlementaire de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) s'est ouverte à Paris pour quatre jours de travaux consacrés à la coopération européenne en matière d'armements, aux relations de l'Europe avec les Etats-Unis et le Canada dans le domaine de la sécurité, et à la crise institutionnelle que traverse actuellement l'UEO.

ISRAËL. — La compagnie israélienne El Al a refusé un contrat de milliers de dollars relatif au transport de porcs vivants des Etats-Unis à destination de l'Europe pour éviter d'offenser les Juifs orthodoxes.

MALI. — Un remaniement ministériel marqué par la suppression du poste de premier ministre, deux ans jour pour jour après sa création, a été décidé par le président malien Moussa Traoré.

GRANDE-BRETAGNE. — Des prisonniers à qui ont été ordonnés d'enlever les photographies de jeunes femmes dévêtues ornant leurs murs se sont révoltés et ont mis le feu aux bâtiments de la prison de Haverigg, près de Millon à 452 km au nord-ouest de Londres.

GRÈCE. — Les transporteurs routiers, les chauffeurs de taxis, les médecins de la sécurité sociale, ainsi que les professeurs de l'enseignement secondaire étaient en grève hier pour protester contre le refus du gouvernement grec de satisfaire leurs revendications corporatives et salariales.

YOUgoslavie. — Très critiquée ces derniers temps par les pacifistes de Slovénie et certains journaux tout à fait tolérés par les autorités de cette république du nord-ouest de la Yougoslavie, l'armée est passée à l'offensive et a fait arrêter coup sur coup deux journalistes et un sous-officier de carrière soupçonnés de «divulgaration de secrets militaires».

SRI LANKA. — Deux candidats ont été tués dans le sud du Sri Lanka où les forces de sécurité sont en alerte en prévision des élections régionales de jeudi.

AFRIQUE DU SUD. — Les débats sur une éventuelle réouverture du procès des «Six de Sharpeville» — six Noirs condamnés à mort pour le lynchage d'un élu local, en 1984 — ont commencé devant la Cour suprême de Pretoria.

RFA. — Le premier ministre indien M. Gandhi est arrivé à Stuttgart (Bade-Wurtemberg) où il commence une visite officielle de trois jours en Allemagne fédérale.

FRANCE. — Les avocats des Mélanésiens arrêtés lors de l'assaut de la grotte d'Ouvéa, le 5 mai, ont décidé de porter plainte contre X «en raison des sévices subis» par certains preneurs d'otages «après leur arrestation».

NORVÈGE. — Le gouvernement norvégien souhaite que la récente invasion d'algues en mer du Nord soit discutée par des organisations internationales.

PHILADELPHIE. — L'ex-sénateur démocrate Eugène McCarthy, qui avait joué un rôle déterminant par son opposition à la guerre du Vietnam dans la campagne présidentielle américaine de 1968, a annoncé sa candidature à la Maison-Blanche, en qualité d'indépendant.

CHÔMAGE. — La chasse aux faux-chômeurs engagée par le gouvernement de Mme Margaret Thatcher a permis de rayer 80.000 personnes des statistiques de demandeur d'emploi et d'économiser 55 millions de livres (102 millions de dollars).



Qu'est-ce qui va durer le plus longtemps?

Votre ménage bien sûr – du moins nous l'espérons.

Nous n'avons pourtant ménagé aucun effort. La Polo? Vous pouvez aussi lui dire oui en toute confiance.

Avant de vous la confier, nous l'avons expédiée au bain. Conséquence? Plus une trace de graisse. C'est dire si les trois couches de peinture appliquées après

coup tiennent bon. Résultat? Trois ans de garantie sur la peinture.

Traités par injection de cire chaude pour exclure toute intrusion de la corrosion, les dessous de la Polo sont à l'abri. Résultat? 6 ans de garantie contre la corrosion.

La Polo est enfin passée au peigne fin et soumise à toute une batterie de tests.

Nous nous assurons que tout fonctionne à la perfection. Résultat? Un an de garantie.

Quant à vous garantir aussi la durée des ménages... Si c'était possible, nous l'aurions déjà fait.



La Polo.
Vous savez ce que vous achetez.

(AMAG) AMAG, importateur Audi et VW - 5116 Schinznach Bad - et plus de 600 partenaires V.A.G. vous souhaitent bonne route-au volant des voitures de démonstration.

divers

**Restons maîtres
de nos dernières libertés**

Votons NON

**à la coordination fédérale
des transports**

ACS Groupe Tramelan

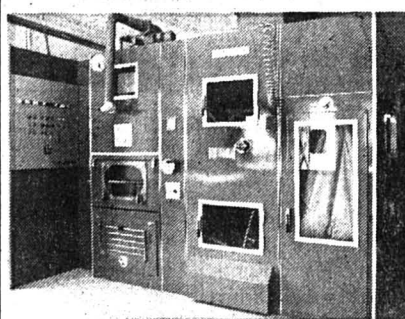
Qui ou quelle entreprise

doit acquérir des étiquettes autocollantes ou des cartes de visite?

Nous pouvons vous les fournir.

Fabrique d'étiquettes, J. Curty,
rue du Doubs 32, La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/28 11 28

Le saviez-vous?



**Nettoyages de duvets et oreillers
Transformation
en grandeurs nordiques**

Service rapide dans la journée,
mercredi et jeudi

Pour tous vos problèmes de literie,
votre spécialiste
vous conseille à domicile.

Le spécialiste de la literie

Frédry Bourquin

TAPISSIER-DÉCORATEUR

Place du Marché
☎ 039/28 44 32
La Chaux-de-Fonds

Fermé le lundi

L'Impartial

**Bulletin
de
souscription**

Je désire m'abonner pour

3 mois à Fr. 47.—

6 mois à Fr. 89.50

12 mois à Fr. 172.—

Cocher ce qui convient

Nom: _____

Prénom: _____

Domicile: _____

NP/Localité: _____

Signature: _____

A retourner à «L'Impartial», rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds

A louer
tout de suite au Locle

4 pièces

remis à neuf.
Loyer Fr. 860.— charges
comprises.

☎ 039/31 27 18
repas ou dès 20 h 30

A vendre

R5 GTL

expertisée,
Fr. 1200.—.

☎ 039/31 47 04
le soir

**Votre journal:
L'IMPARTIAL**

Solution du mot mystère:
Stratégie

X Procrédit- le prêt personnel rapide et discret

Veillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom Prénom

Rue No.

NP/Domicile

Signature

à adresser dès aujourd'hui à

Banque Procrédit
Av. L.-Robert 23
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 16 12

Heures
d'ouverture
de 08.00 à 12.15
de 13.45 à 18.00



X procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit"
vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"

Les complémentaires seront alignés

Suppression du service complémentaire de l'armée

Dès le 1er janvier 1991, il ne devrait plus y avoir dans l'armée suisse de soldats complémentaires. Ils seront incorporés dans les troupes ordinaires en tenant compte de leurs aptitudes. Par ailleurs le DMF envisage de réduire de 9 à 3 le nombre des inspections de matériel et d'habillement.

Chaque année quelque 500 conscrits jugés partiellement inaptes aux obligations militaires étaient versés dans des troupes complémentaires ou se voyaient confiés des fonctions auxiliaires, avec temps de service réduit.

Par la révision partielle de la loi sur l'organisation militaire, le Conseil fédéral propose de supprimer «cette discrimination» et d'aligner les anciens complémentaires dans les troupes ordinaires, tout en tenant compte de leurs handicaps.

La chronique fédérale de

Yves PETIGNAT

L'évolution technologique de l'armée a en effet entraîné la création de postes non combattant où la mobilité et la force physique sont désormais moins importantes que les qualifications personnelles ou professionnelles.

Dès le recrutement, les soldats partiellement inaptes mais capables de supporter une école de recrues de 17 semaines seront donc normalement incorporés, mais versés dans des fonctions mieux adap-

tées. Puis ils effectueront le même nombre de jours de service que leurs camarades.

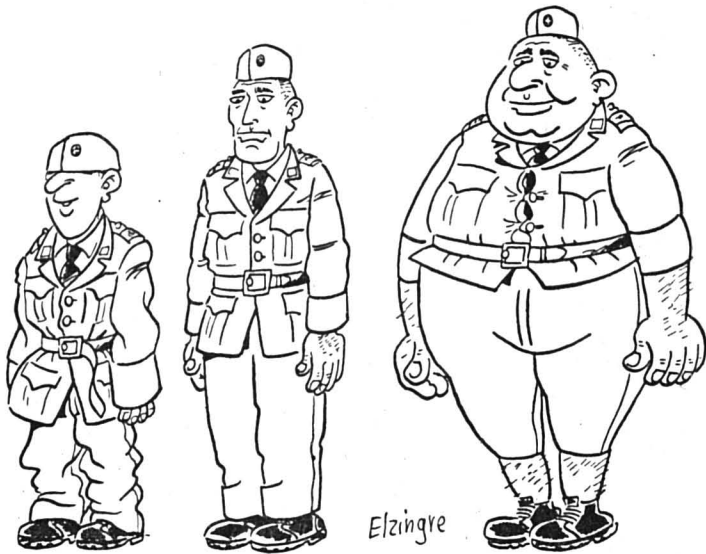
Pour les plus jeunes des complémentaires actuellement incorporés, cela signifie qu'après un cours d'introduction ils seront affectés à de nouvelles formations. Ceux qui ont plus de 29 ans seront automatiquement versés à la protection civile.

Compte tenu des nouvelles tâches d'entretien du matériel et des uniformes demandées aux employés des arsenaux. Le DMF songe aussi à réduire de 9 à 3 le nombre des inspections imposées aux soldats durant leur carrière militaire. Economie pour la Confédération: 12 millions.

Enfin, afin d'éviter de nouvelles affaires Bachmann ou Jeanmaire, l'armée envisage de se doter d'une base légale pour le contrôle de la sécurité militaire. Cela permettra d'enquêter préventivement sur les personnes détentrices de secret ou susceptibles d'accéder à des fonctions «sensibles» afin d'éviter des problèmes de sécurité avec des alcooliques, des gens instables, corruptibles, etc.

Y. P.

TOUS LES SOLDATS SOUS LE MÊME UNIFORME!



Elzingre

Le «coucou» du Conseil fédéral

Les conseillers fédéraux n'auront plus honte, sur les aéroports étrangers, à descendre de leur modeste «coucou» à hélices. Le Conseil fédéral envisage d'acheter un jet plus confortable, plus rapide et plus digne.

Le Beechcraft à hélices acheté en 1982 pour le Conseil fédéral n'a que six places inconfortables, dans une cabine très basse, des toilettes rudimentaires et une vitesse de croisière très lente, affligeante même lors de vents contraires.

Insuffisant compte tenu des voyages toujours plus fréquents à l'étranger.

Bref certains conseillers fédéraux, comme Jean-Pascal Delamuraz, avaient le rouge au front en descendant leur petite échelle de coupée aux côtés des majes-

teux jets des gouvernements voisins. Le Conseil fédéral a donc chargé le Département des transports et communications de lui proposer dans les meilleurs délais un choix de jets modernes et d'une plus grande capacité, pour un prix variant entre 9 et 30 millions de francs.

Le Conseil fédéral pourrait aussi choisir un avion en location-vente. Il hésite encore entre un long-courrier qui lui permettrait de traverser l'Atlantique sans escale et un moyen courrier suffisant pour l'Europe.

Et surtout le Conseil fédéral veut un appareil susceptible de refléter dignement l'image de la Suisse à travers le monde. Même si ce ne sont pas les ailes de la gloire.

Yves PETIGNAT

Campagne de diffamation

Une campagne de diffamation contre deux membres de l'exécutif de la ville fait actuellement rage à Zurich: selon des rumeurs répandues la semaine dernière par l'heb-

domadaire gratuit «Züri Woche», la socialiste Ursula Koch et le démocrate-chrétien Willy Küng entretiendraient de trop étroites relations.

Le racisme sans fard d'aujourd'hui face au racisme paternaliste et colonial

Le 8 juin, le conseiller fédéral René Felber inaugurerà à l'Université de Fribourg l'exposition «Négripub». On y observera une centaine d'affiches du temps passé utilisant «le bon gros ou bon petit noir» pour vendre du savon, des bougies, des chocolats ou du cirage.

responsable: Gaston-Armand Amaudruz. Les abonnés au Courrier du Continent ont reçu en prime, avec le numéro de juin 1988, un exemplaire de ce badge. Le journal annonce à ses lecteurs que la précédente série des «autocollants contre l'invasion» est épuisée. «Vu leur succès, une réédition a été possible à de bonnes conditions».

Quel a été exactement le «succès» de cet autocollant? Amaudruz, par le biais de son journal, en a déjà vendu quelque 2000 exemplaires. Il ne sait pas combien l'éditeur en a lui-même diffusé et ne veut pas révéler le nom de cet éditeur sans l'avoir d'abord consulté. Au moment où les premiers exemplaires de l'autocollant avaient été diffusés, le quotidien vaudois «24 Heures» a publié un article qui en dénonçait le caractère raciste. Amaudruz s'en souvient en rigolant: «Ils ont voulu nous torpiller, mais ils nous ont fait de la pub; le jour où cet article est paru, j'ai reçu des commandes par téléphone tout l'après-midi. En plus, cela se passait pendant les élections municipales lausannoises, cet article a certainement contribué à renforcer le succès de l'Action Nationale qui a remporté 16 sièges, alors qu'elle n'avait que 12 candidats en liste.»

ANTIRACISTES DÉSARMÉS

Ce type de propagande raciste et xénophobe circule en toute liberté dans notre beau pays. Selon Olivier Vodoz, président de la section

suisse de la Ligue Internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), on ne peut réagir que par le biais juridique de la diffamation. Il faut qu'une communauté ou un citoyen, se sentant directement visés, demandent l'interdiction de la publication ou du matériel de propagande concernés.

Une enquête de

Jane-Lise SCHNEEBERGER

«Au regard de la loi, nous sommes très désarmés», déplore l'avocat genevois. La Suisse n'a aucune législation antiraciste. En décembre dernier, Elisabeth Kopp a promis de s'occuper rapidement de cette lacune: le Conseil fédéral soumettra aux Chambres un message sur ce point

RACISME VIEILLOT

Autres temps, autres formes de racisme. Celui des publicitaires, jusque dans les années 60, n'avait rien d'ouvriériste militant. Mais il a perniciosement véhiculé pendant des décennies l'image d'êtres à moitié sauvages, plus proches de l'animal que de l'homme véritable, blanc évidemment. La plupart des placards publicitaires de l'exposition «Négripub» ou «100 ans d'image des Noirs dans la publicité» représentent ainsi des personnages caricaturés à l'extrême: énormes lèvres, nez très épatés, gros yeux ronds. Cette exposition,

créée à Paris l'an dernier, montrant des affiches provenant essentiellement de France. Seule une partie de ce matériel, a été transférée à Fribourg.

Pour Claude Macherel, ethnologue fribourgeois, ces affiches «mettent abondamment en images la version «infantile» et si l'on peut dire douce de cette idéologie: le racisme paternaliste et bon enfant». Après l'accession des pays africains à l'indépendance, les Noirs ont disparu comme par enchantement de la pub occidentale. Dès la fin des années 70, les publicitaires les ont utilisés à nouveau, mais en prenant garde de ne plus en donner cette image grotesque qui avait marqué toute l'époque coloniale. (BRR)



Une grande assistance est promise à cette manifestation organisée dans le cadre de la campagne Nord-Sud du Conseil de l'Europe. Mais alors que l'on critiquera vertement les abus de nos pères, la publicité franchement raciste d'aujourd'hui s'étale sans heurt, par exemple cet autocollant représentant la tête d'un Africain sur la carte de l'Europe, le tout soutiré: «Invasion: réagissons!»

Cet autocollant est noir sur fond jaune, comme la tristement célèbre étoile juive. Il est diffusé depuis l'automne 1985 par le «Courrier du Continent», une publication à tendance raciste et antisémite paraissant à Lausanne. Rédacteur

Adolf Ogi catégorique

«Il n'appartient pas à des gens de Zurich ou de Bâle d'entraver la construction d'axes routiers autour de Neuchâtel ou dans le Jura»

Le conseiller fédéral Adolf Ogi a inauguré hier matin le tronçon d'autoroute de la N9 entre Bex et Saint-Maurice (VS). Cent vingt-cinq millions de francs ont été dépensés pour ce parcours de 3,4 kilomètres qui a longtemps constitué un véritable cauchemar pour les automobilistes.

Le célèbre bouchon de Saint-Maurice a donc sauté. Au grand soulagement des automobilistes, souvent bloqués au défilé marquant le point le plus étroit de la vallée du Rhône, et à celui des habitants de Saint-Maurice, qui ont mené une lutte acharnée afin que la traversée de l'autotoute sur leur territoire respecte leur qualité de vie et ne bloque pas tout le développement de la ville.

Le conseiller fédéral Adolf Ogi a dit sa volonté de mettre en chantier au plus vite les derniers tronçons du réseau des routes nationales, décidé par les Chambres fédérales. En Suisse romande, il s'agit de la N1 entre Morat (FR) et Yverdon-les-Bains (VD) et de la Transjurane dans les cantons du Jura et de Berne. Le chef du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie a en outre déclaré qu'il «n'appartient pas à des gens de Zurich ou de Bâle d'entraver la construction d'axes routiers autour de Neuchâtel ou dans le Jura». Ses propos ont recueilli les applaudissements nourris des participants à l'inauguration du tronçon Bex/Saint-Maurice. (ap)

Jusqu'en 1991

640 millions pour les routes principales

Le Conseil fédéral a approuvé hier le programme pluriannuel pour l'aménagement des routes principales de Suisse. Au cours de la période 1988-1991, les cantons recevront 640 millions de francs, à répartir comme suit: 543,1 millions pour les routes alpêtres et du Jura ainsi que 96,9 millions pour les routes de plaine.

Ce programme pluriannuel énumère les travaux en fonction de leur degré d'urgence et de leur

importance. Il s'agit d'éliminer les sources d'accidents réitérés et les points nettement dangereux tels que les passages à niveau sur les routes principales.

Autres priorités: séparer les genres de trafic (rail, pistes cyclables et chemins pour piétons), réduire les émissions en évitant que le trafic passe par les localités et renforcer la sécurité sur les tronçons continus d'une certaine longueur.

(ap)

LA SUISSE EN BREF

SOMALIE. — Huit citoyens suisses, collaborant à l'aide aux réfugiés de la Mission chrétienne pour les pays de l'Est, ainsi que deux enfants, figuraient au nombre des personnes évacuées la semaine dernière de la ville nord-somalienne de Hargeisa, où des combats sporadiques opposent les rebelles du Mouvement national somalien (MNS) aux forces gouvernementales.

ZAÏRE. — Les relations de la Suisse avec le Zaïre seront le thème du symposium organisé à Berne les 10 et 11 juin par le Mouvement pour une Suisse ouverte, démocratique et solidaire (MODS).

NUCLÉAIRE. — Des entretiens franco-suisse dans le domaine de la sécurité nucléaire ont eu lieu à Creys-Malville, où se trouve le surgénérateur Superphénix.

INCENDIE. — Un incendie a complètement détruit, hier à l'aube, une grande villa familiale de deux étages sise au-dessus de Belmont-sur-Lausanne.

VIOLEUR. — Auteur d'une tentative de viol sur une octogénaire et de plusieurs cambriolages, un Français, d'origine camerounaise, âgé de 29 ans, a été condamné, hier, à six ans de réclusion par la Cour d'assises du canton de Genève.

PROCÈS. — Devant la Cour d'assises du canton de Zurich s'est ouvert hier un des plus grands procès d'indices de ces dernières années. Les jurés vont, au cours de quatre semaines qui suivent, devoir entendre 150 témoins. Les trois hommes qui comparaissent sont accusés d'une douzaine de vols et vols à main armée.

ASPHYXIE. — Les Services d'incendie et de secours de la ville de Genève, alertés qu'une épaisse fumée se dégageait d'un appartement d'un immeuble du quartier de Plainpalais, ont découvert une femme inanimée sur son lit. Un médecin a tenté de la réanimer, en vain.

RENARDS. — A part la région de La Côte, où la vaccination n'a pas encore été faite, le renard est en augmentation partout dans le Pays de Vaud, relève le Service cantonal de la faune dans son rapport annuel.

INITIÉS. — Le Conseil fédéral a fixé au 1er juillet l'entrée en vigueur de la nouvelle norme pénale réprimant l'abus d'informations privilégiées. Cette modification du Code pénal a été acceptée par le Parlement le 18 décembre dernier et il n'y a pas eu de référendum.

ARTS GRAPHIQUES. — Le Musée Gutenberg, chassé du Kornhauskeller de Berne, cherche à se reloger. La Fondation Graphirama veut créer un Conservatoire national de l'imprimerie et des arts graphiques. Trois candidatures sont pour l'instant avancées: Le Chalet-à-Gobet, près de Lausanne, Fribourg et Rorschach (SG).

SAINT-GALL. — Les cours de conduite que peuvent suivre les conducteurs arrêtés en état d'ivresse vont-ils être supprimés dans le canton de Saint-Gall? La commission des recours administratifs en demande la suppression, estimant que les bases légales font défaut. Le Département saint-gallois des transports, pour sa part, juge ces cours utiles, organisés qu'il ont déjà été à plus de cent reprises. Une commission de juristes tranchera.

La croissance de François Jeanneret Intervention du libéral neuchâtelois au Conseil national

«Croître est une nécessité pour l'individu, la famille et l'entreprise. Il n'y a que le Confédération dont nous ne voulons pas quelle augmente sa croissance, car toute compétence nouvelle est une atteinte au développement bienfaisant des institutions qui la composent», a estimé M. François Jeanneret, après avoir déploré que le Conseil fédéral, tout en reconnaissant les problèmes, comme la chute démographique, ne propose aucune solution.

S'agissant des régions périphériques, M. Jeanneret a dénoncé l'attitude du gouvernement qui

veut taxer plus fortement l'énergie. «Or Dieu sait si les vallées que la nature des choses n'a pas situées sur le Plateau ont besoin en premier lieu d'énergie bon marché et de voies de communications performantes...»

La croissance qualitative, c'est d'abord de reconnaître que la vallée de Joux n'est pas l'Argovie, que l'on ne raisonne pas de manière semblable à Zurich ou au Val-de-Travers. Que ceux qui ont trop s'amaigrissent; mais pas au détriment de ceux où l'esprit d'entreprise existe encore, où l'on veut construire et se développer.»

Yves PETIGNAT

Notre offre

SENSATIONNELLE**TELEFUNKEN**

PALcolor SN 28 stéréo



Equipements spéciaux
Tube Black Matrix 28" / 70 cm à coins carrés.
Puissance musicale: 2x25 W
Garantie 1 an. Chez votre fournisseur depuis 51 ans

VIDEO
TV
HI-FI

Tél. 23 27 83
Frésard
Léopold-Robert 41 La Chaux-de-Fonds

● offres d'emploi

Nous cherchons

**vendeuse
expérimentée**

horaire à discuter;

emballeur livreur

consciencieux et ponctuel.

Etrangers sans permis s'abstenir.

S'adresser le matin à **Boulangerie Marending**,
avenue Charles-Naine 55, 2300 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/26 65 65.

Fabrique de boîtes de montres située aux Franches-Montagnes cherche:

un régleur CNC

pour nos machines à commandes numériques.
Personne connaissant le réglage des machines conventionnelles et ne connaissant pas la CNC serait formée par nos soins;

visiteuses

pour le visitage après polissage
et après placage.

Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

**un apprenti
galvanoplaste**

Date d'entrée: début août 1988.

Faire offres à: Orolux SA, 2725 Le Noirmont,
☎ 039/53 15 34

printemps

Dormez à la nordique



...avec la
litterie



Duvet nordique 4 saisons

160 x 210 cm,
en duvet neuf de canard
gris-clair 75%,
poids 1 kg 150

500.-

Duvet nordique simple

160 x 210 cm,
en duvet de canard
gris-clair 30%,
poids 1 kg 700

299.-

Traversin

60 x 90 cm,
en plumes neuves d'oie
et de canard mi-blanches

69.-

Oreiller

60 x 60 cm,
en plumettes neuves
d'oie grises-claires

49.-

Au 1er étage **MARCHÉ DU BLANC**
avec un grand choix de linge de
maison à prix avantageux.

BON: 100.-

à partir de 500.- d'achat d'articles
PLUMAREX

● offres d'emploi

Fabrique de boîtes de montres située
aux Franches-Montagnes,
cherche

**un chef pour son
atelier de montage**

Nous offrons:

- salaire intéressant
à personne capable;
- avantages sociaux de toute entreprise
moderne.

Nous demandons:

- connaissances de l'assemblage et du
montage des boîtes de montres;
- esprit d'initiative et de synthèse;
- plusieurs années d'expérience
dans un poste similaire.

Faire offres sous chiffres G 14-059528
Publicitas, 2800 Delémont.

● immobilier

A vendre à Dombresson

maison familiale

4 pièces + séjour avec che-
minée, cuisine agencée, salle
de bains/W.-C. séparés,
garage, dépendances, ter-
rain.

Pour tous renseignements,
entreprise **Debély-Geiser, Stand 3**,
2053 Cernier, ☎ 038/53 28 78

L'annonce, reflet vivant du marché

Nous cherchons à acheter

- immeubles locatifs
- terrains
- maisons familiales

Ecrire sous chiffres 93-
30074 à ASSA Annonces
Suisse SA, Thunstrasse
22, 3000 Berne 6.

● spectacles-loisirs

Place du Gaz - La Chaux-de-Fonds

Bienvenue sous la tente

Mardi 7 juin à 20 h 15:

Sketches, mimes, chants - Message: D. Fontaine
(EER)

Mercredi 8 juin à 15 heures:

Spécial-enfants avec le prestidigitateur Tony Yann

Mercredi 8 juin à 20 h 15:

Film: Dieu en enfer - Une histoire vécue pendant la
dernière guerre.

Jeudi 9 juin à 20 h 15:

Musique tzigane, chants, témoignages - Message:
M. De Bernardini (EEL)

Vendredi 10 juin à 20 h 15:

Concert du groupe JUDE 25 en famille.

Samedi 11 juin à 15 heures: spécial jeunes

Samedi 11 juin à 20 h 15:

Soirée tzigane

Dimanche 12 juin à 9 h 45:

Culte de clôture avec les communautés de l'Alliance
évangélique - Message: Ch. Kouyoumdjian (EEL)

Encadrement - Tente chauffée par mauvais temps - Rafrai-
chissements offerts en fin de soirée - Entrée libre.

Organisation: EER Nord 116 et EEL Paix 126 à La Chaux-de-
Fonds en collaboration avec la Mission évangélique tzigane
en Suisse.



*Au coeur du Valais
la station thermique
ouverte toute l'année.*



Schweizer Heilbad

Devenez propriétaire en PPE
au milieu d'un décor de Provence.

Notre nouveau programme:
60 appartements (studios,
2 1/2, 3 1/2 pièces)
avec liaison directe
au centre thermal.



Un investissement sûr dans le site unique de Saillon

Location assurée
par le centre thermal
Rendement intéressant

Documentation, réservation, vente:
Bureau de vente S.N.C. Bains de Saillon
1913 Saillon - Tél. (026) 6 32 30

EN DIRECT AVEC...

André Margot

« L'horlogerie peut voir venir! »

Président de la Fédération de l'industrie horlogère suisse depuis 1983, M. André Margot porte un regard à la fois aiguisé et rassurant sur le milieu horloger. L'intégration de ce secteur industriel dans l'Europe de 1992 ne fait naître en lui aucune appréhension!

Dans l'état actuel des choses, une simple carte de visite ne suffit pas à rapporter toutes les fonctions de M. André Margot. Les plus significatives sont celles de président de la Fédération de l'industrie horlogère suisse (FH) et de membre du Vorort. Ingénieur forestier diplômé de l'EPFZ en 1945, M. André Margot s'est tourné vers l'horlogerie dès 1953. Il a notam-

ment occupé pendant plus de vingt ans des postes à responsabilité chez Portescap.

La Foire européenne de l'Horlogerie et de la Bijouterie qui s'est déroulée en avril a connu un succès certain, pour quelles raisons?

«Je voudrais d'abord préciser que la FEHB est un phénomène parmi d'autres, déclare M. Margot. Elle ne reflète donc pas obligatoirement les résultats de l'année. Mais quoi qu'il en soit, il est vrai que cette dernière foire a été positive.»

«En 1987, après un premier semestre difficile, l'horlogerie a connu une période particulièrement faste qui lui a permis de battre tous ses records d'exporta-

tions. C'est la raison principale qui a fait que cette 16^e FEHB a été un succès. Elle a bénéficié de l'élan!»

PLUS DE 24% DE CROISSANCE
A l'heure actuelle, quelle est la tendance?

«Je ne peux me baser pour répondre à cette question que sur les chiffres des quatre premiers mois de l'année. La direction générale des douanes est en effet en retard dans ses données statistiques. 1988 est pour l'instant la suite logique de 1987; par rapport aux mêmes mois de l'an dernier, les exportations de janvier à avril vers les quinze plus importants pays ont crû de 24,1% en valeur et de 24,8% en quantité

de montres et mouvements. Tous les produits, y compris la grosse horlogerie, sont en progression. C'est très réjouissant.»

Ce début d'année marque également un changement d'importance dans la hiérarchie de la clientèle suisse.

«C'est exact. Les Etats-Unis qui ont occupé la place de plus gros consommateur d'horlogerie suisse pendant des lustres, viennent de se faire dépasser par Hong Kong. Avec 206 millions de frs de commandes (-6,7%), ils occupent la seconde place. Quant aux exportations vers Hong Kong, elles ont progressé de 48,8% de janvier à avril pour atteindre 274,1 million de frs.»

UN RÔLE TEMPÉRÉ

Actuellement, le dollar est en hausse, qu'en pensent les horlogers?

«Ils sont bien entendu ravis. Mais il ne faut pas considérer le phénomène dollar comme un drame en soit. Les horlogers ont appris à travailler avec une monnaie incertaine, dont le rôle est aujourd'hui tempéré. Certes les entreprises ont subi des pertes et elles n'ont pu augmenter leurs prix comme elles l'auraient souhaité. Mais en dehors des problèmes inhérents au soutien aux détaillants, ce handicap a été comblé. Le danger qui guette cette industrie est l'envie brûlante de hausser les prix pendant une période faste...»

Les perspectives restent néanmoins excellentes?

«Tout à fait. Plusieurs entreprises m'ont fait part des difficultés qu'elles eurent à satisfaire leur clientèle. Ainsi, on attend une progression de la demande de mouvements à ancre de 40%. Les problèmes d'approvisionnement qui vont en découler n'arrivent

toutefois pas à ternir l'optimisme du milieu horloger!»

A L'AUBE DE L'EUROPE DE 92
Cet optimisme subsiste-t-il quand on évoque le marché de 1992?

«Il devrait! L'échéance de 1992 a déclenché une prise de conscience en Suisse, notamment au niveau des institutions. Le bureau de l'intégration qui dépend à la fois du Département de l'économie publique et des Affaires étrangères s'active, alors que le Vorort s'est occupé du problème en créant une commission. Cette dernière va publier en août prochain son rapport, qui sera un outil précieux pour les politiciens et les économistes.»

Et l'horlogerie dans tout ça?

«L'horlogerie a un statut spécial. Les contacts face à la Communauté européenne sont vieux de plus de vingt ans. Lors du Kennedy Round de 1967, un accord visant à libéraliser les échanges de produits horlogers avait été signé avec la CE. Un accord complémentaire réglant le débat sur le «Swiss made» a suivi en 1972. 50% des pièces constitutives de la montre devant être suisses pour justifier le label. Dans ces conditions, notre horlogerie peut voir venir 1992 sans crainte.»

«Il faudra pourtant faire attention à la comptabilité de notre législation avec celle de la CE. Dans le cadre de la révision du label «Swiss made», veillons-nous de ne pas fixer des règles qui iraient au-delà de ce qui est appliqué avec l'accord de 1972.»

Ce label garde-t-il tout son impact?

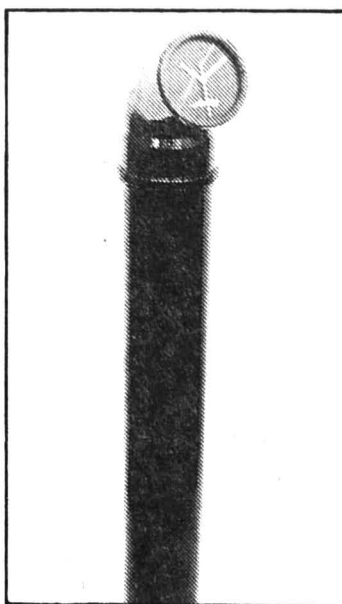
«Et comment! Le «Swiss made» peut justifier un supplément au niveau du prix de 10 à 20%. Les sondages le prouvent...»

J. H.



M. André Margot: «En ayant perdu près de 10% de sa main-d'oeuvre en deux ans, l'horlogerie a réussi à battre ses records d'exportations. Une sacrée performance.» (Photo Impar-Gerber)

Des idées... dans le pétrole!



En matière de design horloger, nous ne sommes pas au bout de nos surprises! Une société de Granges, Pipeline, vient à ce propos de sortir une pendule (?) et une montre de table pour le moins originales. En dix modèles différents, Pipeline compte produire 100.000 pièces dans un premier temps. Objectif ambitieux qui s'appuie sur une étude marketing. (comm)

Dans l'optique de 1992

Jacobs Suchard reprend une entreprise grecque

Le chocolatier suisse Jacobs Suchard S.A. va reprendre la majorité du capital du fabricant de chocolat grec Pavlides Chocolate Manufacturers S.A. Cette acquisition est encore soumise à l'approbation de la Banque Centrale grecque. Cette reprise permettra au chocolatier suisse de prendre pied en Grèce et de renforcer sa position dans l'optique du marché européen de 1992. (ats)

Contrat juteux

L'Arabie séoudite a passé une nouvelle commande d'armes à la France, portant notamment sur une douzaine d'hélicoptères Super Puma, armés de missile Exocet. (ats, afp)

L'ÉCONOMIE EN BREF

INTÉRÊT. — La Banque d'Angleterre a relevé d'un demi-point son taux directeur, le portant à 8,50 pour cent, relèvement visant à resserrer légèrement la politique du crédit en Grande-Bretagne.

CHÔMAGE. — Le nombre de chômeurs en données brutes en Allemagne fédérale au mois de

mai s'est élevé à 2,15 millions, soit 8,4 pour cent de la population active, contre 2,26 millions en avril (8,9 pour cent) et 2,10 millions en avril 1987 (8,3 pour cent).

CEE-AELE. — La conférence CE-AELE, qui se tiendra le 15 juin à Tampere (Finlande), ne se soldera pas par la signature

d'accords en bonne et due forme, à la différence de celle d'Interlaken en 87, mais «donnera un coup de pouce» à certains projets prioritaires dans la coopération des deux entités économiques.

TETTAMANTI. — L'homme d'affaires et prédateur boursier tessonnois Tito Tettamanti a des ambitions internationales. Ainsi

qu'il l'a annoncé M. Tettamanti a acquis du groupe chimique et pharmaceutique américain W. R. Grace sa division internationale des phosphates.

ABB. — L'entreprise suisse ABB Asea Brown Boveri S.A., Baden, a signé un accord de collaboration avec la société britannique Rols-Royce Plc, Ansty. Le contrat porte

sur une future coopération dans le secteur des turbines à gaz.

DUMPING. — La Commission européenne a ouvert une procédure antidumping concernant les importations dans la CE d'acide glutamique, originaires d'Indonésie, de Corée du Sud, de Taïwan et de Thaïlande, provenant directement de ces pays

BOURSE

DOW JONES ↑

03.06.88 2071.30
06.06.88 2074.86

ZURICH ↑

03.06.88 837.90
03.06.88 846.40

\$ US ↑

Achat 1,42
Vente 1,45

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
\$ Once	462.50	465.50
Lingot	21.275.—	21.525.—
Vreneli	130.—	141.—
Napoléon	123.—	128.—
Souverain	107.25	111.25

Argent

\$ Once	7.20	7.45
Lingot	327.—	342.—

Platine

Kilo Fr	27.870.—	28.620.—
---------	----------	----------

CONVENTION OR

Plage or	21.700.—
Achat	21.330.—
Base argent	380.—

INVEST DIAMANT

Juin 1988: 220

A = cours du 03.06.88
B = cours du 06.06.88

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

HORS BOURSE

	A	B
Roche b/jce	113000.—	114000.—
Roche 1/10	11300.—	11400.—
Kuoni	36000.—	34750.—

ACTIONS SUISSES

C. F. N. n.	1100.—	1150.—
B. Centr. Coop.	830.—	830.—
Crossair p.	1540.—d	1550.—d
Swissair p.	1115.—	1125.—
Swissair n.	980.—	990.—
Bank Leu p.	2800.—	2800.—
UBS p.	3050.—	3095.—
UBS n.	555.—	570.—
UBS b.p.	107.50	110.—
SBS p.	333.—	339.—
SBS n.	268.—	270.—
SBS b.p.	274.—	278.—
C.S. p.	2470.—	2500.—
C.S. n.	452.—	460.—
BPS	1600.—	1625.—
BPS b.p.	154.—	155.—
Adia Int.	7950.—	8090.—
Elektrowatt	2975.—	2960.—
Forbo p.	2975.—	3000.—
Galenica b.p.	650.—	640.—
Holder p.	5225.—	5245.—
Jac Suchard	7650.—	7675.—
Landis B	1060.—	1060.—
Motor Col.	1380.—	1410.—
Moeven p.	5500.—	5600.—
Bührle p.	930.—	935.—
Bührle n.	216.—	220.—
Bührle b.p.	224.—	230.—
Schindler p.	4800.—	4900.—
Sibra p.	400.—	400.—
Sibra n.	290.—d	288.—
SSS	4500.—	4550.—
SMH 20	75.—d	77.—d
SMH 100	233.—	240.—
La Neuchâ.	800.—	790.—d
Rueckv p.	12325.—	12500.—
Rueckv n.	5950.—	6000.—
W'thur p.	5275.—	5300.—
W'thur n.	2500.—	2550.—
Zurich p.	5675.—	5900.—
Zurich n.	2525.—	2525.—
BBC I-A	2390.—	2400.—
Ciba-gy p.	3230.—	3250.—

ACTIONS ÉTRANGÈRES

	A	B
Abbott Labor	67.75	65.25
Aetna LF cas	63.25	64.—
Alcan alu	42.75	43.25
Amox	30.50	31.—
Am Cyanamid	70.50	71.25
ATT	38.25	38.75
Amoco corp	109.—	109.—
ATL Richf	122.—	123.50
Baker Hughes	23.75	22.50
Baxter	30.75	31.25
Boeing	78.50	79.25
Unisys	48.75	49.50
Caterpillar	90.—	92.—
Citicorp	33.50	34.50
Coca Cola	54.75	55.—
Control Data	36.—	37.75
Du Pont	121.—	122.50
Eastm Kodak	62.75	63.50
Exxon	63.—	63.25
Gen. Elec	60.25	61.75
Gen. Motors	109.—	109.50
Gulf West	62.—	61.25
Halliburton	45.75	44.75
Halliburton	23.—	23.25
Homestake	101.—	103.—
Honeywell	43.50	44.50
Inco Ltd	161.50	162.50
IBM	121.—d	122.—
Litton	89.25	90.50
MMM	65.—	64.—
Mobil corp	87.—	87.50
NCR	52.50	53.25
Pepsico Inc	75.25	75.—
Phil Morris	122.50	124.50
Phillips pet	25.—	25.—
Proct Gamb	111.—	112.—
Rockwell	27.25d	27.75
Schlumberger	53.25	52.25
Sears Roeb	50.—	51.25
Smithkline	76.50	75.75
Squibb corp	91.75	92.25
Sun co inc	85.—	86.25
Texaco	73.—	72.75
Wwarner Lamb.	96.—	96.75
Woolworth	73.25	74.75
Xerox	75.25	75.50
Zenith	36.75	36.25
Anglo am	25.25	25.50
Amgold	120.—	124.—
De Beers p.	17.25	18.—
Cons. Gold I	27.25	27.50
Aegon NV	78.75	58.75
Alko	83.—	84.75
Algem Bank ABN	29.—	29.50
Amro Bank	50.—	50.—
Phillips	21.50	21.50
Robeco	66.—	66.50
Rinolco	63.—	63.25
Royal Dutch	167.—	168.50
Unilever NV	78.50	79.50
Basf AG	212.—	213.—
Bayer AG	234.—	237.—
BMW	443.—	444.—
Commerzbank	184.—	185.—
Daimler Benz	518.—	529.—
Degussa	291.—	292.—
Deutsche Bank	354.—	356.—
Dresdner BK	202.—	203.—
Hoechst	230.—	230.50
Mannesmann	124.50	126.—
Mercedes	405.—	417.—
Schering	416.—	420.—
Siemens	314.—	322.—
Thyssen AG	117.50	118.50
WV	210.—	214.—
Fujitsu Ltd	17.25	17.50
Honda Motor	19.75	19.50
Nec corp	23.75	24.—
Sanyo eletr.	7.—	7.—
Sharp corp	12.—	12.—
Sony	59.—	59.50
Norsk Hyd n.	44.—	46.—
Aquitaine	77.—	79.—
Aetna LF & CAS	44%	44%
Alcan	30.—	30%
Alumino de Am	49.—	21%
Amox Inc	52.25	52.25
Asarco Inc	25%	25%
ATT	27%	27%
Amoco Corp	76%	76%
Atl Richld	85%	85%
Boeing Co	55%	55%
Unisys Corp.	34.—	34.—
CanPacif	18%	18%
Caterpillar	63%	63%
Citicorp	24%	24%
Coca Cola	38.—	38.—
Dow chem.	83%	84%
Du Pont	85%	86%
Eastm. Kodak	44%	44%
Exxon corp	18%	18%
Fluor corp	44%	44%
Gen. dynamics	52%	52%
Gen. elec.	42%	42%
Gen. Motors	76%	76%
Halliburton	31%	31%
Homestake	16%	16%
Honeywell	71%	71%
Inco Ltd	31%	31%
IBM	113%	113%
ITT	49%	49%
Litton Ind	84%	84%
MMM	63%	63%
Mobil corp	44%	44%
NCR	60%	60%
Pacific gas/elec	15%	15%
Pepsico	37%	37%
Pfizer inc	—	—
Ph. Morris	86%	86%
Phillips petrol	17%	17%
Procter & Gamble	77%	77%
Rockwell intl	19%	19%
Sears, Roebuck	35%	35%
Smithkline	52%	52%
Squibb corp	64%	64%
Sun co	59%	59%
Texaco inc	50.—	50.—
Union Carbide	20%	20%
US Gypsum	46.—	46.—
USX Corp.	31%	31%
UTD Technolog	38%	38%
Warner Lambert	67%	67%
Woolworth Co	51%	51%
Xerox	52%	52%
Zenith elec	25%	25%
Amerada Hess	27%	27%
Amvon Products	23%	23%
Chevron corp	50%	50%
Motorola inc	48%	49%
Polaroid	35%	35%
Raytheon	63%	64%
Ralston Purina	75%	75%
Hewlett-Packard	56%	56%
Texas instrum	45.—	46%
Unocal corp	36%	36%
Westingh elec	54%	54%
Schlumberger	36%	35%

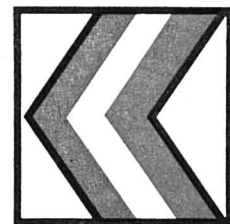
Pour votre change et vos chèques de voyage aux conditions les plus favorables

Pour vos bons d'essence pour l'Italie

Pour mettre vos valeurs en lieu sûr

Une seule adresse

Banque Cantonale Neuchâteloise



Succursales à:

La Chaux-de-Fonds — Le Locle

Agences à:

La Chaux-de-Fonds «Jumbo»* — Les Brenets — La Brévine — Les Ponts-de-Martel

Agence mobile à:

La Sagne-Village — mardi et jeudi de 13 h à 14 h 30

* Ouvert le samedi toute la journée

La nouvelle Mazda 121

SAUTEZ DEDANS!



Une vraie rigolote, la nouvelle Mazda 121. Et avec ça, plus d'un tour dans son sac. Comme par exemple, un toit dépliant à commande électrique (Canvas Top). Un intérieur à géométrie variable. Ou un moteur 1,3 l qui ne cache pas son jeu.

Venez vite l'essayer.

GARAGE DE L'AVENIR

Progrès 90 — ☎ 039/23 10 77

VOTRE CONCESSIONNAIRE À

LA CHAUX-DE-FONDS

mazda

Mme Maguy

parapsychologue, numérogie,
taches d'encre, cartomanie, résout
tous vos problèmes.

Cours suivis à l'Institut psychologi-
que des sciences de Paris.

Reçoit sur rendez-vous.

Discrétion assurée.

☎ 039/28 84 29

atelier durieu

stands et vitrines ■■■■
vente et location ■■■■
montage en Suisse ■■■■
et à l'étranger ■■■■

modernisation ■■■■
intérieure et extérieure ■
de magasins ■■■■
conseils en éclairage ■■■■

publicité sur véhicules ■■■■
panneaux publicitaires ■■■■
panneaux de chantiers ■■■■

design et fabrication ■■■■
de logotypes et de displays ■■

40 ans d'expérience ■■■■

atelier durieu
publicité + décoration
tailles 3 2016 cortailod
(038) 42 23 43
fax (038) 42 17 49

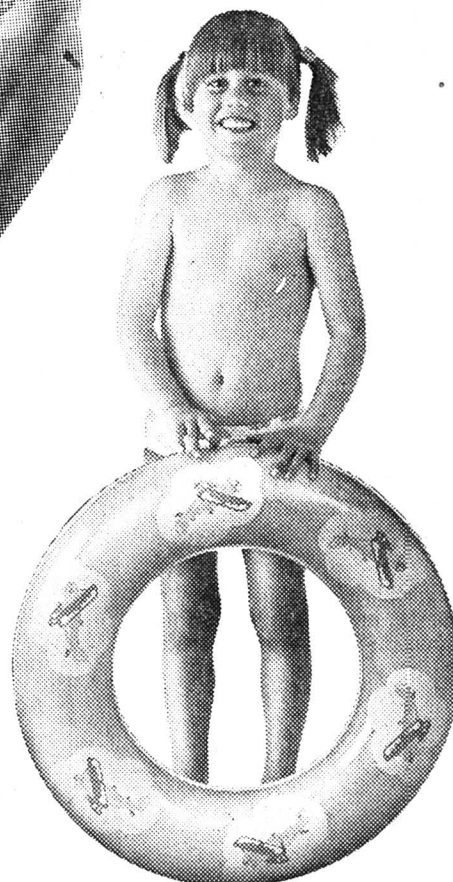
ABM SUPER QUALITE! SUPER PRIX! DE QUOI ETONNER!

30.-

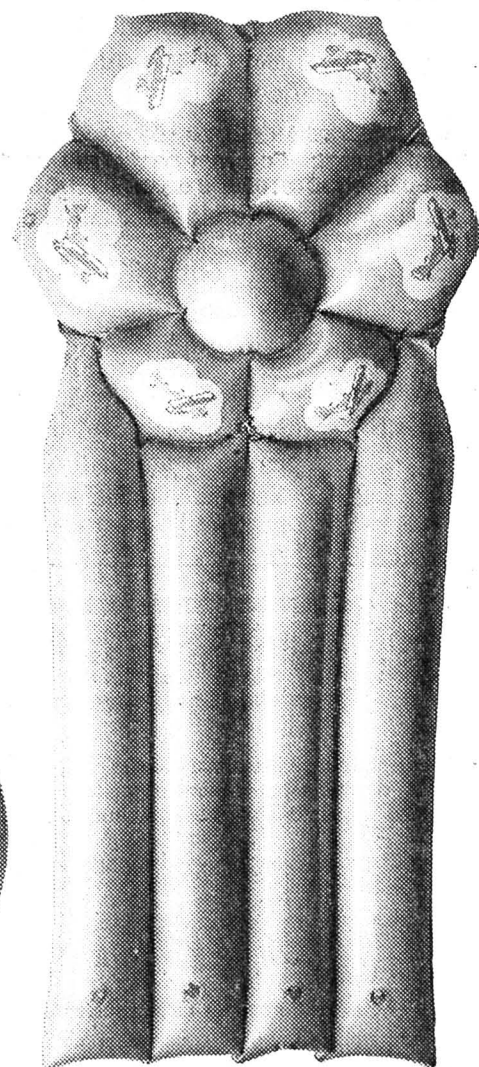
L'assortiment 6 pièces



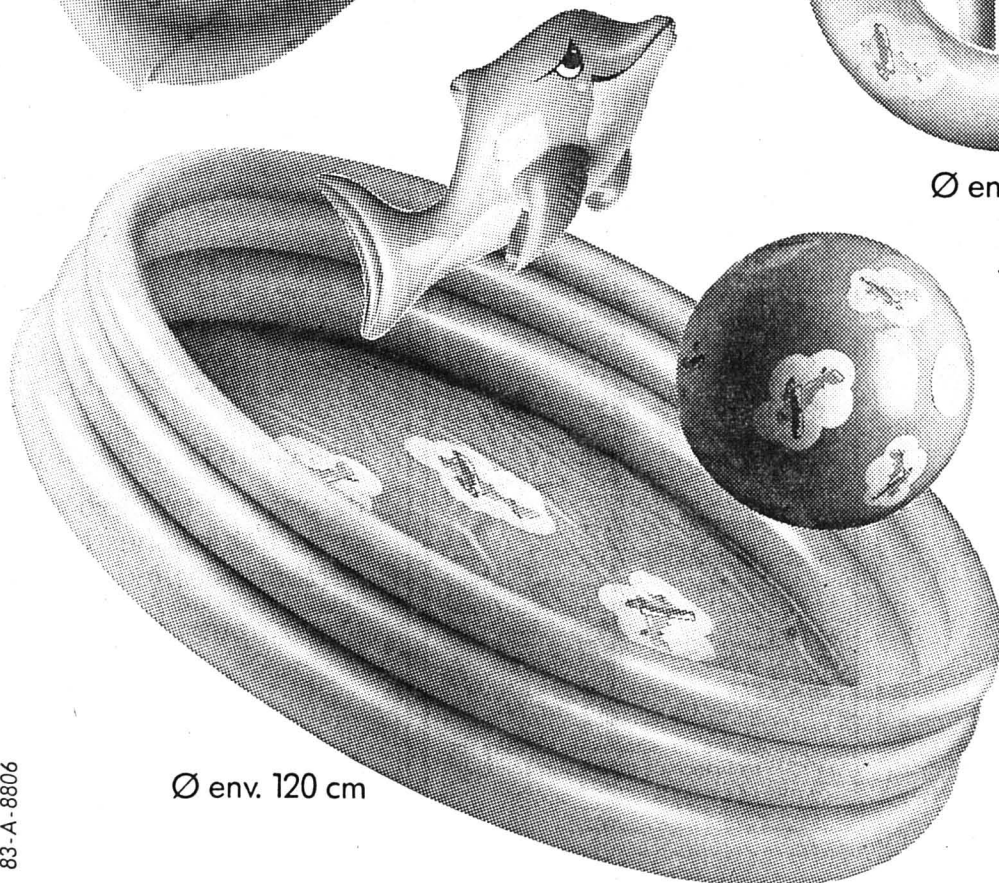
longueur env. 130 cm



Ø env. 50 cm



env. 125 x 60 cm



Ø env. 120 cm

Pour barboter et s'éclater tout l'été: jamais les enfants n'auront passé une aussi belle saison, grâce à cet assortiment gonflable. Pataugeoire, bouée, ballon, canot, matelas pneumatique et dauphin: 6 pièces en tout!

A l'ABM, encore et toujours de quoi étonner pour 30 francs seulement.

ABM

Bienne · Ecublens · Fribourg · Genève · La Chaux-de-Fonds · Lausanne · Martigny · Neuchâtel · Petit-Lancy · Yverdon

Vous êtes une

Secrétaire trilingue

Allemand - Français - Anglais?

Vous avez le sens des responsabilités?

Vous aimez le travail indépendant et varié?

Vous aimeriez changer de situation?

Alors

Nous aimerions vous rencontrer, parce que notre client vous attend.

Nous avons un poste très intéressant pour vous.

Adressez-nous vos offres de service ou prenez contact avec Carmen Oehler.

Av. Léopold-Robert 65
2300 La Chaux-de-Fonds 039/23 04 04**TECHNICOR**Atelier de placage or galvanique
cherche**électroplastés**

ou

passeurs aux bains

Personne consciencieuse serait mise au courant.

S'adresser:

rue du Midi 14, 2720 Tramelan
☎ 032/97 66 75

L'Hôpital de La Chaux-de-Fonds

met au concours un poste de

diététicien(ne)

à temps partiel

Exigences:

Etre en possession d'un CFC de diététicien(ne).

Date d'entrée en fonctions:

1er septembre 1988.

Postulations:

Les offres de service accompagnées d'un curriculum vitae, des certificats et références sont à adresser au chef du personnel de l'Hôpital, Chasseral 20, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/21 11 91, interne 406, jusqu'au 25 juin 1988.

Renseignements:

Des informations peuvent être sollicitées auprès du chef de service «Exploitation hôtelière», ☎ 039/21 11 91, interne 200.

Votre profil:

- formation de technicien en radiologie médicale.

Vos qualités:

- expérience en radiodiagnostic;
- intérêt dans les techniques informatisées de pointe en imagerie diagnostique;
- intérêt dans le développement des techniques et dans l'organisation de travail d'un team de techniciens.

Alors, vous êtes le(la)

**technicien(enne)
en radiologie médicale**

que nous recherchons pour coopérer dans un climat dominé par le souci de bien faire et de progresser dans la spécialité.

Nous attendons votre offre accompagnée des documents usuels sous chiffres 1 J 22-56306 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Portescap

développe, fabrique et vend dans le monde entier des systèmes de mouvement et d'entraînement de haute qualité.

Nous offrons quelques places de

secrétaires

dans les différentes divisions de La Chaux-de-Fonds.

Vous trouverez une activité variée soit dans le secteur ventes marketing ou auprès du secrétaire général.

Nous demandons quelques années de pratique et une parfaite maîtrise de l'anglais.

Nous offrons un salaire correspondant à l'expérience, une formation spécifique, de bonnes prestations sociales, l'horaire variable.

Date d'entrée: à convenir

Nous attendons avec intérêt vos offres de service accompagnées des documents usuels adressées au Département du personnel, Jardinière 157, 2301 La Chaux-de-Fonds 1.

escap

Les Architectes du Temps

Pour notre département commercial, nous cherchons

une secrétaire - export

compétente, dynamique, intéressée par une activité fortement indépendante, exigeant la pratique quotidienne de plusieurs langues, parlées et écrites (français, allemand, anglais) ou (français, anglais, espagnol).

Notre future collaboratrice doit être capable de travailler de manière indépendante. Elle sera chargée de la gestion administrative de certains marchés européens et d'outre-mer, et d'assurer les contacts avec les agents concernés.

Il s'agit d'un poste à responsabilités.

Votre profil:

- formation commerciale complète ou titre équivalent
- expérience de quelques années dans un secteur similaire
- goût pour une activité très variée, qui demande précision, esprit d'initiative, facilité de contact et disponibilité
- âge idéal: 25 à 40 ans

Notre offre:

- travail attrayant et vivant au sein d'une petite équipe
- prestations sociales de premier ordre
- horaire variable

Date d'entrée: immédiate ou à convenir

Si vos capacités et aspirations correspondent à ce poste, et que vous désirez vous identifier pleinement à nos produits, nous attendons avec plaisir votre offre de service détaillée accompagnée des documents usuels à:

EBEL SAService du personnel
113, rue de la Paix
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/21 21 33**KRAMER peka**

Kramer Peka cherche pour entrée tout de suite ou à convenir, si possible pour début septembre:

**dessinateur(trice)
graphiste**

pour emploi à temps complet dans notre département «projets-médailles».

La préférence sera donnée à personne expérimentée maîtrisant le dessin académique et également susceptible d'effectuer des compositions graphiques modernes, connaissance de la lettre appréciée.

Il s'agit d'un poste de travail en atelier. Horaire hebdomadaire de 41 heures, prestations sociales actualisées.

Les intéressé(es) sont prié(es) de prendre contact avec notre secrétariat:

PAUL KRAMER NEUCHÂTEL SA MÉDAILLEURS

Case postale Postfach 1736
2002 Neuchâtel Maillefer 15
☎ 038/25 05 22**VOUMARD**

Notre entreprise est active dans le secteur des machines à rectifier. Plus de 80% de nos produits sont exportés dans tous les pays industrialisés; ils sont fabriqués dans nos usines situées à La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel.

Afin de promouvoir nos ventes, nous recherchons un

ingénieur de vente

à qui nous confierons les tâches suivantes:

- recherche de nouveaux clients en collaboration avec nos représentants;
- visites et contacts avec la clientèle;
- établissement d'offres;
- soutien technique à nos représentants et à leurs agents;
- accueil des clients dans nos usines;
- collaboration dans les activités de marketing et de développement du produit.

Ces activités requièrent des personnes disponibles, disposées à effectuer des voyages à l'étranger de durée variable.

Profil souhaité:

- ingénieur ETS de langue maternelle française ou allemande, sachant bien l'anglais;
- la connaissance des trois langues serait un atout certain;
- quelques années d'expérience dans la vente seraient appréciées, mais nous n'en faisons pas une condition.

Une période de formation de plusieurs mois précèdera les activités de vente à l'étranger.

Si votre dynamisme et votre sens des responsabilités vous incitent à collaborer avec une entreprise qui est à la pointe du progrès technique, envoyez vos offres détaillées, avec curriculum vitae et copies de certificats à:

Voumard Machines Co SA, rue Jardinière 158,
2300 La Chaux-de-Fonds, à l'attention du chef du personnel,
M. D. Guillet.

Nous cherchons

1 SECRÉTAIRE TRILINGUEfrançais - allemand - anglais,
pour correspondance,
réception clients.

Age: 25-30 ans.

Poste stable.

Bonnes conditions offertes.

039/23 55 23

L.-Robert 64,
La Chaux-de-Fonds

RESTAURANT-CONFISERIE

Place du Marché 3
2610 Saint-Imier
cherche**sommelier(ère)**

(Etrangers sans permis s'abstenir), pour le 1er juillet ou pour début août.

Eventuellement

extra

du 1er au 17 juillet.

Congé le dimanche. Horaire et ambiance de travail agréables.

☎ 039/41 21 43.

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL

Etre OK c'est super et sympa

Soyez OK!**S.O.S.****Horlogers complets
Polisseurs expérimentés**

Nos clients ont besoin de vous.

Ils ont des emplois très intéressants à vous proposer et de très bonnes conditions d'engagement pour des personnes sérieuses et compétentes.

Venez nous voir ou téléphonez-nous.

Avenue Léopold-Robert 65
2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphone
039/23 04 04

L'Olympic gagne sans convaincre CS interclubs féminins d'athlétisme à Sion

Pour cette journée interclubs, l'équipe féminine de l'Olympic présentait plusieurs incertitudes. Si les Chaux-de-Fonnières se sont imposées à Sion on était loin de se complaire dans la satisfaction.

Les membres de l'équipe blessées et pas entraînées ont sauvé l'essentiel, quant aux internationales Nathalie Ganguillet et Sylvie Stutz, elles sont restées en dessous de leurs moyens et même très nettement pour la première.

BARBARA LA MEILLEURE

A l'approche des échéances nationales et internationales il faut souhaiter que Nathalie Ganguillet retrouve son plein rendement. Ordinairement fiable en interclubs, Marie-France Beuret est aussi restée éloignée de son rendement habituel.

Bien que faisant les utilités au saut en longueur, la talentueuse Véronique Fruttschi a remporté ce concours avec un nouveau record personnel à 5 m. 08. Elle fut par contre décevante sur 100 m. haies où Barbara Kullmann fut la meilleure Chaux-de-Fonnière sans s'afficher sur sa valeur.

L'instabilité des équipes féminines est bien connue en raison des changements plus fréquents que

chez les hommes. Ceci n'explique toutefois pas autant de contre-performances pour l'Olympic en un seul après-midi.

De là à ce qu'un certain fatalisme se soit imposé au sein de l'équipe, nous sommes tentés de le croire.

RÉSULTATS

4 X 100 m: 2. Olympic (B. Kullmann, N. Ischer, V. Brutschi, M.-F. Beuret) 50''30.

100 m: M.-F. Beuret 13''43; N. Ischer 13''50.

800 m: 4. K. Gerber 2'25''31; 8. Ch. Cuenot 2'30''88.

100 m haies: B. Kullmann 16''33; N. Rosselet 16''39.

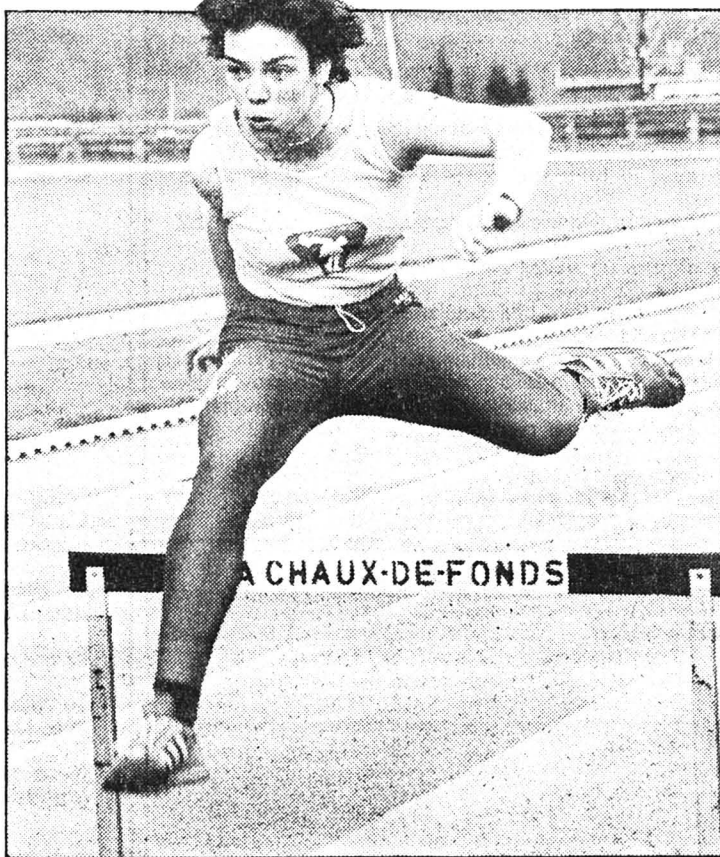
Hauteur: 4. R. Jeanbourquin 1m 53; 6. C. Jeannot 1m 45.

Longueur: 1. V. Fruttschi 5m 08; 5. B. Kullmann 4m 93.

Poids: 1. N. Ganguillet 14m 59; 4. S. Stutz 10m 92.

Disque: 1. N. Ganguillet 49m 28; 2. S. Stutz 45m 12.

Résultat final: 1. SEP Olympic 5652,5 points. (Jr)



Barbara Kullmann: la meilleure Chaux-de-Fonnière sur 100 mètres haies. (Schneider-a)

Racing et Bayer vainqueurs

Pas de surprise en Coupe d'Europe des clubs

Après celle de la Coupe des vainqueurs de Coupe en football, le club du Bayer Leverkusen a conquis une nouvelle Coupe européenne, plus attendue celle-ci, avec la Coupe d'Europe des clubs féminins d'athlétisme, à Lisbonne. A Mogliano (It), le trophée masculin est revenu au Racing-Club de Paris.

ST Berne et TV Unterstrass s'étaient qualifiés pour ces deux finales. Si le ST Berne, côté masculin, a finalement renoncé à s'aligner, les Zurichoises d'Unterstrass ont honoré la finale féminine, mais termineront 8es et dernières, malgré la victoire de Michaela Keck avec 54,32 m au javelot.

Messieurs à Mogliano (It): 1. Racing-Club de Paris, 118 points; 2. Wattenscheid (RFA) 116; 3. Pro Patria (It) 112,5.

Meilleurs résultats individuels, 400 haies: 1. Amadou Dia Ba (Sén-Racing) 49''55.

5000 m: 1. Steffen Brand (RFA-Wattenscheid) 13'48''42; puis: 3. Alberto Cova (It-Pro Patria) 13'56''19.

3000 m steeple: 1. Francesco Panetta (It-Pro Patria) 8'34''79.

Longueur: 1. Giovanni Evangelisti (It-Pro Patria) 8,22 m.

Dames à Lisbonne: 1. Bayer Leverkusen (RFA) 211,5; 2. Snia Milan, 199; 3. Etoile Rouge Belgrade, 185. Puis: 8. TV Unterstrass Zurich, 141. (si)

Martha-la-guigne

Le malheur des Suisses sur 400 mètres

Les coureurs suisses de 400 mètres sont poursuivis par la malchance. Après Marcel Arnold et Anita Protti, les deux détenteurs du record de Suisse, qui ont dû différer leur rentrée en raison de blessures, c'est au tour de Martha Grossenbacher de connaître des ennuis.

L'athlète du TV Unterstrasse, unique équipe helvétique engagée en finale de la coupe d'Europe à Lisbonne, n'a pas réussi à atteindre la limite qualificative pour les jeux de Séoul (52''20). Blessée au talon, Grossenbacher n'a pu réaliser que 55''90. (si)

Cent kilomètres à pied...

... ça use les souliers à Bienne !

Hans Schnyder (Obererlinsbach) et Birgit Lennartz (RFA) sont les vainqueurs de la 30e édition des 100 km de Bienne, marquée par des conditions météorologiques difficiles. Schnyder, qui s'est imposé en 6 h 57', avait déjà gagné l'an dernier.

Il a fait la décision entre le 60e et le 70e km, dans le passage dit de «Ho-Chi-Minh», le long de l'Emme, entre Kilchberg et Gerlafingen.

C'est dans ce secteur, particulièrement boueux, que Hans Schnyder est revenu sur Johannes Knupper, en tête jusque-là. Le Grison était parti sur un rythme extrêmement élevé.

Après avoir compté un avantage maximum de six minutes et demi (38e km), il ressentait des douleurs dans les cuisses et voyait son avance fondre au fil des kilomètres.

Schnyder, qui avait mieux réparti ses efforts, gagnait toujours plus de

terrain. Le peintre d'Obererlinsbach (44 ans) mettait à profit les chemins boueux longeant l'Emme pour transformer un retard de deux minutes sur Knupper en une avance double.

Chez les dames, l'Allemande Birgit Lennartz (33 ans) l'a emporté au terme d'une course sans histoire, seule Rösli Brechbühl (Konolfingen), 36 ans, parvenant à limiter les dégâts.

Messieurs: Hans Schnyder (Obererlinsbach) 6 h 57'; Markus Engler (Zurich) 7 h 02'; 3. Andreas Ostertag (Egg) 7 h 04'; 4. Wolfgang Schwirk (RFA) 7 h 07'; 5. Anton Scheidegger (Olten) 7 h 08'; 6. Roland Frick (Hergiswil) 7 h 10'.

Dames: 1. Birgit Lennartz (RFA) 8 h 30'; 2. Rösli Brechbühl (Konolfingen) 8 h 34'; 3. Jutta Philippin (RFA) 9 h; 4. Rosmarie Schönholzer (Grabs) 9 h 34'; 5. Trudi Staudenmann (Turgi) 9 h 47'. (si)

GAINS

Sport-Toto

34 x 11 Fr 1.629,20
481 x 10 Fr 115,20

Le maximum de 13 points n'a pas été réussi, pas plus que 12 points. Somme approximative du premier rang au prochain concours: Fr 80.000.-.

Toto-X

4 - 5 - 18 - 20 - 26 - 34
Numéro complémentaire: 2
1 x 6 Fr 259.113,40
38 x 5 Fr 1.304,50
1.985 x 4 Fr 18,70
24.566 x 3 Fr 3.-

Loterie suisse à numéros

6 x 5+cpl .. Fr 66.886,20
148 x 5 Fr 4.697,80
9.588 x 4 Fr 50.-
140.317 x 3 Fr 6.-

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Somme approximative du pre-

mier rang au prochain concours: Fr 1.400.000.-.

Pari mutuel romand

RAPPORTS

Course française à Chantilly:

Trio Cagn, Fr 3.964,20

Ordre différent Fr 1.321,40

Quarto

Ordre Cagn, Fr 7.493.-

Ordre différent Fr 4.463.-

Loto

7 points Cagn, Fr 3.064.-

6 points Fr 441,20

5 points Fr 3,70

Course suisse à Dielsdorf:

Trio Fr 90,80

Ordre différent Fr 6,80

Quarto

Ordre Fr 294,60

Ordre différent Fr 9,40 (si)

Abonnez-vous à **L'Impartial**

Notre client est un groupe industriel international.

Nous cherchons pour ses sociétés suisses actives sur le Littoral neuchâtelois, un

responsable de la préparation du travail

Ce collaborateur se verra confier les tâches suivantes:

- préparation des gammes opérationnelles;
- conception et planification des outillages en collaboration avec les services techniques et achats;
- calcul des prix de revient;
- surveillance du planning et délais;
- élaboration des offres en collaboration avec vente, marketing, AQ.

Une autorité naturelle, de l'entregent, une disponibilité et une aptitude à atteindre les objectifs fixés, sont des qualités indispensables pour occuper ce poste à responsabilités.

La préférence sera donnée à un collaborateur disposant du diplôme d'ingénieur ETS, de technicien d'exploitation ou détenteur d'un brevet ASPQ, niveau 1 ou 2 ou expérience équivalente.

La connaissance de la langue française ou allemande avec maîtrise de l'autre langue serait un avantage. Age idéal, entre 30 et 40 ans.

Nous offrons un salaire attractif en rapport avec l'expérience du candidat, des prestations sociales de premier ordre, les avantages d'une entreprise moderne ainsi que des possibilités d'avancement.

Nous vous assurons que les candidatures seront traitées avec la plus grande discrétion.

Faire offre par écrit à la direction de

revisuisse

Société suisse de révision, rue du Môle 6,
2001 Neuchâtel 1, M. F. Geissbühler.

Afin d'assurer la mise en fonction des installations, la maintenance et l'entretien de nos câbles chauffants Pyroténax, nous recherchons:

un monteur externe

capable d'assumer, après formation complémentaire, la responsabilité de ces différentes tâches, ceci sur le territoire suisse.

Le candidat devra être en possession d'un CFC de monteur électricien ou exercer une profession similaire.

Il devra entre autre maîtriser la langue allemande (oralement).

Les personnes intéressées voudront bien faire leurs offres écrites à
Câbles Cortailod
- 2016 Cortailod.

CABLES CORTAILLOD
ÉNERGIE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Etre OK c'est super et sympa

Soyez OK!

Nous recherchons:

**Monteurs Electriciens
Menuisiers-Ebénistes
Maçons et Carreleurs
Ferblantiers Couvreur
Installateurs sanitaires
Monteurs en chauffages
et aides expérimentés**

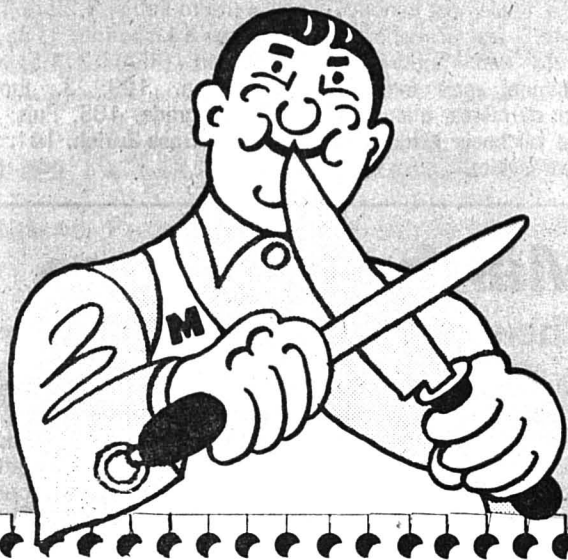
Nous avons des emplois intéressants à vous proposer et de très bonnes conditions d'engagement pour personne sérieuse et compétente. C'est avec plaisir que nous vous attendons.

A bientôt!



Av. Léopold-Robert 65
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél.
039/23 04 04

Prix « Super » pour la viande !



Jusqu'au samedi 11 juin

Lapin

frais du pays, entier
avec tête

kg

17⁵⁰

15.-

Ragoût de lapin

frais du pays

kg

19.-

16⁵⁰

Ragoût de lapin

frais de France

kg

16⁵⁰

14.-

MIGROS

Société coopérative MIGROS
Neuchâtel-Fribourg

offres d'emploi

Emplois fixes

Nous sommes une société de services, bien implantée dans le canton de Neuchâtel, nous cherchons pour notre succursale de La Chaux-de-Fonds,

UN CONSEILLER EN PERSONNEL

Vous êtes, de formation commerciale, avec l'expérience d'un secteur technico-commercial, industriel ou tertiaire. **Vous avez** le goût des contacts humains, le sens des affaires.

Vous aimez la négociation et votre âge se situe entre 22 et 30 ans.

Nous offrons un travail passionnant et enrichissant dans un secteur d'activité en pleine expansion, une formation sérieuse et complète, une ambiance agréable assortie de bonnes conditions.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Nous vous remercions d'avance de nous adresser vos offres de service manuscrites, curriculum vitae complet et références, à l'adresse ci-dessous.

Trav
inter

039/23 55 23

L.-Robert 64, La Chaux-de-Fonds

SCHAUBLIN

DELÉMONT

Pour compléter notre équipe de contrôle qualité, nous cherchons

un contrôleur

possédant un CFC en mécanique ou éventuellement en dessin technique

ainsi que

un décolleteur

ayant des connaissances sur tours multibroches et/ou sur tours révolvers CNC.

Ces personnes auront leur formation complétée par nos soins.

Date d'entrée: à convenir.

Les intéressés voudront bien faire leur offre manuscrite, accompagnée du curriculum vitae à

SCHAUBLIN SA, rue du Stand 4, 2800 Delémont.



Institut de physique
de l'Université de Neuchâtel

MISE AU CONCOURS

Par suite de démission du titulaire, un poste de

mécanicien de précision

est à repourvoir à l'Institut de physique de l'Université, dans le cadre d'un programme de recherche subventionné par le FNSRS (Fond national suisse pour la recherche scientifique).

Activités:

construction et mise en œuvre de projets destinés à l'enseignement et à la recherche.

Exigence:

CFC de mécanicien de précision ou titre équivalent.

Nous offrons:

- un travail varié, l'horaire variable;
- obligations et traitement légaux.

Entrée en fonctions: 1er septembre 1988 ou date à convenir.

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats sont priés de s'adresser au secrétariat de l'Institut de physique, ☎ 038/25 69 91, interne 22.

Les offres de service manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae ainsi que des copies de diplômes, de certificats et références, doivent être adressées à l'Institut de physique, M. J.-L. Dupont, administrateur, rue A.-L.-Breguet 1, 2000 Neuchâtel, jusqu'au 18 juin 1988.

Notre client est un groupe industriel international.

Nous cherchons pour ses sociétés suisses actives sur le Littoral neuchâtelois, un

responsable planification qualité

Ce collaborateur se verra confier les tâches suivantes:

- établissement de méthodes et de procédures dans le but de normaliser certaines de nos activités dans le domaine de la qualité;
- élaborer, dessiner des directives et spécifications de contrôle pour l'autocontrôle, le contrôle en cours de fabrication et le contrôle final des produits;
- préparation de programme de formation AQ;
- participation au cours de formation en tant que moniteur;
- participation active à l'étude et à la mise en place du nouveau concept « métrologie informatique »

L'entregent, le dynamisme et le goût pour un travail indépendant sont trois qualités indispensables pour occuper ce poste à responsabilités.

La préférence sera donnée à un collaborateur de formation technique, détenteur d'un diplôme ASPQ « technique de qualité 1 ou 2 ».

La connaissance des langues allemande et anglaise serait un avantage.

Le salaire et les prestations sociales sont de premier ordre et en relation avec les exigences requises.

Nous vous assurons que les candidatures seront traitées avec la plus grande discrétion.

Faire offre par écrit à la direction de

revisuisse

Société suisse de révision, rue du Môle 6,
2001 Neuchâtel 1, M. F. Geissbühler.

au printemps

Nous cherchons

une vendeuse

(à temps complet), rayon maroquinerie.
Entrée: tout de suite ou à convenir.

une vendeuse

(à temps partiel), rayon bijouterie.
Entrée: début août.

une vendeuse

(à temps partiel), rayon kiosque.
Entrée: début août.

Pour tous renseignements et rendez-vous:
☎ 039/23 25 01, M. Monnet, chef du personnel.

La Chaux-de-Fonds

CSA

Construction de machines, d'outillages de précision, d'étampes industrielles, de moules. Fabrication de caractères. Injection de pièces techniques en plastiques. Traitements des surfaces plastiques et métalliques. Traitements thermiques. Usinage chimique.

cherche

Ingénieur en informatique

en qualité de

Responsable système

d'un environnement HP 1000 et HP 9000 avec base de données pour des applications techniques (DAO et CFAO)

Ce poste comprend:

- la maintenance software du système;
- le développement de nouveaux logiciels en langage Fortran, Pascal et Basic;
- l'assistance et la formation des utilisateurs.

Nous garantissons une discrétion absolue.

Adresser offres avec curriculum vitae au **directeur du personnel de Caractères SA, rue du Plan 30, 2000 Neuchâtel.**

Les promesses sont helvétiques

Revue de presse après Suisse - Espagne de football

Venant après la contreperformance de Lausanne face à l'Angleterre, le match nul obtenu par la Suisse, à Bâle, face à l'Espagne (1-1), réconcilie le monde journalistique avec l'équipe nationale de Daniel Jeandupeux. De façon unanime, on relève les progrès de la «Nati». «Crescendo à Saint-Jacques» pour *Le Nouvelliste*-

Feuille d'Avis du Valais de Sion, «Vaillants Helvètes pour La Suisse de Genève», «Les promesses sont helvétiques» pour *24-Heures* de Lausanne, et encore, pour ce qui est du Tessin, «Una Svizzera convincente», une Suisse convaincante. Jacques Mariéthoz («Le Nouvelliste») insiste sur la progression helvétique: La Suisse a trans-

formé la mélodie inachevée de Kaiserslautern et de la Pontaise. A Saint-Jacques, en s'approchant toujours plus des meilleurs Européens, elle a mené la vie dure aux grands d'Espagne.

pendant, également en Wyss, la découverte de la partie: Bien qu'il lâchât pied sur la fin, l'Argovien, évoluant en véritable plaque tournante, allia la prise audacieuse de responsabilités à des gestes techniques de qua-

WYSS À LA UNE

Romands ou alémaniques, les observateurs sont tombés presque unanimement d'accord sur un autre point encore: Thomas Wyss fut la révélation de ce match. Tel est le titre sur cinq colonnes du journal spécialisé «Sport» de Zurich. Dans «La Suisse», avec Wyss, la révélation, Jean-Antoine Calciò rend lui aussi un vibrant hommage au sélectionné du FC Aarau, brillant suppléant au pied levé de Thomas Bickel.

L'hommage genevois s'étend même sur deux pages avec Thomas Wyss, la dernière découverte de Jeandupeux: comme un chevronné, qui s'étale sur cinq colonnes. Avant Jeandupeux, le mérite de la découverte revient, cependant, rappelons-le, à un certain Otmar Hitzfeld, qui avait ressurgi des oubliettes des «espoirs» du FC Lucerne ce talent à l'état pur.

VOLUME SUPÉRIEUR

Plus subtilement, «Le Matin» de Lausanne analyse les performances individuelles en les cernant non d'une note mais d'une appréciation précise. Fred Hirzel voit,

lité. Le bonhomme, c'est clair, a du coffre.

Jean-François Develey, dans «Le Matin» toujours, écrit à propos des Espagnols, que ce nul, ils furent tout contents de l'arracher, puis de constater le volume de jeu nettement supérieur de la Suisse. Dans le «Journal du Jura», Pierre Arlettaz fait remarquer, dans ce concert de louanges, que après une première mi-temps plutôt insipide, la Suisse a confirmé la progression générale amorcée l'an passé.

La Suisse ne s'est, cependant, une nouvelle fois pas imposée. Que manque-t-il à la Suisse pour concrétiser sa domination, s'interroge Philippe Dubath («24 Heures») avant de livrer sa propre hypothèse: Peut-être plus de maîtrise de la part de Geiger, qui rata beaucoup trop de choses (...) ou un peu de chance pour Turkylmaz (très bon). (si)



Le chemin montré par le capitaine helvétique Heinz Hermann mènerait-il au paradis ?

(Bahia-a)

Négociations interrompues

Turkylmaz trop cher pour Xamax

Stop! C'est ce que Neuchâtel Xamax a fait savoir à l'AC Bellinzone, dont les dirigeants sont vraiment trop gourmands. Les négociations entre Neuchâtelois et Tessinois, quant à l'éventuel transfert de l'attaquant international Kubiay Turkylmaz, sont donc momentanément interrompues.

Il ne faut quand même pas pousser, s'exclamait le directeur technique xamaxien Michel Favre. Raison pour laquelle Turkylmaz ne sera vraisemblablement pas «rouge et noir» la saison

prochaine. Les prétentions de Bellinzone sont nettement exagérées. Raison pour laquelle nous avons choisi d'interrompre les tractations. A moins d'un brusque changement d'attitude de la part des Tessinois, nous allons donc nous tourner vers un autre attaquant. Aucune décision n'est tombée quant au choix d'un ou de plusieurs renforts étrangers. Jürg Naegeli a visionné le Danois Jesper Olsen dimanche, mais rien n'est fait. Les choses seront clarifiées en fin de semaine. Patience... R. T.

Vonlanthen-la-menace

«Cartons» neuchâtelois chez les espoirs

● NE XAMAX - LOCARNO 6-0 (1-0)

La Maladière: 450 spectateurs. Buts: 24' Kunz 1-0, 60' Hofmann 2-0, 66' Kunz 3-0, 72' Ribeiro (penalty) 4-0, 80' Ribeiro 5-0, 87' Krattinger 6-0.

● LA CHAUX-DE-FONDS - BÂLE 4-0 (3-0)

La Charrière: 100 spectateurs. Buts: 13' Vonlanthen 1-0, 19' Vonlanthen 2-0, 26' Vonlanthen 3-0, 47' Vonlanthen 4-0.

Servette - Saint-Gall .. 1-1 (1-1)
Lucerne - Young Boys 0-0 (0-0)
Aarau - Vevey 6-0 (3-0)
Lausanne - Sion 1-0 (0-0)
Grasshopp - Bellinzone . 4-0 (2-0)

Young B. - FC Zurich 3-0 (forfait)
Wettingen - Lucerne .. 0-3 (0-1)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Grasshopp	27	18	3	6	65	26 39
2. Lucerne	27	17	4	6	75	29 38
3. Young Boys	26	15	5	6	66	37 35
4. Aarau	27	17	1	9	76	42 35
5. NE Xamax	27	16	2	9	64	43 34
6. Sion	27	13	6	8	54	36 32
7. Lausanne	26	11	7	8	41	30 29
8. Wettingen	27	13	3	11	45	37 29
9. Saint-Gall	27	11	6	10	64	46 28
10. Bâle	26	11	1	14	45	58 23
11. Servette	27	9	5	13	48	48 23
12. FC Zurich	27	9	4	14	42	44 22
13. Bellinzone	25	7	6	12	33	52 20
14. Chx-de-Fds	26	7	3	16	36	79 17
15. Locarno	27	4	4	19	31	92 12
16. Vevey	27	4	2	21	29	113 10

Concours Euro-Pronostic

Premier prix: un téléviseur valeur: Fr. 1600.-
Deuxième prix: un coffret d'art valeur: Fr. 600.-
Du troisième au cinquième prix: un abonnement de 6 mois à L'Impartial
Du sixième au dixième prix: un abonnement de 3 mois à L'Impartial
Du onzième au vingtième prix: une reproduction d'art ou un t-shirt L'Impartial

Règlement: le concours est ouvert à tous (un bulletin par participant). Total idéal à atteindre: **20 points**. Les décisions du jury seront sans appel. Il ne sera échangé aucune correspondance au sujet du concours.

Bulletin de participation

Dans chaque case, inscrire le pronostic, 1, X ou 2.

1 Victoire de la première équipe citée	1. RF Allemagne - Italie	<input type="checkbox"/>
X Egalité/match nul	2. Danemark - Espagne	<input type="checkbox"/>
2 Victoire de la deuxième équipe citée	3. Angleterre - République d'Irlande	<input type="checkbox"/>
	4. Pays-Bas - URSS	<input type="checkbox"/>
	5. RF Allemagne - Danemark	<input type="checkbox"/>
	6. Italie - Espagne	<input type="checkbox"/>
	7. Angleterre - Pays-Bas	<input type="checkbox"/>
	8. République d'Irlande - URSS	<input type="checkbox"/>
	9. RF Allemagne - Espagne	<input type="checkbox"/>
	10. Italie - Danemark	<input type="checkbox"/>
	11. Angleterre - URSS	<input type="checkbox"/>
	12. République d'Irlande - Pays-Bas	<input type="checkbox"/>

Quelles équipes (4) participeront aux demi-finales (rappel: les 2 premières de chaque groupe)?

13. _____ 15. _____

14. _____ 16. _____

Quelles seront les deux équipes finalistes?

17. _____ 18. _____

Quelle équipe remportera l'Euro 88 (2 points)?

19-20. _____

Nom: _____ Prénom: _____

Rue: _____ Localité: _____

A retourner jusqu'au jeudi 9 juin 1988 à:

L'Impartial
 Rédaction des sports
 Euro 88
 Rue Neuve 14
 2300 La Chaux-de-Fonds

COMITÉ ROMAND POUR DES TRANSPORTS EFFICACES - DÉLÉGUÉ J.-C. HENNET

HARMONIE DES TRANSPORTS

OUI

A LA PCT LE 12 JUIN

POUR...

- L'AMÉLIORATION DES TRANSPORTS PUBLICS
- UNE AIDE FÉDÉRALE ACCRUE POUR LES RÉGIONS
- UNE MOBILITÉ DE QUALITÉ...

P.S.: La PCT introduit une nouveauté essentielle: la constitution d'un compte spécial pour les transports publics. Ainsi, et contrairement aux allégations des adversaires de la PCT, les automobilistes ne financent pas exclusivement les coûts imputables au trafic automobile.

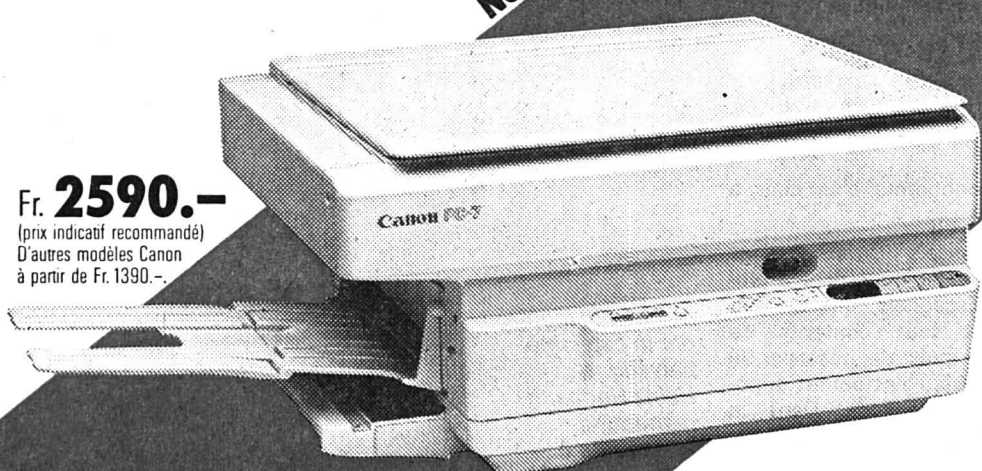
OUI

A LA COORDINATION DES TRANSPORTS

Le petit copieur qui fait zoom.

Nouveau!

Fr. **2590.-**
(prix indicatif recommandé)
D'autres modèles Canon
à partir de Fr. 1390.-



Canon Copybaby PC-7

Il augmente votre capacité de copie tout en réduisant vos problèmes de place. Avec zoom en continu de 70 à 122%, réduction et agrandissement en deux passages, vitre d'exposition fixe (51x47x20 cm), exposition automatique, présélection jusqu'à 99 copies et module de copie interchangeable en cinq couleurs. Service après-vente compris.

robert gubler
La maîtrise de l'information.
Industriestrasse 14, 8305 Dietlikon
tél. 01/833 52 80

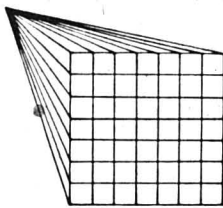
Canon

Adresses des revendeurs:

Neuchâtel: Hermann & Cie., Reymond SA, Orma SA, Marin: M. & M. Bolomey

Demande à acheter horlogerie ancienne

montres, pendules, régulateurs, outillages, fournitures, layettes et livres sur l'horlogerie d'Alfred Chapuis.
J.-F. Niklaus, Neuchâtel.
☎ 038/36 17 95 ou 25 32 94



P.-H. Heytens

Maçonnerie
Carrelage
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 23 06 83

offres d'emploi

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE



LA GENDARMERIE GENEVOISE

vous offre

un emploi stable

• une activité professionnelle pleine d'intérêt • une formation diversifiée et rémunérée • un horaire hebdomadaire de 40 heures • des soins médicaux gratuits • les uniformes à la charge de l'Etat • la retraite après 30 ans de service.

JEUNES FEMMES

- Si vous
- êtes de nationalité suisse
- avez entre 19½ et 27 ans au maximum
- le **31 juillet 1989**
- jouissez d'une bonne santé
- mesurez 160 cm au minimum
- avez une bonne instruction

DEVENEZ GENDARMES

Emploi ouvert aux femmes et aux hommes
SALAIRE ÉGAL



JEUNES HOMMES

- Si vous
- êtes de nationalité suisse
- avez entre 20 et 27 ans au maximum
- le **31 juillet 1989**
- êtes incorporés dans l'élite
- jouissez d'une bonne santé
- mesurez 170 cm au minimum
- avez une bonne instruction

DEVENEZ GENDARMES

Délai d'inscription:
17 juin 1988.

Le conseiller d'Etat chargé du Département de justice et police:
Bernard Ziegler

GENDARMERIE GENEVOISE

Je m'intéresse à votre offre, veuillez me faire connaître vos conditions.

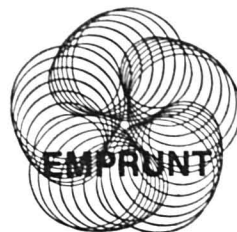
Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Localité: _____ N° postal: _____

A retourner au: CENTRE DE FORMATION DE LA POLICE Imp
Ecole de Gendarmerie - 18, rue de la Fontenette, 1227 Carouge,
Pour tous renseignements: tél. 022/42 12 80 - 022/27 51 11

finance



Banque Européenne d'Investissement Luxembourg

4 5/8 % p.a.

**Emprunt 1988 - 1998
de fr. s. 150 000 000**

Le produit de l'emprunt sera utilisé pour le financement de ses opérations ordinaires de prêts.

Prix d'émission

100%

+0,15 % timbre fédéral de négociation

**Délai de souscription
jusqu'au 9 juin 1988,
à midi**

No de valeur: 435 593

Modalités de l'emprunt

Durée:
10 ans au maximum

Remboursement:
Le 20 juin 1998, rachats annuels de 1992 à 1997 de fr. s. 5 mio au maximum au cas où les cours ne dépassent pas 99 ½ %.
Possibilité de remboursement par anticipation à partir de 1993 au prix de 101 ½ % diminuant de ½ % par an

Titres:
obligations au porteur de fr. s. 5000 et fr. s. 100 000

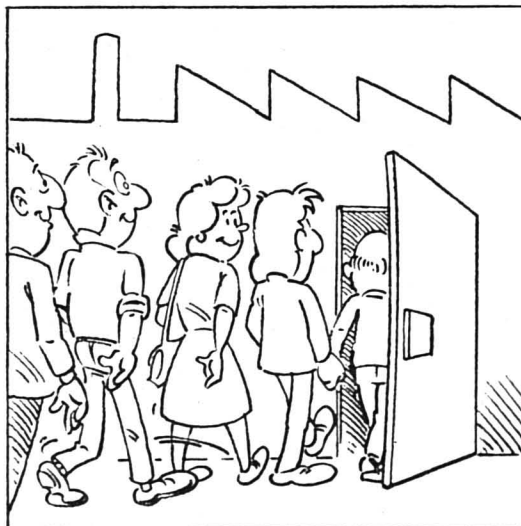
Libération:
20 juin 1988

Coupons:
coupons annuels au 20 juin

Cotation:
sera demandée aux bourses de Bâle, Zurich, Genève, Berne et Lausanne

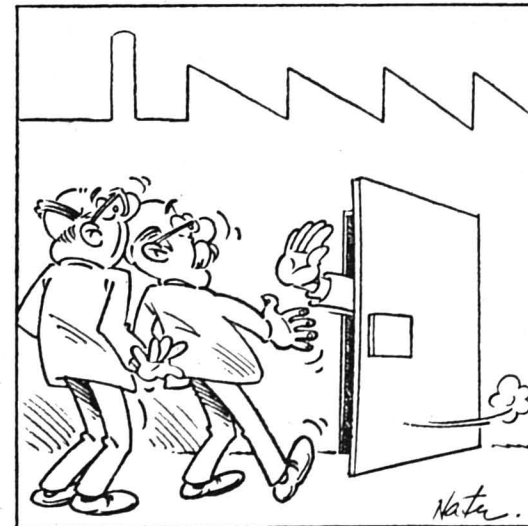
L'annonce de cotation paraît en allemand le 7 juin 1988 dans les «Basler Zeitung», «Neue Zürcher Zeitung» et en français dans le «Journal de Genève». Les banques soussignées tiennent à disposition des prospectus détaillés.

Société de Banque Suisse	Crédit Suisse	Union de Banques Suisses
Banque Populaire Suisse		Banque Leu SA
Banques Cantonales Suisses		
Banque Julius Bär & Cie SA		Banque J. Vontobel & Cie SA
Rahn & Bodmer		Wegelin & Co.
Banque Sarasin & Cie		PBZ Privatbank Zürich
Banque Suisse de Crédit et de Dépôts	Banque Hofmann SA	Banque Cantrade SA
BSI - Banca della Svizzera Italiana		Banque Romande
Banque Hypothécaire et Commerciale Suisse - HYPOSWISS	La Roche & Co.	Banque Privée Edmond de Rothschild SA
Compagnie de Banque et d'Investissements CBI		Banque Union de Crédit
Deutsche Bank (Suisse) SA	Algemene Bank Nederland (Schweiz)	Banque Bruxelles Lambert (Suisse) SA
Banque Nationale de Paris (Suisse) SA	Chase Manhattan Bank (Switzerland)	Commerzbank (Suisse) SA
HandelsBank NatWest	Lloyds Bank Plc, Geneva Branch	Mitsui Finanz (Schweiz) AG
Samuel Montagu (Suisse) SA	J. Henry Schroder Bank AG	SOGENAL Société Générale Alsacienne de Banque
Yamaichi (Switzerland) Ltd.		



L'initiative exige la mise à la «préretaire obligatoire». C'est faire bien peu cas des aspirations différentes des individus. Tout le monde ne souhaite pas cesser de travailler prématurément.

Une exigence aussi rigide n'est ni bonne ni juste et doit être repoussée. Il faut plutôt s'efforcer de développer un système de retraite à la carte.



Ne menaçons pas l'

AVS

NON à l'initiative sur l'abaissement de l'âge de la retraite

Comité neuchâtelois contre l'affaiblissement de l'AVS
Responsable Didier Burkhalter

Coup double pour Steffi et Mats

Les vainqueurs de Roland-Garros à mi-chemin du Grand Chelem

Les 58e championnats internationaux de France de tennis sur terre battue se sont terminés, dimanche, au stade Roland Garros, à Paris, sur un goût d'inachevé. A cause de deux champions d'exception que sont l'Allemande de l'Ouest Steffi Graf et le Suédois Mats Wilander, les lauréats en simple.

Pour ses 60 ans d'existence, le stade Roland-Garros, construit en 1928, a pourtant vécu en 1988 des heures exaltantes grâce à une jeunesse triomphante. A l'image d'André Agassi, le dernier né du tennis américain, et de la petite Espagnole Arantxa Sanchez, la cadette d'une famille de champions.

Mais le week-end final qui aurait dû constituer le feu d'artifices d'une superbe quinzaine, avec des luttes acharnées et brillantes, n'a vu que des exécutions somnolentes.

LA FEMME PRESSÉE

Steffi Graf a ainsi conservé, à quelques jours de ses 19 ans, le titre féminin en infligeant une vraie punition à la Soviétique Natalia Zvereva (17 ans). Celle-ci, qui avait réussi l'exploit de vaincre l'Américaine Martina Navratilova, grande victime du tournoi avec sa compatriote Chris Evert

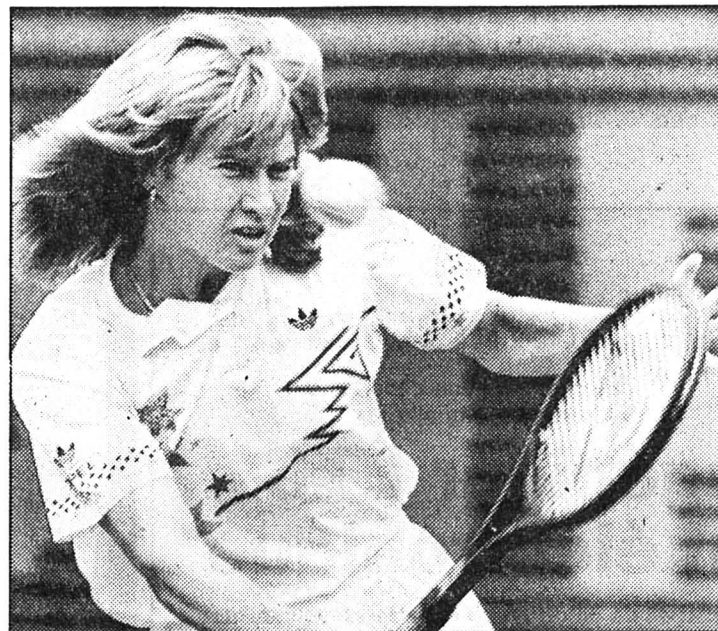
(blessée), a complètement craqué mentalement.

En finale, Graf a gagné en 34 minutes et sans perdre un jeu (6-0 6-0), ce qui ne s'était jamais produit dans la compétition.

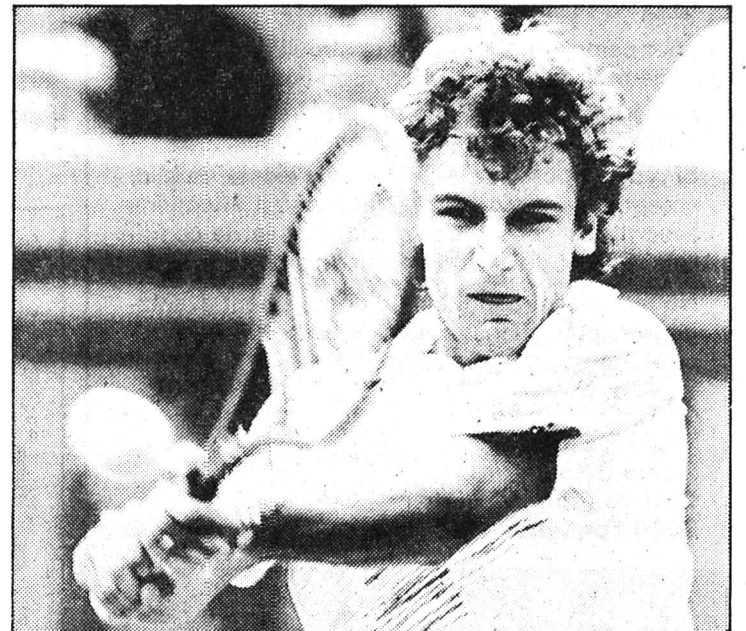
LECONTE «ENGLUÉ»

Le lendemain, le public français a assisté à une autre exécution, signée Wilander, cette fois. Pour la troisième fois de sa carrière, le Suédois devait gagner à 23 ans le titre de Roland-Garros après avoir écrasé le Français Henri Leconte, à partir du deuxième set, en une heure et 52 minutes seulement.

Débarassé dans le tournoi du tenant du titre, le Tchèque Ivan Lendl (blessé), Wilander a su saisir sa chance. Maître tacticien, le Suédois, après avoir été inquiété sérieusement dans le premier set, a parfaitement englué Leconte dans son jeu défensif comme il l'avait fait contre Agassi en demi-finales. Avec une arme



Si les styles de jeu ne se ressemblent pas, le chemin emprunté par Steffi Graf et Mats Wilander est identique.



(AP)

redoutable à sa disposition: le passing-shot.

Sa faculté de faire mal jouer l'adversaire et sa lucidité ont fait le reste. D'autant plus aisément que le Français, atteint mentalement, n'a pas reçu le soutien qu'il était en droit d'attendre d'un

public dont le cœur ne bat que pour Yannick Noah.

CAP SUR WIMBLEDON

En 1988, Steffi Graf et Mats Wilander ont connu un itinéraire semblable. L'Allemande et le Suédois ont gagné en janvier les Internatio-

naux d'Australie disputés sur des courts en «dur». Après leur triomphe à Paris, ils se trouvent ainsi à mi-chemin du Grand Chelem qui passera par l'herbe de Wimbledon à Londres, dans deux semaines, et le ciment de Flushing Meadow à New York, dans trois mois.

Or, ces deux champions, après avoir exercé leur talent de relanceur sur la terre ocre de Roland-Garros, vont se retrouver, presque sans transition, sur une planète verte qu'ils n'ont jamais conquise. Celle de Wimbledon où les attendent les grands attaquants. (si)

VOLLEYBALL

Le Locle et Bevaix sacrés

Tour final du championnat pour vétérans

Le samedi 28 mai, le tour final du championnat pour vétérans de l'Association neuchâteloise de volleyball (ANVB) s'est déroulé dans les halles chaudes-fonnières de Numa-Droz. Sept équipes féminines et sept masculines se sont affrontées pour la victoire finale.

Organisée pour la dixième fois par le VBC La Chaux-de-Fonds, cette manifestation a connu une excellente ambiance.

DAMES

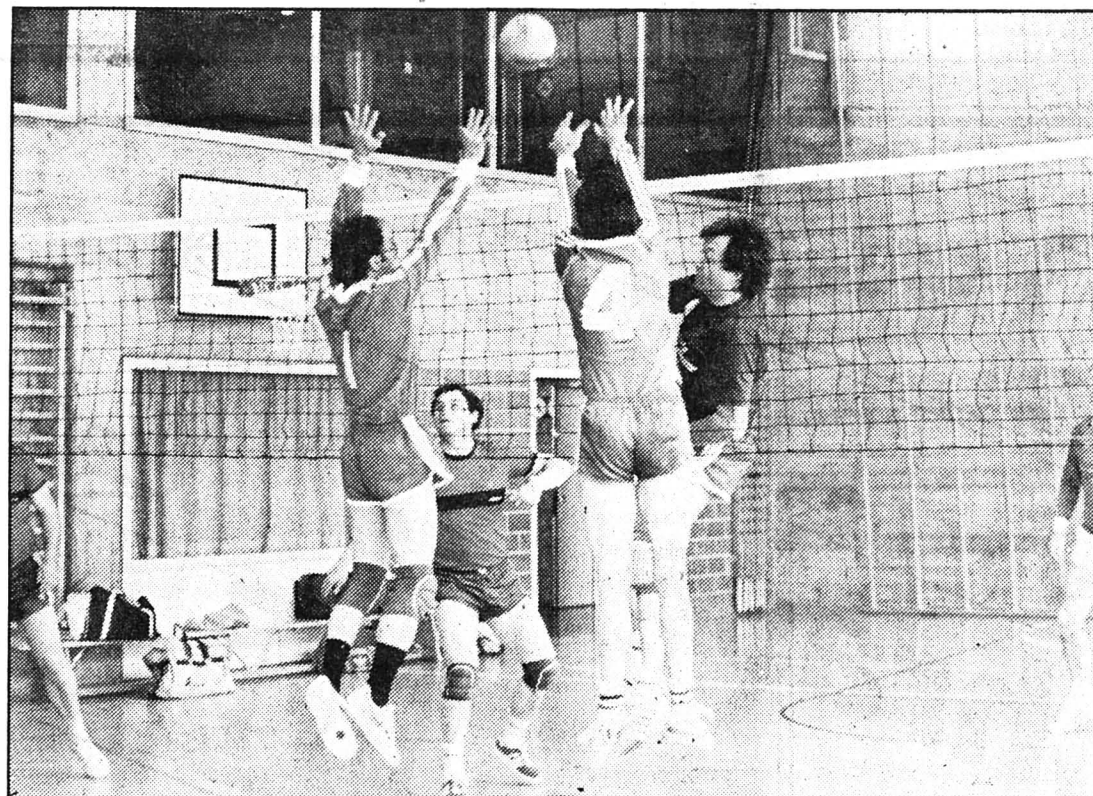
1. Bevaix, 12 matchs, 22 points; 2. La Chaux-de-Fonds, 12, 19; 3. Savagnier, 12, 16; 4. NE-Sports, 12, 14; 5. Littoral, 12, 8; 6. Bellevue, 12, 5; 7. Colombier, 12, 0.

HOMMES

1. Le Locle, 12 matchs, 19 points; 2. Colombier, 12, 16; 3. Val-de-Ruz, 12, 13; 4. Marin, 12, 12; 5. Bevaix, 12, 11; 6. La Chaux-de-Fonds, 12, 9; 7. Savagnier, 12, 4.

QUALIFICATIONS POUR LA FINALE DU CS DES JUNIORS B

Le lendemain, le VBCC accueillait dans les mêmes salles trois équipes filles, championnes des régions BE-SO-NE et quatre équipes garçons, championnes des



Les Loclois (de face) ont conquis le titre cantonal.

(Schneider)

mêmes régions. La différence de nombre s'explique par le fait que l'équipe féminine de la région Jura-Seeland avait déclaré forfait.

CLASSEMENTS

Filles: 1. Köniz (qualifié pour la finale); 2. Schönenwerd; 3. Colombier.

Garçons: 1. Schönenwerd (qualifié pour la finale); 2. Köniz; 3. Volleyboys Bienne; 4. Uni Neuchâtel. (sp)

La place aux jeunes

Puisque chez les seniors, toutes les compétitions au niveau national sont terminées et qu'au plan régional il ne reste que la finale de la Coupe neuchâteloise à disputer, il est temps de parler de la relève et des juniors.

Le tournoi qualificatif au championnat suisse junior s'est déroulé pour la première fois à Neuchâtel. Ces joutes, organisées par le VBC Neuchâtel-Sports, mettaient en compétition les champions cantonaux féminins et masculins de

Neuchâtel, Berne, Soleure et Jura-Seeland, l'équipe classée première participant au tournoi final.

LES VAINQUEURS

Chez les filles, le VBC Soleure a dominé le tournoi. Elles ont en effet remporté les trois matchs. Avec un contingent évoluant dans son ensemble en 2e ligue, cette formation faisait figure de favorite. Le jeu présenté était assez élaboré, six arrières, pénétration, etc.

Chez les garçons, même constatation: Schönenwerd, classé 2e lors de la finale 87 avait de grandes chances de se qualifier à nouveau pour le tournoi final. Là encore on remarque que l'ensemble de l'équipe évolue dans une

ligue supérieure et même en ligue nationale. La qualité du jeu présentée était très bonne tant par l'engagement que par la puissance des smashes ou la hauteur du bloc.

LES NEUCHÂTELOIS

Chez les garçons, l'équipe du VBC Neuchâtel-Sports a créé la surprise en se classant brillamment deuxième. Ce résultat tient en partie à leur bonne préparation et à leur excellent engagement des deux premiers matchs. Dommage qu'ils en aient un peu manqué lors du match décisif contre Schönenwerd.

Par contre chez les filles, l'équipe des Cerisiers-Gorgier n'a pu défendre que modestement ses chances face à des adversaires

plus expérimentées. Signalons tout de même que cette formation était la plus jeune du tournoi et une des seules à évoluer en championnat junior seulement. Avec une motivation généreuse, ces jeunes joueuses ont encore un grand potentiel de progression.

En conclusion, il est apparu que le niveau du tournoi masculin était bien supérieur. Etonnant quand on connaît les difficultés des clubs à trouver des jeunes garçons intéressés par le volleyball.

CLASSEMENTS

Filles: 1. Soleure; 2. Bienne; 3. Thounne; 4. Cerisiers-Gorgier.

Garçons: 1. Schönenwerd; 2. Neuchâtel; 3. Köniz; 4. Satus Nidau.

Wilander deuxième

Changements au classement

Le Suédois Mats Wilander, grâce à sa victoire aux Internationaux de France, a repris la deuxième place du classement mondial de l'ATP, dont le leader est toujours le Tchèque Ivan Lendl.

Le Français Henri Leconte, finaliste malheureux, a tout de même gagné quatre rangs pour se retrouver à la dixième place, juste derrière son compatriote Yannick Noah.

L'Américain André Agassi, demi-finaliste, est passé de la onzième à la sixième place, alors que le Zurichois Jakob Hlasek, 40. Claudio Mezzadri; 180. Roland Stadler; 209. Rolf Hertzog; 405. Stefano Mezzadri; 410. Stephan Medem. (si)

puisque Claudio Mezzadri, qui a perdu sept rangs, occupe la 40e place.

Classement ATP au 6 juin: 1. Ivan Lendl (Tch); 2. Mats Wilander (Su); 3. Stefan Edberg (Su); 4. Pat Cash (Aus); 5. Jimmy Connors (EU); 6. André Agassi (EU); 7. Boris Becker (RFA); 8. Miloslav Mecir (Tch); 9. Yannick Noah (Fr); 10. Henri Leconte (Fr); 11. Kent Carlsson (Su); 12. Brad Gilbert (EU); 13. Tim Mayotte (EU); 14. Anders Jarryd (Su); 15. Jonas Svensson (Su). **Puis les autres Suisses:** 32. Jakob Hlasek; 40. Claudio Mezzadri; 180. Roland Stadler; 209. Rolf Hertzog; 405. Stefano Mezzadri; 410. Stephan Medem. (si)

Double chaux-de-fonnier

Tournoi juniors catégorie IV de l'ACNT

L'Association cantonale de tennis organise un tournoi pour les futurs champions et, par la même occasion, visionne les candidats pour les compétitions de plus haut niveau.

On remarque avec étonnement que les filles nées entre 1976 et 1979 ne sont pas très bien représentées car seules 9 participantes se sont inscrites.

Lors de ces confrontations, les valeurs sont respectées car en finale, la tête de série No 1, Mille G. Widmer, de Neuchâtel, est opposée à la tête de série No 2, Mille S. Perret de La Chaux-de-Fonds.

Cette dernière a nettement

dominé la partie et gagne le tournoi sur le score de 6-1 6-1.

Chez les messieurs, se rencontrent pour la première demi-finale F. Zucarello de Colombier et M. Neiningner de La Chaux-de-Fonds. Le joueur de Colombier s'adjuge la victoire avec beaucoup de facilité par 6-1 6-3.

C. Zaugg de Neuchâtel et L. Perret de La Chaux-de-Fonds sont opposés dans la deuxième demi-finale. La qualification en finale revient à L. Perret après un match très équilibré.

Celui-ci doit donner le meilleur de lui-même en finale afin de venir à bout de son adversaire, F. Zucarello. L. Perret gagne le trophée sur le score de 6-4 6-4. (sp)

Que de renvois!

Championnat suisse interclubs de ligue nationale B

MESSIEURS

Groupe 1: Sporting BE - St-Gall 7-2; Seeblick ZH - Uzwil et Winterthour - Lausanne-Sports renvoyés.

Le classement: 1. Sporting GE 5/13 (finaliste). 2. St-Gall 5-9; 3. Lausanne-Sports 3-6; 4. Winterthour 4-6; 5. Seeblick 3-2; 6. Uzwil 4-0.

Groupe 2: Locarno - Dählhölzli

8-1; Old Boys - Seeblick II 9-0; Allmend - Sporting Derendingen renvoyé.

Le classement: 1. Allmend 4-10; 2. Old Boys Bâle 4-10; 3. Sporting Derendingen 3-9; 4. Locarno 5-7; 5. Dählhölzli 5-3; 6. Seeblick 5-0 (relégué).

DAMES

Brugg - Bienne 6-0; LTC Bâle - Carouge renvoyé. (si)

Vous le savez?
dites-le nous...

offres d'emploi

Le Touring Club Suisse cherche

**mécaniciens sur autos
ou électriciens sur autos**

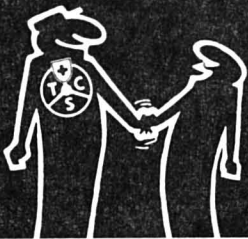
pour compléter l'équipe de patrouilleurs dans le secteur Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds.

Age idéal: 22 à 28 ans, de préférence connaissance d'une deuxième langue nationale.

Si vous appréciez le contact avec le public, acceptez le travail irrégulier, nous attendons avec plaisir votre offre, accompagnée de certificats, CFC et de la copie du permis de conduire.

Nous offrons: conditions d'engagement avantageuses, prestations sociales d'une grande entreprise, cours de perfectionnement.

Adressez votre offre à

**Touring-Secours
Pierre Geiser
Chef de groupe TCS
2046 Fontaines****TOURING CLUB SUISSE**
La différenceJambe-Ducommun 21
2400 Le Locle
☎ 039/31 85 65recherche pour son département
«fabrication»**2 électriciens
sur machines prototypes**Connaissances des automates
souhaitées.

S'adresser à M. Cherbuin

printemps

Nous cherchons pour notre bar/tea-room

dame d'office

(à temps partiel).

Entrée: tout de suite.

Les personnes intéressées prennent contact
avec le bureau du personnel,
☎ 039/23 25 01.**Intermedics S.A.**cherche, pour son département
«assurance de qualité»:**ingénieur ETS
en électronique**

Les tâches de ce nouveau collaborateur seront:

- analyse des produits en retour;
- tests à long terme de nos produits;
- tests avant fabrication de nouveaux produits;
- analyse des problèmes en cours de fabrication.

Profil désiré:

- pratique en électronique analogique et digitale;
- bonnes connaissances de l'anglais écrit et parlé;
- intérêt pour les problèmes physiques;
- aptitude à travailler de façon indépendante.

Les personnes intéressées sont priées
d'envoyer leurs offres manuscrites
accompagnées des documents usuels
à **Intermedics SA, Chemin-Blanc 36,
2400 Le Locle.****VOUMARD**

Notre entreprise est active dans le secteur des machines à rectifier. Plus de 80% de nos produits sont exportés dans tous les pays industrialisés; ils sont fabriqués dans nos usines situées à La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel.

Nous cherchons pour notre service technique après-vente:

**un ingénieur ETS en électronique
ou électronicien ET**

Activités:

- interventions et dépannages chez nos clients en Suisse et à l'étranger (µP et CNC);
- formation de nos clients pour la programmation de nos machines en «mode ISO», ainsi que pour le diagnostic des pannes et la maintenance électronique;
- conception des programmes en «mode ISO» pour la rectification de pièces clients.

Profil souhaité:

- connaissances en informatique;
- capacité de concevoir des programmes en «mode ISO»;
- sens des contacts avec la clientèle;
- capacité à transmettre du know-how;
- maîtrise du français et de l'allemand, anglais souhaité;
- personne dynamique ayant de l'initiative personnelle.

Nous offrons:

- travail varié et contacts avec notre clientèle internationale;
- formation et spécialisation dans nos usines;
- poste à responsabilités.

De plus, nous cherchons pour notre bureau technique à La Chaux-de-Fonds:

**un dessinateur constructeur
en machines-outils**

chargé de la réalisation active de nouvelles constructions dans notre domaine de machines à rectifier.

Profil souhaité:

- formation de niveau ingénieur ETS;
- expérience de quelques années en bureau technique dans le domaine de la machine-outil ou de l'automatisme;
- aptitudes aux responsabilités que nécessitent les charges de la réalisation d'un projet, de l'étude à sa réalisation pratique.

Les personnes intéressées par l'une ou l'autre de ces fonctions, sont invitées à adresser leurs offres écrites avec curriculum vitae et copies de certificats à:

**Voumard Machines Co SA, rue Jardinière 158,
2300 La Chaux-de-Fonds, à l'attention du chef du personnel, M. D. Guillet,**
ou de prendre contact directement par téléphone avec M. Guillet
pour de plus amples informations, ☎ 039/25 11 77.**L'Impartial**

bouge...

L'Imparaphrase

...bougez avec

L'ImpartialUn jeu original
en collaboration avec

Office du Tourisme du Tessin

**Voulez-vous
gagner
jusqu'à 5000 fr.?
en bon de voyage?**

Alors jouez avec



et



en découvrant une phrase mystère fantaisiste

Comment?En lisant chaque jour **L'Impartial**

dans lequel vous découvrirez une grille progressivement complétée qui vous donnera jour après jour des indices pour trouver la solution

Pour les défavorisés des ondes qui ne peuvent capter RTN-2001, une possibilité leur sera offerte de jouer aussi sur la seule base du coupon publié quotidiennement dans L'Impartial.

En écoutant  du lundi
au vendredi

de 11 h 30 à 12 h 30. Vous avez alors l'occasion, en appelant le 038/244 800, de proposer une consonne. Si elle figure dans la phrase mystère, vous gagnez un petit cadeau, et surtout vous pouvez proposer une phrase.

Les prix?

Si vous trouvez la bonne phrase, vous remportez le gros lot:

1er jour, 5000.-;	2e jour, 4000.-;
3e jour, 3000.-;	4e jour, 2000.-;
5e jour, 1000.-;	6e jour, 500.-;
7e jour, 400.-;	8e jour, 300.-;
9e et suivants, 200.-;	

Une initiative originale

La voile et le tennis liés en compétition

Une idée originale a été mise au point par les organisateurs du «Bonnet Race Spirit». En effet, pour la première fois voile et tennis sont réunis dans une manifestation ouverte à toute la population neuchâteloise.

Par leur nature, leurs règles et leur philosophie, le tennis et la voile semblent très éloignés l'un de l'autre. Et pourtant si proche dès que la compétition s'en mêle.

VOILE

Tous les navigateurs des lacs jurassiens possédant un vrai voilier de croisière, qu'ils soient affiliés ou non à un club, pourront participer aux régates.

Une régata courte aura lieu éventuellement déjà le soir dès l'inscription, soit le vendredi 26 août 1988. Le samedi sera donné le départ de la régata Nid-du-Crô-Auvernier. Le même soir, une régata en Laser se déroulera à Auvernier.

Le dimanche 28 août 1988 verra le départ de la régata Auvernier - Estavayer.

TENNIS

Du 13 juin au 11 septembre 1988, et ceci chaque semaine, se



Et pourtant, ces voiliers ne ressemblent guère à des raquettes de tennis... (ASL-a)

déroulera le tournoi de tennis «Bonnet Race Spirit». Celui-ci s'adresse à tous les joueurs et joueuses classés série D ou non licenciés.

L'originalité de ce tournoi réside dans le fait que les poules de trois joueurs ou joueuses seront formées de telle manière que chaque participant jouera au

minimum deux matchs. Il est possible de participer à autant de poules que désirées pendant la saison. (sp)

LUTTE

Neuchâtelois en vue

64e Fête cantonale fribourgeoise

C'est par un temps clément, et devant une foule estimée à 3000 personnes, que 170 lutteurs ont participé à la 64e Fête cantonale fribourgeoise, qui s'est disputée à Kerzers.

Plusieurs couronnés fédéraux faisaient partie de ces lutteurs.

Les lutteurs neuchâtelois ont accompli une bonne performance d'ensemble.

Henri Evard, couronné romand, s'est en effet classé au neuvième rang, juste derrière les

couronnes. Edouard Stähli, qui n'est âgé que de 17 ans, a terminé au même rang. Quant à Jean-Marc Thiébaud, il a pris la dixième place.

RÉSULTATS

1. Rolf Wehren (Greyerz); 2. Gabriel Yerly (Greyerz), Nicolas Guillet (Greyerz) et Werner Jakob (Kerzers). **Puis:** 9. Henri Evard (Neuchâtel) et Edouard Stähli (Neuchâtel); 10. Jean-Marc Thiébaud (Neuchâtel). (sp)

LE SPORT EN BREF



Sport automobile

Double pour Rick Mears

L'Américain Rick Mears (Penske-Chevrolet) a remporté les 200 Miles de Milwaukee, comptant pour le championnat CART, signant ainsi sa deuxième victoire en l'espace de huit jours (la 24e de sa carrière) après son succès dans les 500 Miles d'Indianapolis.

Et de quatre pour Geoff Brabham

L'Australien Geoff Brabham (Nissan) a signé sa quatrième victoire consécutive dans le championnat IMSA. Il a remporté les Trois heures du Mid-Ohio, à Lexington, huitième épreuve de la saison.

Bordoli s'impose à Varano

Jakob Bordoli a obtenu sa deuxième victoire de la saison au cours de la quatrième manche du championnat suisse sur route, à Varano, en Italie. Il consolide ainsi sa première place au classement provisoire de catégorie course. **Formule III:** 1. Jakob Bordoli (Schiers) Martini, 23 tours en 18'50"04; 2. Rolf Kuhn (Wattwil) Reynard; 3. Bernard Thuner (Signy) Dallara. **Championnat suisse:** 1. Bordoli 59; 2. Thuner 51; 3. Kuhn 48.

Philippe Favre sur le podium

La neuvième manche du championnat d'Angleterre de formule 3, sur le circuit de Silverstone, a permis à Philippe Favre de monter pour la deuxième fois de la saison sur le podium. Le Genevois s'est en effet classé 3e.



Athlétisme

Record pour Regula Aebi

Regula Aebi a confirmé à l'occasion du tour préliminaire des championnats suisses interclubs les progrès démontrés ces dernières semaines. A Langenthal, devant son public, elle a amélioré de 15 centièmes le record national du 200 m, détenu depuis 15 ans par Brigitte Senglaub, le portant à 23"16. La limite qualificative pour Séoul (23"00) n'est plus très loin.

Record de Suisse sur 20 kilomètres

A Lugano, l'Yverdonnois Aldo Bertoldi a établi un nouveau record de Suisse du 20 kilomètres marche sur piste, en réalisant le temps de 1 h 30'38"4. L'ancien record appartenait au Montheysan Sylvestre Marclay en 1 h 32'33"0, performance établie en 1984.



Natation

Karin Singer cinquième à Séoul

Les épreuves préolympiques de Séoul se sont fort bien passées pour la Suisse Karin Singer, qui a confirmé ses prétentions en prenant la cinquième place de l'épreuve individuelle. Elle n'a été battue que par des «grandes», à savoir l'Américaine Tracy Ruiz Conforto, championne olympique, la Canadienne Carolyn Waldo, championne du monde, la Japonaise Mikako Kotani et la championne d'Europe, la Française Muriel Hermine.



Football

Wimbledon menace l'UEFA

Wimbledon, vainqueur de la Coupe d'Angleterre, menace d'intenter une action en justice contre l'UEFA si cette instance décidait de ne pas lever l'interdiction faite aux clubs anglais de participer aux compétitions européennes. Sam Hammam, homme d'affaires libanais propriétaire du club londonien, a consulté des avocats pour savoir quels types de poursuites étaient à envisager contre l'UEFA...

Un Allemand à Martigny

Martigny-Sports annonce l'engagement pour la saison 88-89 d'un réserviste du club allemand de Bundesliga, SC Karlsruhe. Il s'agit de l'attaquant Jörg Fuchslocher (23 ans). Très grand (1 m 86), Fuchslocher joua successivement au TSV Waldenbronn, Kickers Stuttgart et FV Zuffenhausen avant de tenter sa chance à Karlsruhe en 1987.

Luttrop à Winterthur

Le FC Winterthur a mis un terme au contrat de son entraîneur Ernst Rutschmann, qui courait pour une année encore. Afin de le remplacer, le club zurichois a fait appel à l'Allemand Otto Luttrop, bien connu en Suisse, où il a déjà opéré, comme joueur, joueur-entraîneur ou entraîneur à Lugano, Chiasso, Sion, Lucerne, SC Zoug et Olten.

ARTS MARTIAUX

L'Europe à la porte

Quatrième titre pour Tiziano Ubaldi

Le full-contact à La Chaux-de-Fonds n'est pas entré en léthargie. Reprenant le flambeau transmis par Angelo Jaquot et Umberto Manfredonia, voilà que Tiziano Ubaldi (1965) décroche pour la quatrième fois le titre national.

Combattant chez les «moyens» (- 75 kg), le Chaux-de-Fonnier a démontré le week-end dernier à Saint-Gall qu'il n'avait rien perdu de ses qualités intrinsèques.

Cette nouvelle consécration (la troisième d'affilée) vient à point nommé pour ce sportif attiré

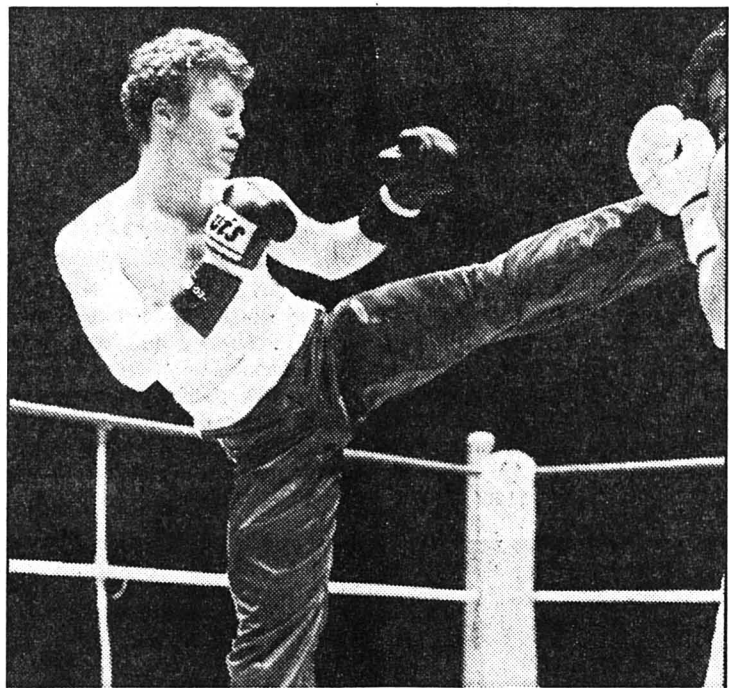
maintenant aussi par la boxe anglaise. L'exploit est d'autant plus remarquable que Tiziano Ubaldi mène conjointement la préparation du championnat suisse de boxe traditionnelle, l'animation et l'entraînement des pratiquants du full-contact à la salle du Rocher, et son maintien au top-niveau d'une discipline très astreignante.

EXPÉDITIF

Les Saint-Gallois Rainer Hugli et Werner Rüdtschüle ont dû s'incliner le plus normalement du

monde face au jeune Chaux-de-Fonnier, à qui quelques minutes seulement furent nécessaires pour retrouver toutes ses sensations. Le premier adversaire fut éliminé aux points, le second au cours du 3e round (arrêt de l'arbitre).

Tiziano Ubaldi envisage une nouvelle participation aux championnats d'Europe cet automne, à Londres ou en Irlande. A suivre. Le Chaux-de-Fonnier a certainement quelque chose à y prouver. G. K.



Tiziano Ubaldi: la belle série se poursuit. (Schneider-a)

Tir groupé neuchâtelois

Les karatékas neuchâtelois ont brillé à la Coupe FSK, récemment organisée à Zurich. Trois sportifs ont participé à cette compétition, chacun ayant tenté sa chance en kata (technique) et en kumité (combat).

Franco Pisino, après avoir échoué au deuxième tour en kata, a fait un brillant parcours en kumité - 65 kg jusqu'à la finale où il a dû s'incliner dans les dernières secondes face à son adver-

saire et remporter ainsi la médaille d'argent de cette catégorie.

Son camarade de club, Pierre Bourquin, moins chanceux en kata, aura également bien combattu en - 60 kg où il s'est octroyé la médaille de bronze.

Du côté féminin, Antonella Arietta s'est appropriée une médaille d'or en kata-dame, confirmant ainsi sa très bonne 9e place aux championnats d'Europe de Gênes, puis également celle d'argent en kumité-dame.

BASKETBALL

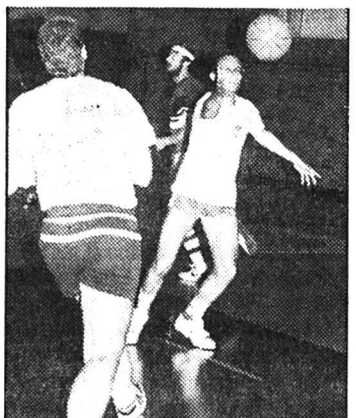
Grand succès du 1er parcours-basket

Pour clore sa brillante saison 1987-1988, ponctuée par l'ascension en LNA de la première équipe féminine, La Chaux-de-Fonds Basket innovait en organisant son 1er parcours-basket. Le but de cette manifestation - patronnée par notre journal - visait deux buts. Tout d'abord amical puisqu'il permettait à tous les membres du club, garçons et filles, des scolaires aux vétérans,

minimale de 20 centimes chaque panier réussi par leur filleul.

EN QUELQUES CHIFFRES

Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître, puisque ce pre-



Le premier parcours-basket a été couronné d'un grand succès. (Schneider)

mier parcours, qui s'est déroulé vendredi dernier, avait attiré un nombreux public au Pavillon des Sports. Ce ne sont pas moins de 59 participants, parrainés par 543 personnes, qui ont effectué leur parcours de vingt minutes. Ils ont, ensemble, réussi 2627 paniers. La meilleure performance féminine fut signée par Isabelle

Krebs (56 paniers) alors que Thierry Benoit enlevait la palme chez les garçons en scortant à 65 reprises.

La pleine réussite de cette manifestation permettra au club local de préparer la saison future avec une meilleure assise financière. (Imp)

Avec les sans-grade

SCOLAIRES		Fleurier - Chx-de-Fds	
TSV St-Otmar - Union	30-55		47-34
Union - ESL Vernier	67-41	Marin Chx-de-Fds	50-16
Pully - Union	75-52	Université - Marin	60-41
BC Lugano - Union	89-42	Université - Fleurier	20-48
MINIS		CLASSEMENT FINAL	
Université - Marin	83-10	1. Université	12 24 716-233
Université - Union	85-10	2. Marin	11 14 527-424
Union - Fleurier	35-30	3. Union	12 8 324-608
Marin - Fleurier	58-10	4. La Chx-de-Fds	11 4 321-546
		5. Fleurier	6 2 129-306

Patronage



de se réunir à la même heure et au même endroit, pour marquer encore quelques paniers avant les vacances. Ensuite financier, chaque participant s'était trouvé un ou plusieurs parrains qui s'étaient engagés de financer d'une mise

Football:
Turkyilmaz trop
cher pour Xamax
Page 11

SPORT

Full-contact:
Quatrième titre
pour Ubaldi
Page 15

Réaction des battus du Gavia

Bernard et Zimmermann dominant la quinzième étape du Giro

Les battus du Gavia, Jean-François Bernard et Urs Zimmermann en tête, ont esquissé la réaction attendue lors de la quinzième étape du Tour d'Italie, Spondigna - Merano 2000 (83 km). Une étape dans laquelle Vincenzo Torriani a fait une «fleur» aux coureurs en supprimant l'ascension du Stelvio. La direction du Tour d'Italie a en effet jugé le col impraticable.

Dans des conditions une nouvelle fois difficiles avec la pluie et en prime la grêle dans les deux derniers kilomètres, Jean-François Bernard a fêté sa troisième victoire d'étape dans ce Giro. Au terme des 16 kilomètres d'ascension vers Merano 2000, le Nivernais a devancé Urs Zimmermann de 31 secondes, l'étonnant Flavio Giupponi de 34 secondes, le maillot rose Andrew Hampsten de 51 secondes et Eric Breukink de 1'18".

BERNARD PRÉTENTIEUX

Dans cette pente qui développait un pourcentage de 8%, Bernard a attaqué dès les premières rampes. Urs Zimmermann et Franco Chioccioli ont été les seuls en mesure de prendre sa roue. A trois kilomètres de la ligne, Bernard lâchait au train Zimmermann alors que Chioccioli avait sombré depuis longtemps déjà.

J'ai voulu montrer que mes jambes répondaient encore. Au lendemain de l'étape de Bormio où il avait concédé 9'21", Bernard s'est livré sans aucune retenue. Je ne pense pas encore au

Tour de France. Ce qui m'importe maintenant, c'est de bien terminer ce Giro. Le leader de Toshiba vise donc des victoires d'étape mais lorgne également sur le général. Il peut encore se passer bien des choses d'ici dimanche... Des propos qui laissent quelque peu songeur quand on pense aux 8'26" de retard que Bernard accuse sur Hampsten.

Le grimpeur du Colorado, même s'il n'a pas témoigné de son aisance habituelle à Merano, a réussi une excellente opération en portant au général son avance sur Breukink de 15 à 42 secondes. Aujourd'hui entre Breukink et moi, c'était la guerre. Chacun de nous a tenté de forcer la décision au début de la montée. J'ai énormément souffert, expliquait l'Américain. Mais Breukink encore plus certainement.

COURSE DE CÔTE

A l'image du maillot rose, Urs Zimmermann a exploité cette étape de Merano 2000 pour progresser au général. Le Soleurois a en effet ravi la troisième place à

un Chioccioli en perdant. Son passif sur Hampsten se monte maintenant à 3'50". Un retard qui paraît malheureusement insurmontable.

Durant l'ascension finale, «Zimmi» est demeuré constamment dans le sillage de Bernard. Il m'était impossible de prendre le moindre relais. Le Soleurois avait laissé bien des forces lorsqu'il est allé contrer Bernard. Après le démarrage de Bernard, j'ai marqué un temps d'hésitation. J'ai regardé les autres. Comme personne ne bougeait, je suis parti seul.

Lundi soir à Bormio, Urs Zimmermann n'avait pas dissimulé son intention de jouer son va-tout, de multiplier les attaques. Le Stelvio, même s'il était situé à plus de 100 km de l'arrivée, se prêtait certainement à un mouvement d'envergure. Le revirement compréhensible opéré par Torriani n'a pas permis à un Zimmermann ou à un Bernard de se métamorphoser en attaquants de la première heure. L'étape s'est donc résumée à une course de côte de 16 kilomètres.

Andrew Hampsten, le premier Américain porteur du maillot rose, n'a pas encore gagné ce Giro. Il se doit de grappiller encore quelques secondes sur Breukink avant le contre-la-montre sur 43 kilomètres de Vittorio Veneto dimanche. Dans cet exercice, Breukink lui sera logiquement supérieur.

Quinzième étape, Spondigna - Merano 2000:

1. Jean-François Bernard (Fra) les 83 km en 2 h 07'00" (39,213 km/h) (20' de bon.); 2. Urs Zimmermann (S) à 32" (15"); 3. Flavio Giupponi (Ita) à 36"; 4. Andrew Hampsten (EU) à 52"; 5. Erik Beukink (Hol) à 1'19"; 6. Roberto Conti (Ita) à 2'44"; 7. Juan Tomas Martinez (Esp) à 2'49"; 8. Pedro Delgado (Esp) m.t.; 9. José Luis Laguia (Esp) à 3'00"; 10. Franco Vona (Ita) à 3'14"; 11. Angelo Lecchi (Ita) à 3'16"; 12. Stefano Giuliani (Ita) à 3'16"; 13. Franco Chioccioli (Ita) m.t.; 14. Benny Van Brabant (Bel) à 3'27"; 15. Jiri Skoda (Tch) m.t.; 16. Beat Breu (S) m.t. Puis: 48. Toni Rominger (S) à 6'09"; 62. Rolf Järmann (S) à 7'05"; 63. Giuseppe Saronni (Ita) m.t.; 68. Kurt Steinmann (S) à 7'43"; 74. Bruno Herlimann (S) à 8'54"; 77. Jörg Müller (S) à 9'09"; 78. Daniel Wyder (S) m.t.; 80. Werner Stutz (S) à 9'30"; 90. Antonio Ferretti (S) m.t.; 91. Daniel Gisiger (S) m.t.; 103. Stefan Joho (S) à 11'13"; 126. Urs Freuler (S) à 13'11". 143 partants, 143 classés.

Classement général: 1. Hampsten 70 h 33'59"; 2. Breukink à 42"; 3. Zimmermann à 3'50"; 4. Giupponi à 4'29"; 5. Chioccioli à 6'18"; 6. Bernard à 8'25"; 7. Marco Giovannetti (Ita) à 11'01"; 8. Peter Winnen (Hol) à 11'43"; 9. Stefano Toma-



Jean-François Bernard précède Urs Zimmermann: l'image de la montée vers Merano 2000. (AP)

sini (Ita) à 12'31"; 10. Delgado à 06'21"; 63. Wyder à 1 h 12'37"; 11. Breu à 12'54"; 12. Marc Madiot (Fra) à 14'55"; 13. Vandelli à 18'10"; 14. Emanuele Bombini à 25'33"; 15. Raul Alcala à 29'54". Puis: 36. Järmann à 51'42"; 38. Rominger à 52'56"; 58. Stutz à 1 h 00'55". (si)

Un véritable tremplin

Bientôt le huitième Tour du Jura

Dans dix jours exactement, le 8e Tour du Jura cycliste battra son plein. Du vendredi soir 17 juin au dimanche 19 juin, 160 coureurs cravacheront dur tout au long des 290 km du parcours afin de succéder au palmarès à Daniel Hirs, vainqueur de l'édition précédente.

Qui sera l'heureux élu? Peu importe. Mais ce dernier ajoutera son nom à la liste des vainqueurs, une liste encore certes précieuse mais dotée déjà de certains gros bras.

QUE DE NOMS

Lors de l'édition initiale en 1981, alors que l'on dénombrait une nonantaine d'amateurs au départ, c'est à Daniel Wyder que reviendra le maillot du vainqueur. Un Daniel Wyder qui se retrouvera chez les pros par la suite et qui se manifestera le plus souvent possible, fréquemment même lors des prologues des diverses grandes épreuves.

Douze mois plus tard, Stefan

Joho se classera deuxième à 5 misérables secondes de Jochen Baumann. Si, depuis, on a quelque peu perdu la trace de celui-ci, Joho pour sa part collectionnera les victoires professionnelles. Une vingtaine au total dont une toute fraîche au Giro 88 sans oublier ce splendide 4e rang obtenu lors du Paris-Roubaix et ses maudits pavés, il y a à peine trois mois. Un véritable espoir.

Puis, fait unique dans les annales, un étranger gravira la plus haute marche du podium. Mark Van Orsouw s'adjugera le Tour en 1983, se joindra par la suite au peloton du Tour de France pour ressurgir cette année en terminant 4e du Tour du Nord-Ouest,

épreuve remportée par le Suisse Urs Freuler.

Et pourquoi s'arrêter en si bon chemin? Qui n'a jamais entendu parler de Pius Schwarzenstruber, maillot jaune en 84, de Jörg Müller, sacré champion suisse professionnel en 87, ou encore de Rolf Järmann, vainqueur du pro-

logue en 85, lui qui terminera second à Delémont lors d'une étape jurassienne du récent Tour de Romandie.

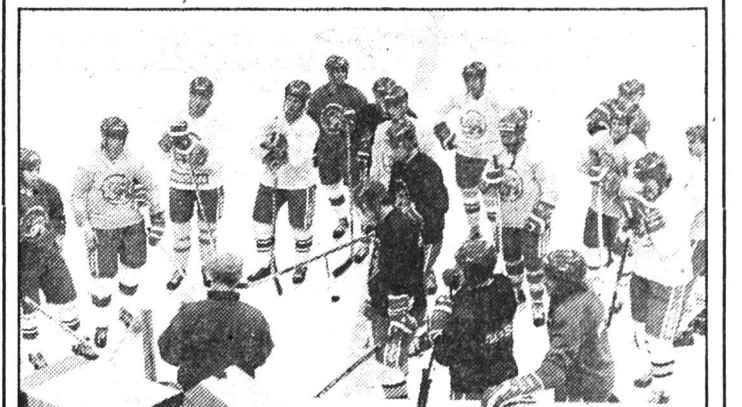
Soit, le public jurassien est averti: il verra de ses propres yeux des cyclistes qui, à l'avenir signeront peut-être de véritables exploits. (sp)



Daniel Wyder avait été le premier vainqueur du Tour du Jura, en 1981. (Widler-a)

HOCKEY SUR GLACE

Soutien à la «Nati»



L'équipe nationale suisse se retrouvera dès cet été pour ses premiers entraînements. (ASL - a)

L'assemblée générale de la Ligue suisse de hockey sur glace, qui s'est tenue à Berne, a été placée sous le signe d'un soutien total à l'équipe nationale. C'est ainsi qu'une hausse des taxes payées par les clubs à la LSHG a été décidée, de 60.000 à 70.000 francs pour la LNA et de 30.000 à 33.000 francs pour la LNB, dans l'optique de créer une base financière idéale pour l'équipe de Suisse en vue des mondiaux de 1989.

Par ailleurs, le président central René Fasel a annoncé que la LSHG soutiendrait le projet de centre sportif à Montilier, avec une participation de 700.000 francs destinés à la construction d'une salle d'entraînement.

Enfin, le programme de l'équipe nationale pour la prochaine saison a subi une modification: l'Autriche ayant décidé de ne déléguer qu'une équipe B au tournoi du Mont-Blanc à Grenoble (26 décembre - 2 janvier), Simon Schenk a renoncé également à y prendre part. A la place, la formation helvétique participera du 26 au 31 décembre à un tournoi à Stuttgart, où elle affrontera la RFA, la Pologne et l'URSS B.

LE NOUVEAU PROGRAMME

25-29 juillet 1988: camp de condition physique à Sigriswil.

1-4 septembre: camp d'entraînement avec matchs contre l'Autriche à Lustenau (2) et Rapperswil (3).

7-13 novembre: camp d'entraînement avec matchs contre la Finlande (11) et la Suède (12) à Berne.

30 novembre-4 décembre: camp d'entraînement avec deux matchs contre l'URSS à Lugano (2) et Genève (3).

26-31 décembre: tournoi à Stuttgart avec la RFA, la Pologne et l'URSS B.

1-4 février 1989: camp d'entraînement avec deux matchs contre la RDA (lieu inconnu).

13-18 mars: camp d'entraînement avec deux matchs contre une sélection de RFA (lieu inconnu).

20-25 mars: camp d'entraînement en Suède avec deux matchs contre la France (21) et la Suède (23).

26-29 mars: camp d'entraînement en Norvège avec un match contre Oslo (26) à Lillehammer.

30 mars-9 avril: mondiaux B à Oslo. (si)

Venez faire un essai routier!

NISSAN

NISSAN SILVIA 1.8 Turbo.

Garage-Carosserie de l'Est

La Chaux-de-Fonds - Est 29-31

☎ 039/28 51 88 - Ouvert le samedi

EXPOSITION PERMANENTE

JUDO

Perchettes médaillées

Douze membres du Judo Sport Auvier ont pris part au 2e tournoi national de Peseux qui s'est déroulé les 4 et 5 juin; bien organisée, cette manifestation a attiré un nombreux public.

En catégorie junior - 86 kg, Dimitri Challandes s'est classé troisième. Laurent Romano, en catégorie élite, trois victoires sur quatre combats, remporte également une médaille de bronze comme Thierry Beausire qui, en catégorie écolier - 33 kg, est aussi monté sur la troisième marche du podium. (Ta)

Feu: 118

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS	Sport et informatique	19
LE LOCLE	Scénario pas au point	20
NEUCHÂTEL	Coûteuses tentations	24
JURA BERNOIS	Fanfares à la fête	25
JURA	Accord avec Belfort	27

Vous le savez?

dites-le nous...

L'Impartial

039/211 135

Une idée sur rails

Un métro aérien de Chambrelieu à Marin

Les «pendulaires» circuleraient sur le réseau des chemins de fer, avec des rames genre métro, de Chambrelieu à Marin. Une idée de Bernard Matthey, ingénieur conseil, qui ne demande qu'à trouver ses voies.

La ville de Neuchâtel se penche sur une «politique globale» des transports, on envisage de relier Neuchâtel à La Chaux-de-Fonds en supprimant le cul-de-sac de Chambrelieu... A partir d'un projet de métro à Lausanne et de la situation du Littoral, Bernard Matthey, ingénieur conseil à Montézinon lance une idée. De concert avec Bernard Saugy (l'ingénieur du projet lausannois), les ingénieurs civils Praz et Müller et l'architecte Pierre Meystre de Marin.

CHAMBRELIEN «RÉUTILISÉ»

La gare de Chambrelieu «délaisée» servirait de fin de ligne. On y stockerait les rames. Elles partiraient en direction de Marin, utilisant les nombreux «temps morts» de la ligne CFF Neuchâtel-La Chaux-de-Fonds et se prolongeant sur le tracé Neuchâtel-Bienne jusqu'à Marin. Sur 17 kilomètres, en 21 stations, ce transport public traverserait un bassin de population de quelque 45.000 habitants, reliant Chambrelieu à Marin, avec des haltes existantes, d'autres à

aménager. Seul un tronçon de 4,5 kilomètres devrait être créé, entre le Gor et Favag.

Les avantages de ce «réseau express régional du Littoral neuchâtelois»: il drainerait les pendulaires qui, habitant à l'est ou à l'ouest de la ville travaillent de l'autre côté. Il desservirait directement la gare de Neuchâtel. Il éviterait l'actuel transbordement par la place Pury. Il utiliserait un réseau déjà existant, dont il pourrait se détacher au gré de son développement par un dédoublement de voies où nécessaire. Rapide parce qu'en site propre. Son automatisation totale est envisageable. Des ouvrages simples (ascenseurs, passerelles, etc.) devraient corriger les inconvénients d'une ville de forte déclivité. Depuis La Chaux-de-Fonds et le Val-de-Ruz, on pourrait accéder directement à des centres économiques, scolaires, voire rejoindre le Littoral...

PROBLÈMES À RÉSOUDRE

Mais des difficultés aussi: du Gor au Mail, les voies CFF sont déjà surchargées et la création d'un site propre semble inévitable. La gare de Neuchâtel devrait être ouverte au nord. L'emprise est-elle possible pour une voie simple entre Marin et Neuchâtel? Enfin, le nombre d'usagers potentiels ne pourra jamais être comparé à celui des villes qui bénéficient d'un système équivalent.

A. O.

REGARD

Vertige parisien

Un métro... Un site propre, une rame rapide, régulière, la sécurité, fini les problèmes de parking... Le rêve... Malheureusement, dans notre société, les rêves n'entrent dans la réalité que s'ils ne coûtent pas très cher. Et pour qu'un «RER» neuchâtelois voie le jour (d'ici de nombreuses années) il faudra que le rapport nombre d'usagers - coût total ne fasse pas exploser les finances de la République. Et le Littoral même surpeuplé ne ressemble pas à la banlieue parisienne...

Présenté au stade d'idée, le «RER» de Bernard Matthey s'avère très séduisant. Il passe par une région qui, quant à elle n'est pas déjà saturée par le trafic automobile (le haut de la ville, rues des Sablons, des Fahys, etc.) court le risque de le devenir. En effet, du côté de Corcelles, Peseux, le potentiel de construction élevé laisse présager d'un développement important.

En outre, en traversant le

nord de Neuchâtel (et sa banlieue), ce réseau de métro aérien permettrait de desservir des points importants, défavorisés actuellement. Comme le centre scolaire et universitaire du Mail, le centre industriel qui regroupe l'usine Favag, Métaux Précieux...

Son coût depuis Chambrelieu jusqu'au Gor semble pouvoir rester dans les limites de l'acceptable. Par contre, on risque l'explosion pour continuer sur Marin. D'abord pour relier la gare, puis parce que la ligne Neuchâtel - Bienne pourrait bien être trop encombrée pour que puisse circuler le RER. La densité du trafic ferroviaire va augmenter de 10 à 15% avec Rail 2000 pour Neuchâtel. Bienne aussi deviendra une «étoile» ferroviaire, privilégiée pour les liaisons avec Zurich.

Mais avant d'écarter cette possibilité, une étude plus approfondie (Bernard Matthey collaborera volontiers) serait judicieuse. Sans être saisi de vertige parisien, on peut tolérer une certaine émancipation du coût des transports publics. A comparer avec le prix de la vie...

Anouk ORTLIEB

QUIDAM

M. Rodolphe Marti, de Corgémont, vient d'être fêté par la direction du groupe ETA pour ses 40 ans de service. Agé de 62 ans, M. Marti a fait son apprentissage de mécanicien à Granges avant de se rendre en Suisse romande pour y apprendre le français.

Il a été engagé à la succursale de Corgémont de la Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon en septembre 1947. Mécanicien, il a tenu plusieurs postes à responsabilité à la formation des apprentis, la fabrication et la réparation d'outils aussi.

(ha- Imp)



(Photo Schneider)

Neuchâtel joue la carte de l'avenir

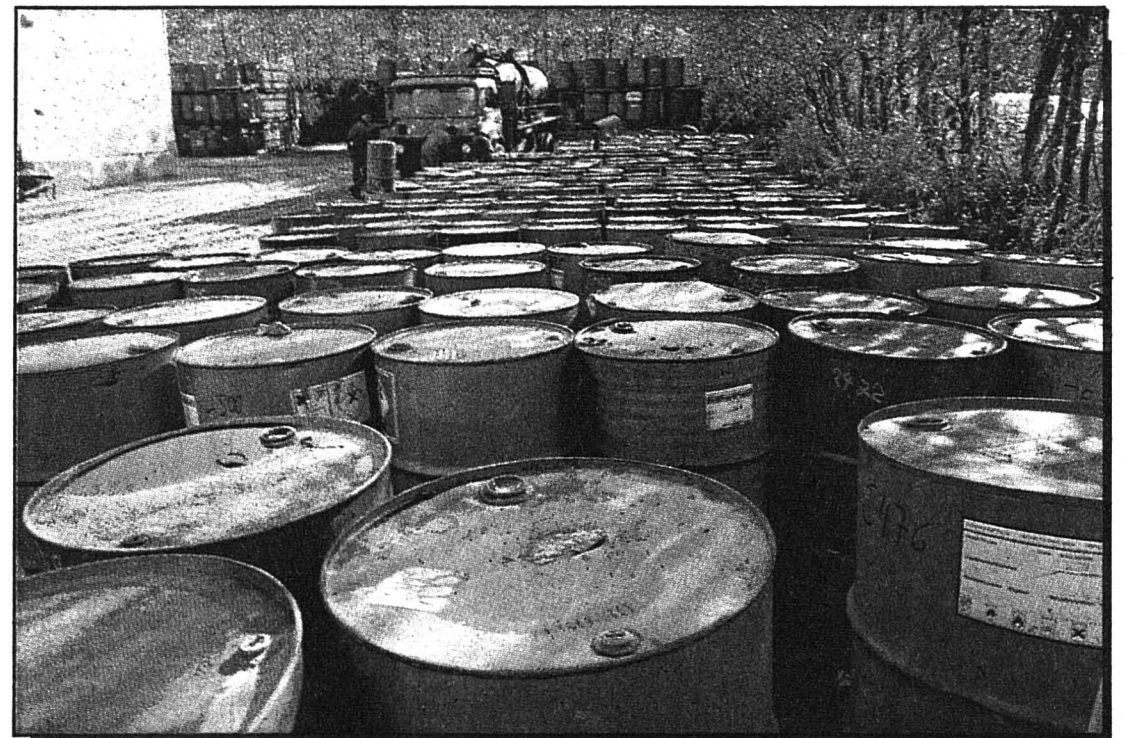
Deux crédits en votation cantonale les 11 et 12 juin

20,8 millions pour les transports publics, 3,4 millions pour les déchets spéciaux en votation cantonale les 11 et 12 juin prochains. Les 11 et 12 juin prochains, le peuple neuchâtelois devra se prononcer sur deux crédits: l'un de 20,875 millions de francs en faveur des chemins de fer privés et régionaux; l'autre de 3,4 millions de francs pour l'étude d'un centre cantonal de traitement des déchets spéciaux.

Le crédit de 20,875 millions de francs en faveur des améliorations techniques des chemins de fer Berne-Neuchâtel (BN), du Jura (CJ), des Montagnes neuchâteloises (CMN), du Val-de-Travers (RVT), de la compagnie de transports du Val-de-Ruz (VR) et de la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat S.A. (LNM) s'inscrit parfaitement dans la politique menée par la Confédération et les cantons. Il fait partie du nouveau crédit-cadre, le VILE, de la Confédération pour les entreprises des transports concessionnaires, destiné à financer des investissements de 3,4 milliards de francs. Le nouveau crédit-cadre porte sur 2,3 milliards de francs. Les Chambres ont voté un crédit de 930 millions de francs qui doit combler l'insuffisance de la couverture. La part du canton de Neuchâtel s'élève à 20,8 millions.

● **Chemin de fer Berne-Neuchâtel.** - En vue de poursuivre l'amélioration de l'offre horaire, la BN entend investir 30 millions de francs pour les travaux de doublement de la voie Bümpliz-Nord ainsi qu'entre Riedbach et Rosshäusern. A cela s'ajoutent d'autres investissements en matériel, en technique, pour la transformation de la gare d'Anet. Coût total 84,7 millions de francs. La part neuchâteloise s'élève à 7,5 millions de francs. Ces investissements nous concernent car ils contribueront à améliorer nos relations avec la Berne fédérale. Et le Conseil d'Etat a obtenu un engagement ferme de la compagnie pour que le doublement en direction de Neuchâtel deviennent réalité.

● **CJ.** - Les CJ vont procéder à de multiples améliorations de l'infrastructure, de remplacement d'installations pour 27 millions, à quoi s'ajoute l'achat de quatre rames pour 16,8 millions. Part neuchâteloise: 1,1 million de francs.



Cisa à La Chaux-de-Fonds: 1,5 million pour la sécurité, 1,9 million pour l'avenir.

(Photo Impar-Marcel Gerber)

● **CMN.** - Il s'agit principalement de travaux pour moderniser la ligne des Ponts-de-Martel et de l'acquisition de deux automotrices, d'une voiture de commande et de matériel de réserve. Coût total: 11,8 millions, dont 4,4 à charge du canton.

● **RVT.** - L'accent est mis sur le réaménagement des installations ferroviaires de la gare de Fleurier, l'amélioration des installations, l'acquisition de matériel roulant. Coût: 21,3 millions, dont 6,4 à la charge du canton.

● **VR.** - Il s'agit du renouvellement de son parc d'autobus: coût: 1,3 millions, dont 596.000 fr à la charge du canton.

● **Société de navigation.** - Le crédit de 2,9 millions de francs est destiné à la rénovation du chantier naval de La Maladière. Participation du canton: 710.000 francs.

LE CANTON PREND SES RESPONSABILITÉS

La gestion des déchets spéciaux implique de disposer en suffisance

de centres de réception, de tri, d'installations de traitement et de recyclage, d'usine d'incinération et enfin de stockage définitif. Une infrastructure complète qui n'existe pas en Suisse. Les cantons romands vont mettre sur pied une structure intercantonale.

Neuchâtel ayant acquis un savoir-faire indéniable, le crédit de 3,4 millions est destiné à financer une étude globale d'un centre cantonal de traitement des déchets spéciaux; un complexe qui regrouperait en principe les activités actuelles de Cisa (Catalyse industrielle, S.A., à La Chaux-de-Fonds) et la station de neutralisation et de détoxification STEN, à La Chaux-de-Fonds.

Ce nouveau complexe aurait pour tâche le tri et le traitement de: produits organiques avec traitement et recyclage par distillation de solvants halogénés et de solvants inflammables; de produits inorganiques. Ce nouveau complexe, dont le coût est évalué à 18 millions de francs, constituerait un atout pour les industries de notre région et du canton de Neuchâtel en général. Car nous sommes tous, à des titres divers, producteurs de

déchets spéciaux. Il constituerait également un des éléments importants dans le cycle des déchets spéciaux que les cantons romands vont mettre en place. Le crédit de 3,4 millions servira à financer une étude de faisabilité technique et économique complète évaluée à 1,9 million de francs.

La seconde part du crédit, 1,5 million de francs, est destinée à compléter jusqu'à la réalisation du futur complexe les installations de Cisa, à la Chaux-de-Fonds, entreprise reconnue d'intérêt général. Il s'agit principalement de mesures techniques de sécurité préconisées par un groupe d'experts.

Ces mesures devraient permettre de maintenir l'activité de cette société dans les meilleures conditions possibles. Le crédit servira à la lutte contre l'incendie, à la protection des eaux, à la modernisation des installations de stockage, à la création de bassins de rétention, aux locaux administratifs et au matériel de laboratoire.

● Les deux crédits ont été acceptés par le Grand Conseil unanime et tous les partis vous recommandent de voter oui.

P. Ve

Le cheval à l'affiche

Le Marché-Concours de Saignelégier dévoile son programme

A deux mois de l'ouverture du 85e Marché-Concours national de Saignelégier, les organisateurs lèvent le voile sur la nouvelle affiche et sur un certain nombre de changements qui feront de la cuvée 1986, celle du renouveau.

La course campagnarde a inspiré l'artiste désormais franc-montagnard René Myrha qui en a fait le sujet de la nouvelle affiche dévoilée hier à Muriaux devant la presse

Pas de métrite

Sur les 48 chevaux atteints dans le Jura par la métrite contagieuse équine, les 3/4 sont actuellement guéris et à l'exception d'une jument de la race «Franche-Montagne», ce sont tous des demis-sang. On peut donc considérer la race comme étant indemne de la maladie. Néanmoins les agriculteurs recevront encore des recommandations de vigilance de la part du vétérinaire cantonal. (GyBi)

régionale par le ministre et président du Marché-Concours Jean-Pierre Beuret. Il sera tiré de cette affiche - outre les exemplaires publicitaires - 200 sérigraphies, numérotées, datées et signées par l'artiste.

Le canton de Genève étant l'hôte d'honneur de ce Marché-Concours, un jumelage en bonne et due forme a été réalisé pour la circonstance entre les fêtes de Genève qui se dérouleront du 5 au 7 août et le Marché-Concours qui poussera son galop du 12 au 14 août 1988.

En outre, les Genevois ont souhaité présenter leur propre syndicat chevalin aux Francs-Montagnards, ce qui a eu pour résultat de faire changer le règlement du Marché-Concours et d'«évincer» provisoirement le syndicat du cru.

Quant au quadrille campagnard, il sera présenté pour la première fois «extra muros» dans son intégralité puisqu'intégré aux Fêtes de Genève, de même que le char réalisé à partir d'une maquette de René Myrha, le groupe équestre campagnard, la fanfare du Noir

mont et la Chanson des Franches-Montagnes.

Autre innovation: les six courses du samedi - cinq l'an passé - se joueront avec le pari mutuel (pmu) y compris les deux courses campagnardes, ce qui devrait considérablement animer le samedi après-midi.

Côté officiel, les délégations du Conseil d'Etat et du Grand Conseil de Genève seront reçues par le gouvernement de la République et canton du Jura tandis que les jurassiens présenteront cet automne, à l'Office de la promotion industrielle genevoise, une exposition sur l'économie jurassienne montée sous l'égide des départements de l'Economie publique des deux cantons.

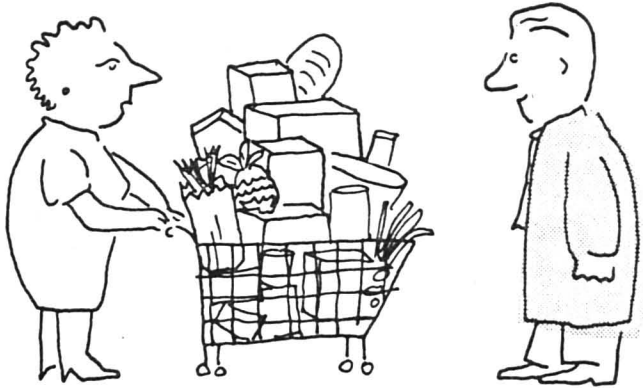
Recevoir une république sœur comme celle de Genève, c'est aussi l'occasion de se découvrir et de se mieux connaître à travers les enfants à partir desquels la fraternité se construit. C'est ainsi qu'une classe de Saignelégier a passé quelques jours à Chambésy tandis que les jeunes de Chambésy sont actuellement dans les Franches-

Montagnes reçus par leurs nouveaux copains jurassiens. Et puis que l'amitié comme l'amour passe par l'estomac, Jurassiens et Genevois se présenteront mutuellement leurs spécialités culinaires.

GyBi



La course campagnarde superbement illustrée par l'artiste Myrha.



«Je désire une voiture encore plus nerveuse pour mes courses.»

VOTRE CONCESSIONNAIRE FORD vous proposera exactement ce que vous cherchez – et, de plus, il vous fera une offre des plus intéressantes. Ainsi, il vous présentera une Fiesta Fashion toute de nerfs, revêtue d'une peinture métallique de grand chic pour moins de 13 990 fr. Allez donc lui rendre visite! Vous ferez le bon choix.



Ogilvy & Mather

A acheter à La Chaux-de-Fonds (centre ville)
immeuble commercial et locatif
Ecrire sous chiffres 91-852 à ASSA Annonces Suisses SA, av. Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds

Nettoyage de meubles rembourrés et tapis

berbères de Perse, tapis tendus et rideaux.

Votre spécialiste:



BUSTRA
Nettoyages
La Chaux-de-Fonds
☎ (039) 23 20 31



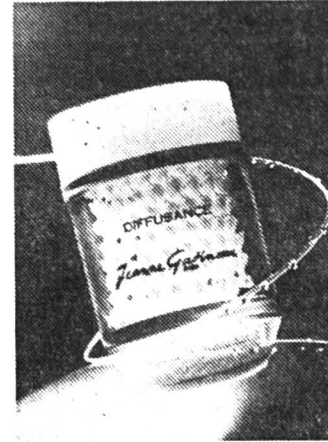
Salon de Beauté Canine Peggy

Mme M.-Th. Thiébaud
Numa-Droz 74
☎ 039/23 03 63

Toiletage soigné pour chiens de toutes races

Beau choix d'articles: manteaux, colliers, etc.

Heures d'ouverture:
de 13 à 18 heures
du mardi au vendredi



Jeanne Gatineau
PARIS



GRATUIT
pour tous
soins ou achat
dès Fr. 35.-

DIFFUSANCE

LA NOUVELLE FORCE
HYDRATANTE
DE VOTRE PEAU

Jeanne Gatineau
PARIS

Une conseillère en beauté
de la maison
Jeanne Gatineau
sera à votre disposition

**mardi 7 juin
au samedi 11 juin**

! chèques fidélité

pharmacie

Dr. P.A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



centrale

SECTEUR
COSMÉTIQUE

Av. Léopold-Robert 57
☎ 039/23 40 23-24
La Chaux-de-Fonds

offres d'emploi

Maison de vente par correspondance
VAC
René Junod SA, La Chaux-de-Fonds

cherche

une jeune employée

pour son département bijouterie-horlogerie

Travail varié, au sein d'une petite équipe.
Exécution des commandes de nos clients, établissement des bulletins de livraison, contacts téléphoniques avec nos clients en français et en allemand.

Bonnes connaissances de l'allemand (si possible schwyzerdütsch parlé).

Ambiance de travail agréable. Prestations sociales d'une grande entreprise.

Entrée: 1er août 1988 ou à convenir.

Veuillez faire vos offres à:

VAC René Junod SA, service du personnel,
Léopold-Robert 115, 2300 La Chaux-de-Fonds.

VAC RENE JUNOD SA
Avenue Léopold-Robert 115
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 21 11 21



Automatisation
Helvétie 83
2300 La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons:

une ou un secrétaire de vente

Profil souhaité:

- maîtrise parfaite du français et de l'allemand;
- anglais serait un avantage;
- capable de travailler de manière autonome;

un ou une employé(e) de commerce

français - anglais

connaissant l'expédition et la facturation, la connaissance de l'allemand serait appréciée.

Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

Horaire libre.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae.



JEANRENAUD S.A.
A.-M.-Piaget 72
La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir:

mécanicien faiseur d'étampes

connaissant la construction ainsi que la fabrication d'étampes progressives, et sachant prendre des responsabilités pour assumer dans un proche avenir le poste de chef d'atelier,

mécanicien faiseur d'étampes

ayant quelques années de pratique dans la fabrication d'étampes progressives.

Les personnes intéressées voudront bien prendre contact par tél. au 28 71 71 pour fixer un rendez-vous.

André Besson

Le barrage de la peur

Roman

Droits réservés Editions Mon Village SA, à Vuillens

Des appels, des cris des hurlements de détresse fusèrent de toutes parts.

Entraîné par un formidable force centrifuge, le *Mississippi* tout en continuant à dériver au milieu du lac, se mit à tourbillonner comme une toupie. Plusieurs passagers furent éjectés du pont. Ils tombèrent dans le gouffre liquide et disparurent aussitôt. Les autres se cramponnèrent tant bien que mal au bastingage, aux cordages, à tout ce qui pouvait offrir une prise à leurs mains.

La navire fou doubla bientôt la courbe de la gorge à la vitesse d'un hors-bord. Sous la

lumière éclatante qui transcendait l'hallucinant spectacle, les touristes terrorisés, écoeurés par le grand tournoiement du bateau, virent celui-ci foncer vers la brèche du barrage éventré. L'eau du lac de la Rixouse y déferlait en grondant au milieu d'un nuage de vapeur laiteuse.

Quelques dizaines de seconde plus tard, après un saut fantastique le blanc *Mississippi* fut happé avec ses passagers par les remous du fleuve bouillonnant où il sombra corps et biens.

Chacian 11 h 06

Lorsque la sirène se mit à mugir, troublant brusquement le calme de la matinée scolaire, Brigitte Rosset ne réalisa pas immédiatement ce qui se passait.

Certes, depuis qu'elle exerçait à Chacian, on lui avait à plusieurs reprises rappelé les consignes de sécurité concernant une éventuelle rupture du barrage. Celui-ci était distant du village d'environ huit kilomètres.

L'année de son entrée en fonctions, elle avait lu attentivement la brochure éditée par les services de la Protection civile sur les mesures à prendre en cas de catastrophe. La

présence permanente de ce danger au nord de la vallée l'avait un peu perturbée au début. Elle s'était pourtant très vite rendu compte que les habitants considéraient depuis longtemps le barrage comme un risque négligeable. Il y avait belle lurette qu'on ne le redoutait plus. On se moquait même de ceux qui exprimaient parfois un doute sur sa fiabilité.

La première année, elle avait cependant tenu à effectuer avec ses élèves un simulacre d'évacuation. Les résultats de l'opération s'étaient révélés assez ambigus. Il avait en effet fallu sept minutes pour que les enfants sortent du village et, en courant, gravissent la côte qui leur eût permis de se mettre à l'abri. Or d'après ce qu'elle avait appris officieusement par un hydrologue, en cas de rupture brutale de l'ouvrage, la vague dévastatrice atteindrait Chacian cinq minutes seulement après le début de la catastrophe. Ce scénario dramatique était bien sûr contesté par les responsables de l'E.D.F. Ils insistaient dans leur précisions sur le fait que le barrage ne pouvait en aucun cas se rompre d'un seul coup. Ils affirmaient que des signes avant-coureurs apparaîtraient bien avant l'accident, ce qui permettrait aux populations vivant en aval d'évacuer calmement la vallée.

La jeune institutrice en avait déduit que de toute façon l'exercice imposé à ses petits élèves était inutile c'est pourquoi elle ne l'avait jamais renouvelé par la suite. Depuis lors, elle affectait, à l'égard du barrage la même indifférence que les gens du village.

Les hurlements répétés de la sirène d'alerte prirent donc Brigitte Rosset totalement au dépourvu. Surprise, elle regarda par la fenêtre. Sa première vision fut l'envol massif d'une nuée de pigeons blancs qui se mirent à flotter au-dessus des toits de Chacian comme des flocons de neige. A part l'essor inaccoutumé des volatiles, rien ne laissait présager un possible danger. Le ciel était toujours aussi pur, en parfaite harmonie avec la quiétude de la vallée languie sous la chaleur estivale.

L'institutrice pensa d'abord qu'il s'agissait d'un exercice dont on ne l'avait pas avertie. A moins que ce ne fût un incident technique du dispositif d'alerte. Un événement semblable s'était déjà produit une nuit d'hiver, en janvier 1970. Les sirènes déréglées s'étaient mises à mugir inopinément, semant la panique parmi les populations des villages situés en aval du barrage, jetant des centaines de personnes sur les routes conduisant vers les hauteurs. (A suivre)

Avec des chants et des rondes

Les petits plantent leurs arbres

Les arbres et la forêt n'ont plus de secrets pour les bambins des jardins d'enfants du Parc Gallet et de 1er Août 8; sensibilisés à la question, ils ont monté dernièrement un petit spectacle pour les parents et amis et une tirelire-arbre s'est remplie de gros et petits sous. Le but rêvé: acheter quelques plants pour participer au reboisement actuel du Parc Gallet.

Judi dernier, c'était jour de fête et de plantation.

Quelques discours ont salué cette initiative originale et touchante. Mme C. Feller, directrice des jardins d'enfants a félicité les maîtresses pour cette idée.

Pour sa première allocution en tant que chef de l'Instruction publique, le conseiller communal J.-M. Monsch a parlé aux enfants d'abord, les encourageant à s'occuper de ces arbres que verront leurs propres enfants et leurs petits-enfants. Après les recommanda-

tions d'arrosage, de soins et surtout d'intérêt pour ces jeunes plants, un tilleul, un bouleau pleureur, deux pommiers et deux pruniers à fleurs ont glissé leurs racines dans le sol du parc.

Dans le bruissement de leurs feuilles, ces jeunes plants pourront s'enorgueillir d'avoir été abondamment chantés, bercés de rondes de circonstance et détiennent dans la bouteille traditionnelle, les noms des heureux et jeunes protecteurs. (ib)



Des arbres choyés et chantés pour leur mise en terre par les jardins d'enfants du Parc Gallet et de 1er Août 8 de Mmes F. Rochat et J. Müller. (Photo Impar-Gerber)

Opération réussie

Portes ouvertes aux Ateliers communaux d'artistes

Dans le but de développer la création et de donner une forme nouvelle à l'activité artistique, la ville de La Chaux-de-Fonds, depuis un peu plus d'un an, met à la disposition des artistes de la région et de l'extérieur, deux ateliers subventionnés, Bois-Noir 17 et 21.

Taux d'occupation 100 pour cent, c'est dire que les plasticiens ont apprécié l'initiative. Samedi, lors d'une journée «portes ouvertes», le public, les utilisateurs potentiels, furent invités à juger du bien-fondé de la démarche.

Etudiante aux beaux-arts de Genève, Carole Belenot fait dans la miniature, gouache sur papier. Elle n'a pas d'atelier personnel, se déclare satisfaite de l'opportunité,

des contacts sympathiques qu'elle entretient avec l'entourage.

A l'autre extrémité de l'immeuble, Christiane Dubois et Zaline tentent une expérience commune dans le grand format, d'où la nécessité d'un local collectif. «A l'origine, nous avions l'impression de travailler dans le même sens», commentent les artistes. «En cours de route, nous nous sommes aperçus de la différence, nous avons eu des frictions. Quoi qu'il en soit, l'expérience nous a fait progresser».

Les tableaux, huile sur toile, 2 x 3 mètres, triptyques, feront l'objet, en automne, d'une exposition en ville. Le lieu est à déterminer.

D. de C.



L'ultime retouche, Zaline aime à parfaire. (Photo Henry)

CELA VA SE PASSER

Naître autrefois

«Marguerite, sage-femme vaudoise» est l'héroïne d'un livre de Josiane Ferrari-Clément qui a développé les aspects de la naissance autrefois. La Commission femmes SSP et l'Association pour les droits de la femme invitent à une discussion sur ce livre et autour du thème, ce soir au Caminetto, 1er étage, 20 h 15, en présence de l'auteur. (ib)

Jacques Salomé au Club 44

La communication sera au cœur de la conférence de Jacques Salomé, mercredi 8 juin, 20 h 30, au Club

44. Diplômé en psychiatrie sociale et auteur de plusieurs ouvrages, l'orateur intitulé son exposé: «Parle-moi... j'ai des choses à te dire», un thème qui relève de la thérapie conjugale. (Imp)

Relations Suisse-URSS

L'Association Suisse-URSS invite le professeur Alexandre Ignatov, journaliste et observateur politique de l'agence Novosti, à donner une conférence sur «les relations historiques entre la Suisse, la Russie et l'Union soviétique». Mercredi 8 juin, Maison du Peuple, 1er étage, 20 h 15. (Imp)

Mille attraits pour la cité

Bonne année à l'Office du tourisme

L'année 1987 fut une bonne année, touristiquement parlant. Les chiffres donnés hier lors de l'assemblée générale de l'Office du tourisme de La Chaux-de-Fonds (OTC) confirment une remontée des nuitées et rappellent une activité débordante, séduisante pour les hôtes d'ailleurs mais aussi pour les régionaux.

Le rapport de gestion du président Edgar Farron et celui du directeur de l'office, Fernand Berger, sont à eux deux l'histoire annuelle de la ville et de ses séductions. On y apprend, côté chiffres, qu'en 1987, les nuitées accusent un déficit de 8,8% après le boum de 1986 (+15%) et les mauvaises conditions hivernales; la parahôtellerie déploie mieux ses charmes et les touristes nationaux ou du Liechtenstein supplantent les étrangers.

Agissant comme bureau de renseignements, l'OTC a été sollicité par 12.000 personnes, avec un record en août: 1890 demandeurs de renseignements! Le courrier a apporté encore de nombreuses questions.

L'année 1987 fut particulièrement riche en événements et manifestations auxquels, directement ou indirectement, l'OTC a pris

part, soit les anniversaires de Le Corbusier, Cendrars, l'arrivée des eaux, le 150e du Théâtre, la société de cavalerie, la 30e braderie et la 20e Modhac.

La mise en place de nouvelles infrastructures comble aussi les responsables du tourisme, embellissant l'image de la ville; et relevées dans le rapport.

De plus, on soulignera particulièrement quatre «manifestations-maison», telles la marche populaire internationale avec 241 participants, la MegaMicro qui rassembla plus de 500 fondeurs, le riche programme d'Estiville et la rencontre de montgolfières qui... a été annulée, mais déjà remise en piste pour cette année.

La promotion et la publicité sont encore un aspect important de l'activité et à ce chapitre, on se souvient de la promenade en vélo outre-Sarine, de l'inauguration de la ligne TGV Neuchâtel-Paris, des échanges touristique-théâtraux avec la Bourgogne, du Comptoir suisse, etc.

L'OTC représente encore notre ville parmi les «10 villes heureuses de Suisse» et se fait le réalisateur d'un guide officiel dont la sixième édition paraîtra sous peu.

Une action se déploie en faveur des forfaits vacances et ceux mis sur pieds pour le ski de fond augurent d'un bon succès; des versions pédestres existent.

Les comptes bouclent à nouveau avec un bénéfice, la subvention communale étant accrue. (ib)

Une ville à visiter

Les premiers chiffres des nuitées de 1988 étant fort réjouissants, le programme s'annonce déjà riche: Estiville plus animé que jamais, la MegaMicro déjà en piste, la marche populaire qui conduira aux Sentiers du Doubs et cette fois, c'est sûr, une rencontre de montgolfières, entre autres.

Dans le cadre de l'année 1989, décrétée «L'année des villes» par l'Office national suisse du tourisme, La Chaux-de-Fonds figure parmi les 10 villes suisses à découvrir. (ib)

LA SAGNE

Assemblée législative

Le Conseil général siégera en séance de constitution mercredi 8 juin, à 20 h 15, à la salle du Conseil général, Restaurant de Commune.

Le doyen d'âge, M. Roger Vuille, ouvrira les débats. L'ordre du jour retenu par le Conseil communal comprend les nominations du bureau du Conseil général, du Conseil communal (5 membres), de la Commission scolaire (15), de la Commission financière (9), de la Commission des agrégations (5), de la Commission des eaux (7), de la Commission d'urbanisme (5), de la Commission des domaines (7). (dl)

Conducteur recherché

Un véhicule rouge, en effectuant une manœuvre hier entre 6 h 45 et 15 heures, a endommagé une voiture de marque VW Passat Variant, bleue, en stationnement à l'ouest de l'immeuble Charrière 73, à La Chaux-de-Fonds. Le conducteur impliqué ainsi que les témoins sont priés de prendre contact avec la gendarmerie de la ville, tél. (039) 28.71.01.

PUBLICITÉ

Office du tourisme ville La Chaux-de-Fonds

Concert sons et lumières

Place du Carillon
Ce soir - 20 h 30

Perc Synthèse
Laurent de Ceuninck, percussion
Alexandre Nussbaum, percussion
Mathieu Schneider, flûte.

En cas de mauvais temps le concert aura lieu au Théâtre abc.

Organisation: Office du tourisme en collaboration avec

LA CHAUX-DE-FONDS 29 le journal L'Impartial

Des souris jouent l'ouverture informatique

L'Ecole technique saisit les résultats de la Journée suisse de sport scolaire

L'Ecole technique s'est jetée dans la gueule du loup informatique et espère bien relever le défi. Elle enregistrera demain l'avalanche de résultats de la Journée suisse de sport scolaire - 2400 participants - pour les distribuer en début d'après-midi. Un travail de «pros» entrepris par élèves et professeurs qui représente à peu près 1000 heures de programmation.

C'est en novembre dernier que l'Ecole technique a décidé de tenter l'expérience proposée par le professeur Pierre Willen. Le calcul des résultats de la Journée suisse de sport scolaire de ce mercredi 8 juin sera non seulement informatisé, mais largement réalisé par des élèves de l'école sur la base de leur propre programmation... assistée par professeurs.

Cet exercice pratique est un tour de force. Il devrait permettre de distribuer les résultats des 362 équipes en compétition moins d'une heure après le dernier match. Qui plus est avec un luxe de détails et dans une présentation soignée. Lors de la dernière journée suisse de sport scolaire, il avait fallu plus de deux heures à des professionnels pour digérer toutes les données.

Pour relever le défi, cinq élèves de 2N (2e année) planchent cinq heures par semaine depuis cinq mois sur le programme de cette manifestation qui rassemble 2400 élèves sportifs dont une bonne part dans le domaine difficile à quantifier de l'athlétisme. Leur professeur de labo, M. Jean-Daniel Nicolet a repris le témoin à

plein temps depuis trois semaines, en raison des examens de diplôme des étudiants. En tout, ce sont près de 1000 heures que l'Ecole technique aura consacrées, gracieusement, à ce casse-tête.

«Si c'était à refaire, lâche M. Nicolet, je ne pense pas qu'on s'y lancerait avec des élèves.» Car de surcroît, l'ET a souhaité que l'exercice puisse servir. En postulant d'abord un confort d'utilisation maximum. Aucune donnée n'est à entrer sur clavier. C'est la «souris», une boîte à roulettes déplacée sur la table qui renvoie à une flèche sur l'écran, qui fait tout. Presque tout: demain une dizaine d'élèves, amateurs branchés en informatique, se partageront les quelque 10.000 données à saisir d'une pression du doigt sur le dos de la souris fouineuse. Un sacré boulot.

Simplicité, sécurité, bonne présentation des résultats: M. Pierre Willen espère bien que l'exercice pratique, affiné, permettra de concocter des programmes concrets et nouveaux à la portée de tous dans le cadre, par exemple, des joutes sportives.

Quant à M. Pierre Hainard, directeur de l'Ecole technique, il voit dans ce gros travail une illustration de l'esprit d'ouverture de l'ET sur l'extérieur concrétisé également dans les autres domaines d'enseignement, telle la robotique. Traduit librement: il y a à La Chaux-de-Fonds des professeurs et des élèves capables de faire autre chose que des travaux scolaires qui finissent à la poubelle.

Confirmation mercredi à la proclamation des résultats. R. N.

2400 sportifs en ville

La Chaux-de-Fonds rajeunit. Ce soir, peu avant 19 h, 1000 adolescents de 15-16 ans débarquent à la gare. La foule sera si dense que la place de la Gare sera cancelée pour laisser couler le flux. Le contingent doublera largement le lendemain matin. Tous, 2400 environ, participeront dès le matin avant 8 h à la Journée suisse de sport scolaire.

Les compétitions, dans les domaines de l'athlétisme, de la natation et des sports de balles, se dérouleront pendant toute la matinée, au complexe sportif de La Charrière, mais aussi sur les terrains et dans les salles de la

plupart des collèges de la ville, ainsi qu'à la piscine. De surcroît, des démonstrations (mini-tennis, tchoukball, escrime, judo et gymnastique) sont programmées. La proclamation des résultats est prévue sur le coup de 14 h 15.

L'arrivée des 1000 premiers sportifs ce soir pose un problème d'hébergement. Les organisateurs ont dû «réquisitionner» large: de l'abri de protection civile à la salle de classe.

La gestion de l'intendance et de l'hébergement a également été confiée à l'école technique. (rm)

Entrechats et arabesques

Ecole de danse classique inaugurée



Par delà le miroir, Mylène Rathfelder et Jürg Scheifele. (Photo Impar Gerber)

Mylène Rathfelder, c'est l'émuante «Giselle», l'espégle «Fille mal gardée» ou encore la «Fée dragée» de Casse-noisette, pour ne citer que quelques-unes des dernières productions de Riccardo Duse au Théâtre de Berne où la jeune danseuse assumait les rôles d'étoile.

Prix de Lausanne en 1979, Mylène Rathfelder a parfait sa formation à la Royal Ballet school de Londres. Délicate «balanchinienne», elle fut engagée ensuite par l'Américaine Patricia Neary, assistante de Balanchine, au Théâtre de Zurich.

Francfort, Bayreuth, la danseuse chaux-de-fonnière fit une carrière au niveau international.

Jürg Scheifele, danseur, de Zurich, et pianiste, fut soliste au Ballet royal des Flandres, au Ballet de Wallonie, à Fribourg-en-Brisgau, à Heidelberg.

En musique, chant, violon, piano, ils inauguraient samedi l'école de danse classique qu'ils viennent d'ouvrir à La Chaux-de-Fonds, rue du Progrès 7, où déjà, un stage pour débutants et élèves avancés, débutera mercredi 8 juin.

D. de C.

Sous le signe de la continuité

Pas de changement dans la distribution des cartes du Conseil communal

Après la séance du Conseil général de vendredi dernier qui a permis la nomination des cinq membres de l'exécutif, le Conseil communal s'est réuni hier matin pour sa séance constitutive. En fait, comme l'a résumé son président, qui succède à lui-même, Jean-Pierre Tritten: «C'est le changement dans la continuité».

De changements notables, il n'y en a en fait que deux à relever. D'abord l'arrivée au Conseil communal du socialiste Paul Jambé qui succédera à Jean-Maurice Maillard. Le second concerne la vice-présidence qui revient au représentant du plus fort parti d'opposition, soit le libéral-ppn Rolf Graber. Elle échappe par conséquent au radical Francis Jaquet.

Continuité en revanche avec la répartition des dicastères qui ne subit aucune modification, à quelques nuances près. Cela signifie d'abord que M. Jambé endossera les mêmes responsabilités que M. Maillard, avec toutefois l'élargissement de son dicastère à la Protection civile. Celle-ci jusqu'ici était attachée aux finances.

Les finances précisément, dirigées par le libéral-ppn Rolf Graber, seront par ailleurs complétées par le secteur du tourisme en complément des musées par souci de complémentarité. Jusqu'ici le tou-

risme était rattaché à la présidence qui revient pour une nouvelle période de quatre ans à Jean-Pierre Tritten.

Dernier point enfin que les terrains de sport confiés aux Travaux publics placés sous la responsabilité du popiste Charly Débieux. Quant au radical Francis Jaquet, il conserve la direction des Services industriels. Continuité donc, avec quelques changements mineurs, «ceci dans l'intérêt de la ville du Locle» explique M. Tritten.

Voici la répartition officielle connue lundi matin:

Président de la ville: Jean-Pierre Tritten; vice-président: Rolf Graber.

Jean-Pierre Tritten: présidence, administration générale, secrétariat, archives, instruction publique, services sociaux. (Suppléant: Rolf Graber).

Rolf Graber: finances, cultes, musées, bibliothèques, forêts, tourisme. (Suppléant: Jean-Pierre Tritten).

Francis Jaquet: Services industriels. (Suppléant: Paul Jambé).

Charly Débieux: Travaux publics, domaines et bâtiments, gérance, police du feu, constructions, terrains de sport. (Suppléant: Francis Jaquet).

Paul Jambé: Office du travail, police, protection civile, affaires économiques, salubrité publique. (Suppléant: Charly Débieux).

(jcp)

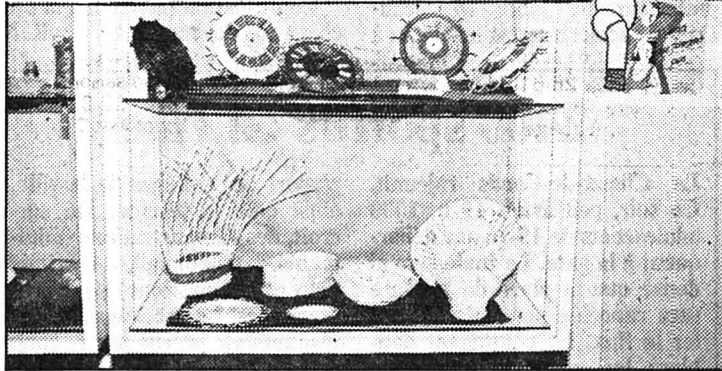
Nouveaux conseillers généraux

A la suite de la nomination, vendredi dernier, de MM. Jean-Pierre Tritten, Paul Jambé (soc), Rolf Graber (lib-ppn), Charly Débieux (pop) et Francis Jaquet (rad) au Conseil communal, plusieurs sièges sont devenus vacants au Conseil général. Dans sa séance du 6 juin, l'exé-

cutif a par conséquent proclamé élus les premiers viennent ensuite des listes en question. Siègeront par conséquent au Conseil général, MM. Claude Antonietti et Eric Reber (soc), Charles Haesler (lib-ppn), Yvan Brigadoi (pop), Jacques-Alain Perrin (rad). (jcp)

Succès des activités à option

Près de 450 élèves ont choisi la diversification



Quelques exemples démontrant l'originalité et la qualité des travaux réalisés par les élèves de l'Ecole secondaire. (Photo sp)

Figurant au programme d'enseignement des classes de 2e, 3e et 4e années de l'Ecole secondaire, les activités complémentaires à option (ACO) obtiennent d'année en année davantage de succès, ainsi qu'en témoigne le nombre d'élèves qui y ont pris part cette année.

Ce sont en effet près de 450 d'entre eux, c'est-à-dire le 87% de l'effectif de l'ensemble des degrés concernés, qui se sont inscrits aux urnes et aux autres des quelque quarante activités qui leur étaient proposées.

A ce sujet, il est intéressant de relever que si elles sont obligatoires pour le deuxième degré, elles

sont facultatives pour les troisième et quatrième degrés. Ceux-ci enregistrent néanmoins des participations s'élevant à 82% et à 77% de leurs effectifs respectifs. Ces résultats exceptionnels démontrent l'importance, sinon l'impérieuse nécessité de maintenir ce genre d'activité, même si jadis il fut menacé à la suite de la réorganisation des plans d'étude.

Parcourant la liste des activités offertes – près d'une quarantaine – on constate que l'élève peut aussi bien s'exprimer dans la confection d'objets en bois, de bijoux, de vanerie, de vêtements, que dans la gravure sur verre, la peinture sur

soie ou sur porcelaine. Il peut aussi laisser libre cours à son imagination dans la réalisation de bandes dessinées, ou exprimer son talent dans le théâtre, le chant, voire dans un orchestre, sans oublier la photographie et le cinéma.

La calligraphie est aussi au programme, ainsi qu'en témoignent les travaux exposés, tous d'une remarquable qualité. Les activités physiques – par la pratique du sport – sont nombreuses également, qui offrent aux élèves un autre mode de défoulement et s'ils sont sensibilisés par l'informatique, ils ont la possibilité de se familiariser avec l'utilisation d'un ordinateur et de ses logiciels.

Sans doute, cette diversité est une des raisons essentielles du succès de cette entreprise, qui permet aux participants de s'exprimer, de se manifester dans des domaines autres que ceux du programme général d'enseignement, s'agissant en quelque sorte d'une activité tout à la fois bénéfique, enrichissante et divertissante. (sp)

● L'exposition est ouverte du lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h, jusqu'au 10 juin 1988, au rez-de-chaussée du Collège Jehandroz.

Scénario pour deux brigands

Audience du Tribunal correctionnel du Locle

Accumulation de vols perpétrés à Bienne, à La Chaux-de-Fonds et au Locle et tentative de brigandage dans un garage souterrain du Locle: A. V. comparait hier matin devant le Tribunal correctionnel du district du Locle.

A. V. n'en n'est pas à son premier jugement. Par deux fois, en 86 et 87, il a été condamné par le Tribunal correctionnel du district de La Chaux-de-Fonds à 9 et 3 mois d'emprisonnement avec sursis. Ougandais d'origine asiatique, A. V. est arrivé en Suisse en 1971 avec sa famille qui avait dû fuir le régime d'Amin Dada. Il a fait ses écoles dans le canton de Saint-Gall puis à La Chaux-de-Fonds mais n'a, par la suite, suivi aucune formation professionnelle, si ce n'est un bref stage de bûcheron. Très vite, il a commencé à commettre certaines infractions.

La première pour laquelle il comparait hier matin: la participation en qualité d'affilié à une tentative de brigandage dans un garage souterrain du Locle. W. M. avait convaincu A. V. qu'il avait une occasion de faire main basse sur 100.000 fr. Pour cela, le plan de W. M. était clair: attendre, dans le garage, le retour du couple B., assommer avec une batte de baseball le mari (la tâche de A. V.), maîtriser l'épouse puis l'enlever et se rendre avec elle dans un établissement public de La Chaux-de-Fonds où ils auraient soustrait le contenu des coffres-forts.

PARTICIPATION À DES VOLS

Mais... le couple n'est pas rentré. Les deux comparses l'ont attendu pendant 5 heures. Pour ne pas repartir les mains vides, W. M. a volé des radios-cassettes dans quelques voitures jusqu'à qu'un securitas ne le dérange. A. V. était présent mais n'a pas participé activement à ces vols.

Le prévenu avait, quelques semaines auparavant, commis à plusieurs reprises des vols à Bienne et à La Chaux-de-Fonds, agissant seul ou en bande. De plus, A. V. était prévenu d'avoir enfreint la législation fédérale sur la circulation routière (vitesse excessive,

perte de maîtrise, délit de fuite après accident et soustraction à une prise de sang) et d'avoir acquis et consommé du haschisch.

Le témoin, un agent de patronage, a souligné l'importance pour A. V. d'avoir une formation professionnelle et d'être encadré par des gens capables de combler un vide familial (A. V. n'a plus aucun contact avec ses parents). Il recommande dans ce sens le placement dans une maison d'éducation au travail.

DÉMUNI

Le ministère public n'a pas voulu faire de l'épicerie quant aux différents vols commis. Il n'a retenu que l'accumulation de ceux-ci. Les circonstances, à son avis, ont été aggravées par le fait que soit les vols soit la tentative de brigandage ont été commis en bande et que les vols ont été effectués par métier. Le ministère requiert le placement de A. V. dans une maison d'éducation au travail et ne demande pas son expulsion du pays. Dans ses conclusions, l'avocat du prévenu a rejoint le ministère public, soulignant sa situation de garçon démuni professionnellement et marginalisé socialement.

Le Tribunal correctionnel a condamné A. V. à un placement dans une maison d'éducation au travail, octroyé la révocation des sursis et la suspension de l'exécution des peines dont le sursis a été révoqué et a décidé la confiscation et la destruction du matériel saisi et l'arrestation du condamné. Les frais s'élèvent à 2500 fr, les frais honoraires à 1200 fr, à la charge du prévenu. CC

● Le Tribunal correctionnel était présidé par Jean-Louis Duval, assisté de Simone Chapatte fonctionnant comme greffier. Le ministère public était représenté par Pierre Heinis, substitut du procureur.

Du Landeron au Locle

Nestor S.A. en lieu et place d'Accurist S.A.

Accurist S.A. a quitté Le Locle et la Suisse, mais son administrateur vient de reprendre la Fabrique des Montres Nestor S.A. dont il a transféré le siège social du Landeron dans la Mère-Commune.

C'est en 1968 que la maison d'horlogerie anglaise dirigée par la famille Loftus créa en Suisse une filiale sous le nom d'Accurist S.A. Celle-ci fut administrée par M. Francis Calame, par ailleurs président du HC Le Locle. D'abord implantée à La Chaux-de-Fonds, cette représentation helvétique fut transférée en 1985. L'an dernier la famille Loftus a décidé de cesser son activité en Suisse en se tournant du côté des marchés de Hong-Kong et du Japon qu'elle dirige directement depuis Londres.

Désireux de rester dans la branche horlogère, M. Calame a alors repris la Fabrique des montres Nestor SA dont il a récemment transféré le siège social du Landeron au Locle. Mais c'est pourtant dans la ville voisine que cette entreprise avait été fondée en 1894 par Nestor Delévaux, ouvrier horloger. Elle était depuis 1970 sous le contrôle de Berte et Samuel Martin.

Son nouveau directeur entend poursuivre la fabrication, l'achat et la vente de produits horlogers. La production restera au Landeron. Cette maison est spécialisée dans le mouvement mécanique et la nouvelle direction va chercher à diversifier ses produits en étant actuellement et essentiellement dirigée sur les marchés nord africains en ce qui concerne les montres, tandis que les mouvements sont distribués à de nombreux fabricants d'horlogerie suisses. (jcp)

Rédaction du Locle: Jean-Claude Perrin et Corinne Chuard 313 331

Embellissement comme mot d'ordre

Une société qui décore Les Brenets

La Société d'embellissement des Brenets est en plein épanouissement. M. Charles Cochar, président, pouvait en relever la bonne marche aux 35 membres présents.

Une bonne dizaine de bénévoles participent à la décoration florale de la chapelle, du temple, du collège, de la fontaine de la place et des plates-bandes de la gare.

Le bon état des comptes permet à la société de répondre présente lorsqu'il s'agit de pavoiser la Grand-Rue d'oriflammes et pour les décorations de Noël, un nouveau motif ayant été acquis pour les fêtes de l'an dernier.

Le comité est réélu avec MM. Chs Cochar président, G. Nicolet vice-président, Gges Rosselet secrétaire, Chs-A. Martin caissier, H. Berret, W. Droxler et W. Simon-Vermot assesseurs. Mme G. Chammartin et M. P. Tabasso vérifieront les comptes.

Quelques questions sont encore soulevées par les participants à l'assemblée, concernant notamment le fleurissement du monument aux morts, la fontaine face au garage des Travaux publics qui n'a pas d'eau (la source qui devait l'alimenter aurait été endommagée lors de la transformation de la fabrique No 2) et la fontaine des Goudebas, pour la remise en activité de laquelle il est proposé de former une équipe de bénévoles. Après les remerciements d'usage, les résultats du concours de décoration florale 1987 sont donnés. MM. Faton et Berset ont décerné en professionnels les distinctions à:

Catégorie balcon-fenêtre-terrasse: 1. Mme L. Ulrich; 2. M. J.-P. Hodel; 3. Familles J.-M. Arrigo et J.-F. Tharin. Maison-chalet-ferme: 1. Famille R. Feuz et Mme E. Froidevaux; 2. Famille M. Nicoulaz et F. Zurcher; 3. Mme V. Rickli et Famille R. Huguenin,

huit autres prix ayant également été décernés.

Les activités 1988 se poursuivront comme par le passé avec pour mot d'ordre l'embellissement. Une sympathique activité pour que Les Brenets soient pimpants toute la belle saison. (dn)



Environ 3000 plantons de fleurs ont été vendus à la population cette semaine par la Société d'embellissement. Voilà qui promet un village coloré! (Photo dn)

Au Conseil général des Brenets

Les nouveaux membres du législatif brenassier sont appelés à se réunir pour la première séance de la législature 1988-1992, afin de constituer leurs nouvelles autorités.

Cette assemblée aura lieu mardi 7 juin à l'Hôtel communal et permettra de procéder à la nomination du bureau du Conseil général,

du Conseil communal, ainsi que de diverses commissions, telles que la Commission scolaire, celles du budget et des comptes.

Cette séance ouverte au public permettra à la nouvelle formation, le «Groupement brenassier», de faire son entrée sur la scène politique des Brenets. (jcp)

FRANCE FRONTIÈRE

Abstentionnistes en masse

Elections législatives dans le Doubs

Personne n'est véritablement satisfait des résultats du premier tour de scrutin des élections législatives, dont le but était de désigner pour le Doubs 5 députés pour siéger à l'Assemblée nationale.

Non pas parce qu'il n'y a eu aucun élu, ce qui était prévisible, mais surtout parce que nul ne peut en tirer un véritable enseignement pour le second tour du scrutin, qui aura lieu dimanche 12 juin. Comme partout en France, les électeurs ont manifesté leur «ras-le-bol» des jeux politiques en s'abstenant massivement, dans une proportion de 30%.

Un exemple: dans les deux circonscriptions de Besançon, où sont inscrits 119.000 électeurs, 40.000 d'entre eux ne se sont pas déplacés. Dès lors, tous les calculs que peuvent faire les stratèges sont

faussés, cette masse d'abstentionnistes étant insondable. Ce qui est certain, c'est que ce sont eux qui sont à présent maîtres de la situation, leur retour au civisme pouvant confirmer ou modifier spectaculairement les positions acquises.

Sur les cinq circonscriptions du Doubs, deux doivent normalement revenir au parti socialiste: une à Besançon où le maire Robert Schwint doit conserver son avantage, plus sûrement encore une à Montbéliard où Huguette Bouchardeau, ancien ministre est en ballottage nettement favorable. Dans les trois autres circonscriptions, les situations sont moins tranchées. A Besançon un député sortant, Michel Jacquemin (UDF) est mis en péril par un socialiste. A Montbéliard ouest où s'affrontent des députés sortants, M. M. Kuster

(RPR) et Beche (soc), ce dernier ne compte que 600 suffrages d'avance sur 40.000 votants.

Partie serrée et lutte fratricide à Pontarlier et dans le Haut-Doubs entre deux candidats de droite Roland Vuillaume (RPR), député sortant, maire de Pontarlier et André Cuinet (UDF), conseiller général lequel, bien que distancé, se maintient au second tour et ne peut espérer de secours que des électeurs du Front national ou, plus paradoxalement, de la gauche. Ce qui est fort possible d'ailleurs, tous les moyens pouvant être utilisés pour éliminer le maire de Pontarlier, dont la gestion municipale est contestée et qui, dans sa propre ville, se trouve seulement en troisième position. Il doit son avance globale de 2000 voix aux suffrages des ruraux. (cp)

RESTAURANT DU DOUBS

Les Brenets

Deux truites maison pour 14.-. Cuisines de grenouilles 7.- la douzaine. Feuilleté aux morilles 10.-. Tous les soirs, fondue chinoise à gogo 18.-. Veuillez réserver s.v.p. ☎ 039/32 10 91. Fermé dimanche soir et lundi.

Bar Le Rallye

Le Locle

Fermé du 10 au 14 juin

pour cause de travaux.

FC Le Locle

cherche:

arbitres

Ecrire: case postale 268, 2400 Le Locle, ou téléphoner le soir au 039/28 62 83

☎ 039/31 48 70



Cuisine personnalisée
Salle pour noces et banquets
Restauration sur la terrasse
Grand choix d'assiettes chaudes et froides dès Fr. 12.-
Coupes glacées, tartes, pâtisserie maison

Se recommande: Albert Wagner, cuisinier. Fermeture hebdomadaire le lundi.

offres d'emploi

Vendeuse en disques

est cherchée pour entrée tout de suite ou date à convenir.
CFC et connaissance de la musique souhaités.

Se présenter ou écrire à:

Eric ROBERT

Radio - TV - Disques
Daniel-JeanRichard 14 - Le Locle



Intermedics S.R.

cherche, pour son département «assurance de qualité»:

collaborateur technique

Qui sera chargé de:

- traduire et adapter ou établir toutes les procédures ou autres documents nécessaires à notre fabrication;
- suivi de la conformité de ces documents aux exigences internes et internationales, ceci en étroite collaboration avec notre maison aux Etats-Unis.

Profil souhaité:

- formation de base dans un domaine technique, mécanique, électronique ou physique;
- très bonnes connaissances de l'anglais écrit et parlé;
- aptitude à travailler de façon indépendante;
- si possible, expérience d'assurance de qualité.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs offres manuscrites accompagnées des documents usuels à Intermedics SA, Chemin-Blanc 36, 2400 Le Locle.

La nouvelle Mazda 121

UNE PLACE FOLLE.



Une vraie rigolote, la nouvelle Mazda 121. Et avec ça, plus d'un tour dans son sac. Comme par exemple, un toit dépliant à commande électrique (Canvas Top). Un intérieur à géométrie variable. Ou un moteur 1,3 l qui ne cache pas son jeu.

Venez vite l'essayer.

Garage de la Prairie

Les Ponts-de-Martel

☎ 039/37 16 22 ou 039/37 14 14

MAZDA



Foire internationale de l'art à Bâle

Samedi 18 juin 1988

Voyage en car.

Départs:

Le Locle, place du Marché: 9 h 15
La Chaux-de-Fonds, place de la Gare: 9 h 30
Neuchâtel, place de la Gare: 10 heures

Arrivées:

Neuchâtel: vers 17 h 30
La Chaux-de-Fonds: vers 18 heures
Le Locle: vers 18 h 15

Prix: Fr. 48.-

tout compris

Une visite organisée par:



Autocars Giger



Inscriptions:

Aux bureaux de L'Impartial, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds et rue du Pont 8, 2400 Le Locle; Autocars Giger, avenue Léopold-Robert 114, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Nom: _____ Prénom: _____

Rue: _____ Localité: _____

No tél: _____ Signature: _____

offres d'emploi

Secrétaire ou aide médicale diplômée

est demandée par cabinet médical de la ville, temps complet ou 4 jours par semaine.

Ecrire sous chiffres BH 8945 au bureau de L'Impartial.

Confiserie
Tea-Room Angehrn
Temple 7, Le Locle
☎ 039/31 13 47, cherche

un(e) aide de laboratoire

Entrée tout de suite.
Se présenter.

PIZZAIOLO

(évent. AIDE DE CUISINE serait formé)

est cherché pour date à convenir.

Téléphoner pour prendre rendez-vous au 039/23 74 74 de 11 h 30 à 14 h ou de 22 à 23 h.

Sans permis s'abstenir.

Magasin d'alimentation
Mon Amigo
Les Geneveys-sur-Coffrane
cherche:

vendeuse auxiliaire

pour remplacements à temps partiel

Faire offres écrites à direction de la Centrale laitière Neuchâtel, Milles-Boilles 2 2006 Neuchâtel

Bureau d'ingénieurs-conseils cherche pour son bureau du Locle:

secrétaire

à temps partiel pour assurer un travail très varié.

De bonnes connaissances d'allemand ou d'anglais sont indispensables.

Veillez faire parvenir vos offres de service avec curriculum vitae et prétentions de salaire à A.S.M., Grande-Rue 16, 2400 Le Locle.

Un prêt personnel de la Banque ORCA:
Argent liquide au bon moment.

Nous vous proposons une solution rapide, efficace et discrète à vos problèmes d'argent. Passez nous voir, téléphonez-nous ou envoyez-nous ce coupon à l'adresse ci-dessous.

Confidentiel

Je désire recevoir Fr. _____ Mensualité env. Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance _____ Etat civil _____

Rue _____ NPI/Lieu _____

Habitant depuis _____ Tél. _____

Profession _____ Revenu mensuel _____

Date/Signature _____

Banque ORCA, ruelle W.-Mayor 2, 2001 Neuchâtel, tél. 038/25 44 25

D'autres succursales à: Genève, Lausanne, Sion, Fribourg, Bâle et Zurich. H1

Banque ORCA

Société affiliée de l'UBS

Coup de foudre

Chapeau de Napoléon: le patron secoué

Violent orage vendredi soir sur le Val-de-Travers. La foudre s'est abattue sur le restaurant du Chapeau de Napoléon, au-dessus de Fleurier. La patron a été secoué.

Le site attire les éclairs. En 1986, l'un d'eux s'était déjà abattu sur la grue de chantier pendant la construction du restaurant. Vendredi, bien que l'immeuble soit bardé de paratonnerres, la fou

dre a choisi de griller la ligne téléphonique aérienne.

L'éclair a frôlé le bord de la toiture. Thierry Bändi, qui se trouvait à proximité, a ressenti une décharge électrique. Rien de grave, heureusement. Sauf qu'il a fallu changer la ligne et réparer de nombreux appareils électriques. La TV aurait particulièrement souffert... (jic)

Banque en fête

A Travers, le village fête l'anniversaire

Fondée le 2 mai 1948, la caisse Raiffeisen de Travers a voulu marquer son anniversaire en associant le village aux réjouissances. Les sociétés locales ont joué le jeu. Les Traversins ne voulaient pas rater une occasion de faire la fête.

Vendredi soir, c'est en cortège que les sociétés locales ont gagné le hangar de l'entreprise Mualini, rue des Mines, où se déroulaient les festivités. Salle archi-comble, ambiance chaleureuse, panne de courant due au violent orage qui baignait la région: sociétés et éléments naturels s'étaient associés pour marquer l'événement local.

GRÈLE DE DISCOURS

La partie officielle du 40e anniversaire eut lieu le samedi matin dans la salle de l'Annexe, grêle de discours, de bonne qualité, liés avec

esprit par Daniel Delachaux.

Le président du comité, Georges-Aurèle Blaser, salua les invités, en particulier Roger Hugli, qui fut à la fois instituteur au village et premier caissier de la Raiffeisen. Aujourd'hui, il préside la fédération cantonale. Il rappela ses débuts avec un coffre-fort de 500 kg à déménager et ce fameux premier prêt de 40.000 fr.

Fernand Vaucher fit l'historique de la caisse, notant au passage que si la somme du bilan atteignait 28.000 fr en 1948 avec 30 membres, elle arrive presque à huit millions de francs aujourd'hui avec 185 membres. Le président de commune sortant, André Krugel, parla du village alors qu'avant l'apéritif Frédy Juvet apporta le salut des Raiffeisen du Vallon.

(jic)

Le tournoi des Etoiles

Fête du football aux Verrières

Samedi, dès 13 h 30, le FC Blue Stars organise son fameux tournoi à six joueurs. Le club aux étoiles attend une vingtaine d'équipes. Finale en soirée et bal jusqu'au petit matin...

Patronage

L'Impartial

L'an dernier, le FC Blue Stars faisait sa promotion et inaugurait son vestiaire-buvette. Le tournoi

fut une véritable fête du football. Il en sera de même samedi avec la vingtaine d'équipes qui se sont inscrites. Deux catégories: un groupe dames et enfants qui peut comprendre des équipes mixtes, et un groupe sports dont les formations ne devront pas avoir plus de quatre licenciés sur les six joueurs.

La série de matchs commencera à 13 h 30 alors que les finales auront lieu aux alentours de 20 h. Cantine, grillades et bal figurent au menu des réjouissances. Ambiance garantie. (jic)

CARNET DE DEUIL

FLEURIER. - Renversé sur un passage pour piétons devant le temple de Fleurier, Kurt Niederhauser est décédé dimanche à l'âge de 83 ans. C'est une personnalité qui disparaît.

Après un apprentissage à l'ancienne Ecole de mécanique de Fleurier, le défunt avait suivi les cours de l'Ecole d'ingénieurs de Bienne.

En raison de la crise des années 1930, il alla, comme de nombreux Suisses, travailler à Pontarlier et

rentra dans son pays en 1943, après avoir dû servir de traducteur pour les envahisseurs allemands.

C'est chez Dubied, à Couvet, que Kurt Niederhauser termina sa carrière professionnelle. Passionné de mycologie, il prépara et obtint son diplôme au début de sa retraite. Il fit également partie des autorités villageoise en tant que secrétaire du Conseil général pendant de nombreuses années. Le défunt sera inhumé à Pontarlier mercredi dans le caveau familial.

(jic)

Fringante abbaye

Nombreux tireurs réunis dans la tradition à Môtiers

Cinquante tireurs (deux fois plus que l'an dernier), quelques nouveaux dans le cortège du matin, une belle ambiance au stand, sous la cantine et pendant le bal à l'Hôtel des Six-Communes. A Môtiers, c'est une fringante fête de l'Abbaye que les tireurs ont vécue.



Le capitaine J.-F. Wyss. En tête du cortège. (Photo F. Charrière)

Première des fêtes de l'Abbaye du Val-de-Travers, celle de Môtiers a commencé selon la tradition samedi à neuf heures sur la place du Prieuré. Parades des juges, puis cortège emmené par le capitaine Jean-François Wyss jusqu'au stand. Tireurs de la Noble corporation de l'Abbaye et du Prix des mousquetaires, tireurs d'autres sociétés: les fins guidons ont trouvé des cibles pendant toute la journée. Le soir, après le couronnement des rois du tir, le capitaine, sabre au clair, a conduit un nouveau cortège dans les rues du village. (jic)

LES RÉSULTATS

Cible Abbaye: 1. Robert Jornod, 76; 2. Werner Otth, 76; 3. Marcel Hirtzel, 73. **Prix spécial:** Robert Jornod.

Cible Prix des mousquetaires: 1. Pierre Ledermann, 74; 2. Werner Otth, 73; 3. Michel Vaucher, 73.

Cible militaire: 1. Daniel Otth, 30-25; 2. Dominique Wyss, 30; 3.

Werner Otth, 28-27. **Cible «Môtiers» avec distinction:** 1. Dominique Wyss, 37; 2. Werner Otth, 35; 3. Charles Moser, 35.

Cible Rousseau: 1. Charles Moser, 99; 2. Werner Otth, 98-98; 3. Denis Augsburger, 98-95.

Cible cascade: 1. Werner Otth, 838; 2. Bernard Jornod, 294; 3. Charles Moser, 776.

Challenge «Abbaye»: rang 1 Marcel Hirtzel.

Challenge Prix des mousquetaires: rang 2 Michel Vaucher.

Prix des capitaines (catégorie A) mousqueton: 1. Pierre-André Morel, 474. (sp17/Catégorie B): fusil d'assaut: 1. Werner Otth, 528.

Rois de la fête, catégorie A mousqueton: 1. Denis Ausburger, 1421. **Catégorie B fusil d'assaut:** Werner Otth, 1560.

Premier jeune tireur: Daniel Otth, 1418.

Challenge Bourquin-Jornod: 1. Pierre-André Morel, 357; 2. René Calame, 338; 3. Louis Bourquin, 311.

NEUCHÂTEL

Une perle toscane

Exposition Piero della Francesca à la Bibliothèque publique de Neuchâtel

Le Valtiberina, aux confins orientaux de la Toscane, a fait don à la Renaissance de deux peintres, aux oeuvres des plus riches: Michel-Ange et Piero della Francesca. Ce dernier est de toute évidence moins connu du large public. Une exposition itinérante venue d'Italie s'est installée jusqu'au 18 juin à la BPU de Neuchâtel. Cet événement inauguré dernièrement n'est qu'un prélude à la découverte de cette région toscane sur le Littoral.

L'association des Toscans, 160 membres présidés par Vittorio Perla, voulait marquer le départ du consul d'Italie en portant sa culture à la connaissance des Neuchâtelois. Le professeur Thomas Martone, de l'Université de Toronto, parla de l'oeuvre de Piero della Francesca devant un public nombreux. Auparavant, Jean Cavadini et Valentin Borghini prenaient officiellement congé du consul d'Italie.

Piero de la Francesca, né à Borgo Sansepolcro, a accompli au 15e siècle une étonnante carrière itinérante. Florence, Ferrare, Arezzo ont conservé les oeuvres qui ont marqué son passage. On peut y lire la synthèse d'une pensée rationnelle et d'une sensibilité au paysage. Le géomètre de l'art pictural a contenu son expression par un stylisme pur et sans extravagance; ses personnages forment un monde clos et impassible.

Si l'ode à la grâce n'a pas eu de

place dans l'oeuvre de della Francesca, la quête du hiératisme, le recul de l'abstraction, la structuration de l'espace a constitué un référent important pour Cézanne et Seurat. Le maître della Francesca est mort aveugle en 1492: son legs consiste à avoir laissé les premiers principes rythmiques de la peinture.

C. Ry

● Pour la clôture de l'exposition, une démonstration de lancer de drapeaux et de tir à l'arbalète se tiendra le 18 juin à 17 h 00 sur le quai Osterwald. Le spectacle sera assuré par les Sbandieratori e Balestrieri di Sansepolcro, deux groupes historiques de la ville natale de Piero della Francesca. Ils défilent en costume également dans les rues de Neuchâtel dès 16 h 00.



La Toscane était bien vivante lors de l'inauguration. (Photo Schneider)

Passagère blessée

Un automobiliste domicilié au chef-lieu, M. G. B., circulait hier peu avant 17 heures rue de La Maladière en vue d'emprunter la rue du Mail. A cette intersection, il est entré en collision avec l'automobile pilotée par M. C. L., de Môtiers, venant de la rue des Saars. Sous l'effet du choc, l'arrière du premier véhicule a été projeté sur le trottoir sud. Blessée, la passagère de cette voiture, Mme Marguerite Guggisberg, de Neuchâtel, a été transportée par ambulance à l'hôpital.

Collision

Un automobiliste zurichois, M. R. V., circulait quai Jeanrenaud, hier à 7 h 45, direction Boudry. A l'extrémité ouest du carrefour du Dauphin, il s'est rabattu sur la droite sans prendre les précautions nécessaires, franchissant ainsi une surface interdite au trafic. Il est entré en collision avec la voiture pilotée par Mlle Y. G., de Neuchâtel, arrivant de la rue Martenet et qui roulait sur la voie d'accélération. Dégâts.

Dégâts matériels

Deux conductrices domiciliées à Auvier sont entrées en collision hier à 13 h 15. En effet, alors que Mme E. B. descendait au volant d'une voiture la rue des Battieux pour emprunter celle de Tivoli, une collision est survenue à l'intersection avec l'automobile pilotée par Mlle F. D., venant du Clos-de-Serrières. Dégâts.

DÉCÈS

NEUCHÂTEL
Mme Berthe Burkhard, 1902.
Mme Agnès Frascotti, 1916.

LITTORAL

Fête pour 30 ans de comité

Assemblée de La Paternelle à Colombier

Le comité de la section du Vignoble de La Paternelle avait convoqué ses membres, récemment, pour tenir son assemblée générale à Colombier.

Le recrutement de nouveaux membres reste l'objectif principal sur le Littoral neuchâtelois. Peu de membres ont répondu à la convocation. Le comité se sent un peu esseulé...

Dans son rapport, le président Schleppey a retracé l'activité de l'année écoulée. Il a rappelé la manifestation du 50e de la section qui s'est déroulée en octobre 1987. Des remerciements ont été adressés à l'équipe de cuisine pour le succulent repas servi aux 180 convives. La section de Neuchâtel a prêté son concours en mettant du personnel à disposition. Bel exemple de solidarité! La fête de Noël a connu le succès habituel. Jacky Lager, artiste bien connu, a animé cette manifestation. Il a su conquérir les jeunes et les aînés en vrai professionnel.

FINANCES SAINES

Les finances de la section sont bonnes. Le loto a laissé un joli bénéfice, il a permis de financer la

fête de Noël. Lors du 50e, un livre d'or a circulé dans les localités du Littoral, auprès des commerçants principalement qui ont très bien soutenu cette initiative.

Plusieurs membres du comité se sont retirés, il s'agit de Mme Marinette Arm, MM. Claudé Gentizon et Charles Cornu après respectivement 4, 10 et 30 ans de bons et loyaux services. Ils ont été remplacés par Mme Annelise von Niederhäusern, et MM. Patrick Ducommun, Jean-Claude Jornod, Blaise Monnier et Eric von Niederhäusern. Le comité de la section du Vignoble se compose donc de 9 membres au lieu de 7.

Des cadeaux d'adieu ont été distribués aux partants et des encouragements ont été adressés aux arrivants.

Les nouveaux statuts ont été acceptés sans modification. Les travaux administratifs sont ainsi réduits au maximum, ce qui laissera plus de temps pour recruter de nouveaux membres. La soirée s'est terminée par une petite agape, et quelque émotion pour M. Charles Cornu, qui laissait donc derrière lui «30 ans de Paternelle».

(rs)

NON à la coordination fédérale des transports

La coordination fédérale des transports prévoit de prélever chaque année, pour financer les transports publics (entre autres: abaissement des tarifs pour ceux qui peuvent utiliser le train), un pourcentage fixe (on parle de 20%) des recettes de la Confédération. Quel que soit l'état des finances fédérales (même en cas de forts déficits) et quels que soient les besoins effectifs.

Qui paiera: comme toujours, les citoyens-contribuables!

Il faudra à la longue augmenter encore les impôts



à toujours plus de dépenses à toujours plus d'impôts

Cueillette
toute fraîche



Les nouveaux réfrigérateurs Miele conservent naturellement au frais tout ce que la nature vous offre en abondance. Avec leurs clayettes réglables, ils présentent un volume de réfrigération idéal. Economiques à l'emploi, ils sont en outre extrêmement fiables. Il en existe 88 modèles différents pour les cuisines de 55 ou 60. Votre spécialiste Miele vous conseillera volontiers.

Miele
Un choix pour la vie

A poser ou à encastrer -
le réfrigérateur Miele de vos rêves.

● immobilier

Particulier vend au Val-de-Ruz

villa spacieuse

5 1/2 pièces, entièrement excavée avec studio louable, excellente situation, vue imprenable, grand jardin bien arborisé. Prix: Fr. 690 000.-. ☎ 038/53 38 01 entre 18 et 20 heures

A louer
tout de suite
à Saint-Imier

2 appartements

de 2 1/2 pièces et
3 1/2 pièces.
☎ 038/24 25 26



À LOUER
tout de suite

Appartement

6 pièces, dans petit immeuble bien centré, tout confort, avec balcon.

Appartement

5 pièces, avec dépendances, centre ville.

Magasin

avec vitrine à l'angle
des rues L.-Robert et Pouillerel.

Appartement

4 1/2 pièces, dans immeuble tout confort, quartier des Forges.

GÉRANCE CHARLES BERSET
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - ☎ 039/23 78 33

SNCCI

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTOISE
DES GÉRANTS ET COURTIERS EN IMMOBILIER

**Fonds Suisse
de Placements Immobiliers
SIMA**

Emission 1988 de parts

Sur la base de la fortune du Fonds à fin mai 1988, selon laquelle 9 783 152 parts sont en circulation,

978 315 nouvelles parts
Fonds Suisse de Placements Immobiliers SIMA

sont émises.

Ces nouvelles parts sont offertes en souscription aux détenteurs de parts SIMA du

8 au 17 juin 1988 à midi

aux conditions suivantes:

- Droit de souscription**
10 anciennes parts donnent le droit de souscrire une nouvelle part.
- Prix de souscription**
Le prix de souscription est de Fr. 220.50 net par nouvelle part. Le droit de timbre fédéral d'émission est inclus dans ce prix.
- Preuve du droit de souscription**
Talon afférent aux anciennes parts SIMA.
- Exercice du droit de souscription**
Le droit de souscription est exercé par la remise du talon des anciennes parts, avec le bulletin de souscription prévu à cette effet à un des guichets en Suisse des banques suivantes:

Union de Banques Suisses

Lombard, Odier & Cie banquiers, Genève	La Roche & Co. banquiers, Bâle
Hentsch, Chollet & Cie banquiers, Lausanne	Banque Cantrade S.A., Zurich

- Négociation des droits**
Les droits ne seront pas négociés officiellement. Les prix d'achat et de vente des droits de souscription seront calculés sur la base du cours de clôture des parts SIMA du 22 juin 1988 à la Bourse de Zurich et décomptés valeur 30 juin 1988.
- Cotation ex droit**
A partir du 8 juin 1988, les parts SIMA seront cotées aux Bourses ex droit.
- Libération**
La libération des nouvelles parts doit avoir lieu jusqu'au 30 juin 1988.
- Livraison des titres**
La livraison des nouvelles parts se fera dès que possible.
- Echange des titres**
Le talon des anciennes parts ayant été désigné comme droit de souscription, la feuille de coupons est donc épuisée. Il a donc été décidé d'imprimer de nouveaux titres qui seront échangés contre les anciennes parts en automne 1988. Un avis y relatif sera publié en temps utile.

Zurich, le 6 juin 1988

La Direction du Fonds
Intrag S.A.
Gestion d'Investment Trusts

La Banque dépositaire
Union de Banques Suisses

Numéro de valeur: 279.191

passer d'abord
à l'

UNIP

Chasselas de Romandie 2.80
vin blanc 1986/87 70 cl 4.80

Vin Rosé Listel 3.90
français sec 70 cl 4.95

Brouilly AC 5.75
1986/87 70 cl 7.40

avantageux **VERMOUTH CINZANO** rouge, blanc, rosé 100 cl
UNDERBERG Bitter 44° Multipack 7 x 20 cl

Nescafé Classic 8.50
200 g 10.50

Jambon à l'os 1.95
100 g 2.60

Sport Mint 7.95
1 kg

Provolone Dolce 1.25
100 g 1.60

Mayonnaise Thomy 3.50
2 x 265 g 4.30

Huile DORINA 4.30
100 cl 4.95

Mayonnaise Thomy 3.50
2 x 265 g 4.30

Huile DORINA 4.30
100 cl 4.95

Mayonnaise Thomy 3.50
2 x 265 g 4.30

Huile DORINA 4.30
100 cl 4.95

Mayonnaise Thomy 3.50
2 x 265 g 4.30

Huile DORINA 4.30
100 cl 4.95

Mayonnaise Thomy 3.50
2 x 265 g 4.30

Huile DORINA 4.30
100 cl 4.95

Peintre

entreprind
travaux
de façades,
tapisseries,
peinture, etc.
☎ 039/28 32 00,
heures des repas.

**Fer
Fonte
Déchets
industriels**

☎ 26 43 45

**Meyer-
Fränck**

Avenue Léopold-Robert 135
(Grand-Pont)

VOYAGES - EXCURSIONS
WITTWER

Changez d'horizon !

Occitanie - Gascogne du 4 au 9 juillet Fr. 865.-

Ecosse - Edimbourg du 9 au 17 juillet Fr. 1485.-

Tour de Bretagne du 10 au 17 juillet Fr. 1120.-

Grisons - Livigno du 16 au 17 juillet Fr. 250.-

Provence - Luberon du 18 au 23 juillet Fr. 830.-

Iles anglo-normandes du 18 au 24 juillet Fr. 1165.-

Ile de Mainau - Rhin du 23 au 24 juillet Fr. 245.-

Atlantique - Charente du 26 au 31 juillet Fr. 995.-

Renseignements et inscriptions :

AUPRÈS DE VOTRE AGENCE DE VOYAGES

Les tentations du sommelier

Multirécidiviste condamné par le Correctionnel de Cernier

Depuis 1970, J.-P. G. a comparu à 16 reprises devant un Tribunal pénal, accumulant les délits les plus variés, de l'attentat à la pudeur au recel, en passant par le vol et le défaut d'obligation d'entretien, mais surtout pour sept cas d'ivresse au volant avec ceux jugés hier par le Correctionnel de Cernier.

Mécanicien sur autos de formation, J.-P.G. a pourtant consacré une grande partie de sa vie professionnelle à l'hôtellerie, travail à risque lorsque l'on ne sait pas résister à l'alcool.

Une passion irraisonnée qui l'a déjà conduit maintes fois devant des tribunaux, celui d'hier le voyant comparaître pour avoir conduit en état d'ébriété (2,53‰) en juin 1987, alors qu'il était privé

à vie de son permis de conduire depuis septembre 1982.

Au surplus, le prévenu s'est fait intercepter par la police alors qu'il avait chuté sur la chaussée au guidon d'un vélomoteur «emprunté» en juin 1987, J.-P.G. circulant en état d'ivresse évidemment (2,31‰).

Toujours sous l'effet euphorisant de l'alcool, il a également dérobé cigarettes, whisky et par-

fum dans un super-marché chaux-de-fonnier en novembre 1987.

Reconnaissant parfaitement les faits, le prévenu n'a guère cherché d'excuses lors de l'audience.

PEINE FERME

Dès lors, le substitut du procureur a hésité entre trois solutions de peine dans son réquisitoire, proposant finalement une peine ferme de six mois pour ne pas passer l'éponge devant l'étalage d'un tel palmarès, une peine qui selon les nouvelles applications, peut être effectuée en prison de nuit, le prévenu bénéficiant ainsi de ses journées pour travailler, se soigner et se soumettre à un traitement ambulatoire.

Solution honnête dans la mesure où J.-P.G. est déjà suivi depuis quelques mois par le Centre médico-social et qu'il cherche activement un moyen de se réinsérer.

Le Tribunal a suivi le procureur en condamnant le prévenu à une peine ferme de six mois, à une amende de 200 fr et aux frais de la cause pour 2116 fr. J. P. G. devant par ailleurs suivre un traitement ambulatoire, la rechute n'est à l'évidence plus permise.

M. S.

● Le Tribunal était formé de: MM. Daniel Jeanneret, président; Fernand Marthaler et Francis Besançon, jurés; Patrice Phillot, subs. greffier; Daniel Blaser, subs. du procureur général.

Don pour les malvoyants

Un cadeau du Zonta-Club



Deuxième depuis la gauche, la présidente du Zonta-Club de Neuchâtel, Mme C. Rosselet-Christ, lors de la fête en faveur des handicapés de la vue, samedi à la Rouvraie. (Photo Impar-ao)

Elles exercent toutes une profession, puisque c'est la règle pour pouvoir faire partie du Zonta-Club... Mais elles n'en ont pas moins des talents que l'on qualifie encore de féminins. Les «Zontiennes» étaient retournées à leurs fourneaux pour préparer le buffet de leur fête.

Une centaine de personnes – autant qu'espéré – ont répondu présent samedi soir à la Rouvraie. Ainsi, le service-club féminin sera à même de réaliser son projet. Il va offrir au Service social du Centre pour handicapés de la vue à Pesoux, un appareil destiné à agrandir de 3 à 45 fois n'importe quel document, d'une valeur de 8000 francs. Il sera en démonstration au Centre, et qui permettra aux mal-voyants de l'essayer en vue d'un achat éventuel pour leur domicile.

Neuchâtel possède un seul «Zonta» pour tout le canton. De ce fait, on y trouve parfois deux

dames exerçant la même profession, mais jamais plus. Ce service-club féminin a été fondé en 1919 en Amérique, le premier Zonta d'Europe est né à Vienne en 1930, et le premier en Suisse à Berne en 1948. Celui de Neuchâtel fête ses 15 ans l'année prochaine, il compte 35 membres. La Suisse totalise 13 clubs, avec quelque 500 membres, alors que sur le plan international, il existe un million de clubs, et environ 35.000 membres.

Les buts du Zonta-Club, sur le plan local, visent surtout à aider les femmes à se réinsérer professionnellement, à se recycler et les dernières actions allaient dans ce sens. Sur le plan international, le Zonta-Club finance des formations féminines dans des pays du tiers monde, en fonction des besoins sur place. Un million de dollars a été consacré à cette tâche ces deux dernières années, alors qu'on estime le coût de la formation d'une femme à 300 dollars.

A. O.

Autorités constituées

Conseil général de Montmollin

Le Conseil général a siégé hier pour se constituer, sous la présidence provisoire de M. René Schafter. Tout d'abord il a procédé à l'appel avant que Mme Marisa Derron seule conseillère générale, soit fleurie.

M. Rémy Comminot a été élu président du bureau du Conseil général; MM. René Schafter, vice-président; Christian Badertscher, secrétaire; Attilio Proserpi, vice-secrétaire; Bernard Guyaz et Daniel Evard, questeurs.

Les nominations au Conseil communal ont été effectuées: Georges Jeanneret, 15 voix; Marc Stubi, 15; Roland Glauser, 15; Charles Etter, 14; Daniel Jeanneret, 12. Jean-Pierre Henry, quant à lui, a obtenu deux voix. Les votants étaient au nombre de 15. Les conseillers généraux suppléants ont ensuite été élus, en la personne de MM. Jacques Matthey, Daniel Etter, Jean-claude Molleyres, Jean-Louis Glauser et

Blaise Girardin. La commission scolaire a également été élue, tout comme la commission financière, celles du feu, de salubrité publique et d'urbanisme. Leurs présidents respectifs ne sont pas encore connus, puisque les commissions se constituent en leur sein. Quant aux délégations auprès de la LIM, de l'hôpital de Landeyeux, de l'école secondaire régionale de Neuchâtel et de la STEP ont également été nommées.

Au chapitre des divers, M. Schafter a demandé que le bureau communal publie la liste des commissions. M. Matthey, de son côté, a demandé que l'accès au local du feu soit garanti malgré les travaux au collège. Quant à Mme Derron, elle a demandé un plan des dépenses financières pour la durée de la législature et M. Comminot président du Conseil général, que les établissements publics soient en alternance par le Conseil général.

(jlg)

Savagnier: on prend les mêmes...

Présidée par le doyen d'âge, M. Jean-Louis Schuepbach, la séance constitutive du Conseil général s'est déroulée hier soir. Le bureau du législatif a été nommé tacitement, il aura la composition suivante: MM. Jean-Michel Erard (soc), président; Jean-Louis Cosandier (lib), vice-président; François Piémontési (rad), secrétaire.

Le Conseil communal a ensuite été nommé et s'est constitué sans surprise puisqu'il s'agit des cinq conseillers sortants, à savoir: MM. Philippe Salomon (rad), président, finances et services sociaux; Fran-

çois Matthey (lib), vice-président, Services industriels et bâtiments; Cyril Giaouque (ralliement), secrétaire, forêts; Robert Bettex (lib), Travaux publics et police; Jean-Maurice Vuilliomonet (rad), domaines.

Commission «sensible» au village, la commission scolaire a été désignée après une suspension de séance, le parti libéral retirant un candidat: les cinq commissaires seront Mmes Françoise Boissenot et Simone Aubert, MM. Yves Neuhaus, Alfred Hagmann et Rémy Aubert.

(ms)

Un nouveau président à la barre

Assemblée du Choeur d'hommes de Chézard-Saint-Martin

L'assemblée générale du Choeur d'hommes s'est déroulée dernièrement, dirigée pour la dernière fois par son président M. Jean Sauser qui a précisé que le nouveau directeur avait su donner un souffle positif à la société.

L'année écoulée a été chargée, avec l'organisation de la Fête régionale et des manifestations marquant le 75 e anniversaire du choeur.

En raison de sa nomination au Conseil communal, M. Sauser a remis son mandat après sept ans de présidence. Le nouveau président a été désigné en la personne de M. Antoine Cima. Les autres

membres du comité ont été reconduits dans leurs fonctions, M. Pierre Blandenier étant, lui, nommé membre d'honneur.

En fonction depuis une année, le directeur Olivier Pianaro s'est déclaré satisfait des prestations des choristes, signalant au passage que le recrutement était l'affaire de chacun...

Le programme d'activité de la saison à venir comprend la participation à la Fête régionale d'Engolles, le 12 juin; l'organisation commune de la «Nuit du Jazz» du 25 juin au Boveret ainsi que la participation à la Fête cantonale de La Chaux-de-Fonds. (ha)

Les Hauts-Geneveys: président désigné

L'exécutif vient de constituer son bureau: le Conseil communal sera présidé par M. Francis Leuenberger (lib), responsable des forêts et domaines; vice-présidente: Mme Danielle Schlappi (soc), finances, police et instruction publique;

secrétaire: M. Théo Brand (rad), services industriels; Mme Jacqueline Jacot (lib), services sociaux et bâtiments; M. Denis Leuba (M 2000), travaux publics et protection civile. (ha)

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

Naissances

Hauser Michel Stanislav, fils de Roland et de Hauser, née Kozlowski Alejandra Ema. – Schneider Gaëlle, fille de Daniel Maurice et de Schneider, née Seigneur Myriam. – Doutaz Steven, fils de Stéphane et de Doutaz, née Belgrano Sonia. – Alves de Pinho Micael, fils de Valdemar et de

Alves de Pinho, née da Conceição Maria Carolina. – Renzo Chiara, fille de Luigi et de Renzo, née Robertiello Rosaria. – Chèvre Nicolas Denis, fils de Damien François Joseph et de Chèvre, née Baruselli Pierrette Marie. – Regli Mélanie, fille de Jacques-André et de Regli, née Proserpi Patricia. – Cimino Sandro Vito, fils de Francesco et de Cimino, née Contaldi Giovanni.

CELA VA SE PASSER

Association Joséphine Baker: un gala

Antidote au racisme et aux préjugés, les amitiés adolescentes ont trouvé de nouvelles destinations. La Fondation Joséphine Baker, fondée en 1970, a lancé ses Cahiers de l'amitié pour lier les enfants d'Europe avec ceux d'Afrique. Cette correspondance va débiter entre le centre scolaire de Cernier et un cycle d'orientation de Nouvelle-Guinée. Les élèves remplissent un cahier de leur missives, et un

émissaire qui conduit l'opération de bout en bout les achemine aux destinataires. Cette manière de faire, coûteuse, se révèle la seule efficace.

Ainsi sous les auspices de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire à Berne, un gala de bienfaisance sera organisé le 9 juin, 20 h 30, au Temple du Bas de Neuchâtel avec l'ensemble prestigieux Koteba d'Abidjan, et ses 27 danseurs acteurs. L'objectif est de réunir 20.000 fr pour lancer les cahiers de l'Amitié à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel. Location ☎ (038) 25 42 43. (CRY)

En toute saison, **L'Impartial** votre source d'informations

offres d'emploi

Institution d'assurance maladie et accidents, à La Chaux-de-Fonds engage une

employée de commerce

à mi-temps

en possession d'un certificat fédéral de capacité, ou titre équivalent, avec quelques années de pratique.

Nous demandons:

- bonne dactylographie;
- sens des responsabilités;
- esprit méthodique;
- ponctualité.

Nous offrons:

- activité variée et indépendante;
- semaine de 5 jours;
- avantages sociaux;
- formation par nos soins.

Date d'entrée: immédiate ou à convenir.

Les offres, accompagnées d'un curriculum vitae, des copies de certificats sont à adresser sous chiffres RT 8889 au bureau de L'Impartial.

Nivarox-Far SA

Une société de SMH



engage tout de suite

un micromécanicien

ou formation équivalente, pour son département «fil bonding» à Saint-Imier.

Travaux fins et soignés. Formation complémentaire assurée par l'entreprise.

Place stable, avec perspectives intéressantes pour personne capable de prendre des responsabilités dans un secteur en plein développement.

Les candidats sont priés de faire parvenir leurs offres écrites à: Nivarox-Far SA, avenue du Collège 10, 2400 Le Locle. A l'attention de M. E. Rochat.

Des renseignements peuvent être demandés sur la fonction à M. B. Huguenin à Saint-Imier, ☎ 039/41 46 46



Matériaux sa Cressier

2088 CRESSIER

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

un magasinier

pour notre département «Carrelage».

Nous offrons:

- Travail à responsabilité, indépendant et varié
- Salaire correspondant aux capacités
- Prestations sociales modernes.

Faire offres à Matériaux SA Cressier, 2088 Cressier ☎ 038/48 11 33, int. 19.



Dick Optique

Av. Léopold-Robert 64 ☎ 039/23 68 33

A vendre

Opel Kadett GSI

2.0 I injection, catalyseur, 3 portes, noir, avec 13 500 km.

Prix Fr. 19 000.– ☎ 039/53 13 00

A vendre Mercedes Benz 250

pas expertisée.

Prix à discuter.

☎ 039/28 57 30

Trois acquittements

Verdict dans l'affaire du financement clandestin des partis

Le Tribunal de district de Berne a acquitté lundi les trois accusés de l'affaire du financement clandestin des partis bernois. L'ancien Conseiller d'Etat et Conseiller national bernois Werner Martignoni devra toutefois payer environ 4000 francs de frais judiciaires alors que l'ex-inspecteur de banque Hans Bartolome devra déboursier 6000 francs.

Le Président du tribunal a en effet estimé que ces deux personnes avaient commis des erreurs et outrepassé leurs compétences. L'ancien directeur de la Caisse hypothécaire du canton de Berne, Walter Schiffmann, recevra par contre un dédommagement de 10.000 francs.

Les trois accusés ont toujours nié les faits qui leur étaient reprochés. Leurs avocats, qui avaient plaidé l'acquittement, ont été entendus par le tribunal.

Le procureur, sans s'opposer au sursis, avait requis des peines de quatre à neuf mois de prison.

Werner Martignoni (UDC) avait été accusé d'abus de confiance, d'abus d'autorité, d'incitation à ces délits et de complicité. Le procureur, ne retenant finalement que l'incitation à abus de confiance, avait requis une peine de cinq mois sans s'opposer à l'octroi du sursis. Il avait estimé que Werner Martignoni avait toujours agi dans l'intérêt de l'Etat de Berne lorsqu'il était conseiller d'Etat. Il avait retiré l'accusation

d'abus d'autorité en soulignant que ce délit ne pouvait être commis qu'à l'encontre d'un tiers et non au détriment d'une autorité constituée.

Le Ministère public, sans s'opposer au sursis, avait demandé des peines de neuf et quatre mois de prison contre Hans Bartolome et Walter Schiffmann, deux anciens responsables de la Caisse hypothécaire du canton de Berne. Il avait accusé Hans Bartolome d'abus de confiance et de faux dans les titres.

Il avait retenu des faux dans les titres contre Walter Schiffmann.

Le président du tribunal a estimé que Werner Martignoni avait rempli les conditions objectives de l'abus de confiance, mais qu'il avait agi de bonne foi.

Les intentions de Hans Bartolome étaient tout aussi pures, bien que les conditions objectives aient été réunies en ce qui concerne les faux dans les titres.

Walter Schiffmann, malgré une «certaine» négligence, n'a rien fait d'illégal. (ap)

Réactions mitigées

- Le président de l'udc Albrecht Rychen et le secrétaire du prd Pierre Rom se réjouissent que le tribunal ait reconnu les motivations honorables qui ont conduit l'ancien conseiller d'Etat Werner Martignoni à agir de cette façon.
- Le président du ps Samuel Bhen et la conseillère nationale Rosmarie Bär de la Liste libre ne comprennent pas quels sont les fondements de ce jugement, et mettent en cause tant sur le plan juridique que politique l'honnêteté de ces verdicts. Pour Rosmarie Bär, c'est le problème de l'indépendance de la justice qui se pose une nouvelle fois.
- Pour le président d'Unité

jurassienne, Pierre-André Comte, Berne n'a pas évolué après le scandale des caisses noires. Ce verdict ne l'étonne pas vu le comportement bernois des décennies passées. Et pourtant, Werner Martignoni a commis un acte criminel à l'égard du Jura, a conclu le président de l'UJ.

● Le président de Force démocratique Marc-André Houmar estime pour sa part que le tribunal a compris les motivations de Werner Martignoni qui a agi en homme d'Etat. Pressé par les circonstances, l'ancien conseiller d'Etat a peut-être pris des décisions sans en envisager les conséquences, a toutefois relevé M. Houmar. (ats)

SAINT-IMIER

Crédit électrique

Le Conseil général siègera ce jeudi

Durant sa prochaine séance, ce jeudi, le Conseil général traitera non moins de 18 affaires, dont nous vous avons présenté une bonne partie la semaine dernière. Parmi les autres, on relève notamment un crédit inscrit au budget, à libérer donc, pour des travaux de modifications sur les installations d'alimentation électrique, dans le cadre de la construction du complexe home-hôpital.

La construction du nouvel hôpital n'étant pas encore décidée lorsque l'on présentait le budget 88 de la commune, la destination de ce crédit, de 75.000 francs, ne correspond plus à la réalité. Mais dans ses commentaires relatifs audit budget, le service de l'électricité précisait cependant qu'il pourrait être utilisé, entre autres possibilités, dans le cadre de la construction du nouvel hôpital.

Or actuellement, le Conseil municipal le souligne, cette somme est indispensable à la modification des installations d'alimentation électrique du home et de l'hôpital. Et de proposer donc au législatif – en attendant le projet complet qui lui sera présenté dès que les décisions techniques auront été prises – la libération de ce crédit de 75.000 francs, à couvrir par autofinancement.

Autres objets à l'ordre du jour, la fermeture, à l'école primaire, d'une classe de septième année – faute d'effectifs suffisants bien sûr –,

ainsi que l'ouverture d'une troisième classe de première année, dans le même établissement.

Le nombre d'inscriptions étant élevé, pour les nouveaux élèves imériens, la commission d'école a demandé cette ouverture, en accord avec le corps enseignant et l'inspecteur, Roger Fiechter. Le Conseil approuve ces deux mesures et propose au législatif de les ratifier, sous réserve bien sûr d'une autorisation émanant de la Direction cantonale de l'instruction publique.

Le Conseil général se penchera enfin, ce jeudi, sur deux rapports. Le premier, que l'exécutif le prie d'approuver, est entre ses mains depuis un mois et concerne la marche générale et les résultats de l'administration municipale durant l'exercice 1987.

Le second fait état de l'utilisation du fonds de chômage de la commune. Ledit fonds a varié de quelque 2 millions 620.000 francs, au 31 décembre 1986, à 2 millions 760.000 francs environ au 31 décembre dernier. Le Conseil municipal précise que trois prêts ont été consentis, l'année passée, à des entreprises de la place: une fois 30.000 francs, remboursable en dix annuités et deux fois 100.000 francs, remboursables le 31 décembre 1988, tous trois sans intérêts. (de)

Parc d'attractions dans le Vallon?

Cortébert intéressé par le projet «Tell Paradise»

Rien n'est fait, et l'on en n'est encore qu'au stade d'un intérêt communal, moteur des premières prises de contacts, de renseignements surtout. Mais Cortébert, effectivement, a réagi au bruit qui courait, depuis quelque temps, d'un parc d'attractions «à la Suisse», dont on n'a pas encore trouvé l'emplacement idéal.

La semaine dernière, les promoteurs de Tell Paradise dévoilaient publiquement leurs intentions: créer un parc d'attractions aux multiples facettes est né – sur plans pour l'instant – de l'imagination de René Wuillemin, auteur des bandes dessinées consacrées à Guillaume Tell.

TELL, SON PAYS. HIER ET AUJOURD'HUI

Son idée, René Wuillemin l'a transmise à l'entreprise bâloise

Suter et Suter, qui, intéressée immédiatement, s'est attelée à la réalisation d'un projet complet, bien ficelé, prêt à être mis sur pied, une fois le terrain nécessaire trouvé, soit quelque 30 hectares au minimum.

La conception de ce Tell Paradise? Un parc d'attractions «à la Suisse», puisque basé sur l'histoire helvétique, au sens large du terme. Si le centre du parc rappellera effectivement la vie de Guillaume

Tell et de son pays – qui sera bien évidemment basé sur les bandes dessinées de René Wuillemin – le projet ne se limite pas à cette portion de notre histoire. Tout au contraire en fait, puisqu'il comporte également des regards vers l'économie actuelle de la Suisse, des endroits réservés à sa flore, des musées, des contes illustrés matériellement, etc. Avec, à la clé, 250 nouveaux emplois au moins...

ET POURQUOI PAS?

Le dossier ayant circulé – discrètement – dans la région, voici quelques semaines, les autorités de Cortébert en ont eu vent, le maire Jean-Pierre Eichenberger en tête. Le développement – ou la survie...

– économique de la région en général passant par de multiples voies, ces autorités ont décidé de s'intéresser à ce projet, de voir si le Tell Paradise ne pourrait pas être implanté dans le Vallon. Ce d'autant plus que la bourgeoisie de Cortébert possède un terrain qui pourrait peut-être faire l'affaire.

Pour l'heure, on le soulignera une fois encore, on n'est encore qu'au stade des premiers contacts, de la recherche d'informations, du «pourquoi pas?». En attendant donc de savoir si l'affaire prendra une autre ampleur, si l'on passera effectivement de l'intérêt municipal à une éventuelle possibilité offerte à la population.

D. E.

Musiciens à la fête

Festival des fanfares du Bas-Vallon à Tramelan

La septante-deuxième édition du festival des fanfares du Bas-Vallon, dont le comité d'organisation est présidé par André Sintz, a rencontré le succès escompté ce dernier samedi à Tramelan. Les quelque 250 musiciens qui y ont participé se sont montrés très satisfaits de leur journée.

Les sociétés membres de la fédération organisent à tour de rôle un festival. Cette année c'est l'Union instrumentale de Tramelan qui en avait la responsabilité. Un travail considérable pour une société qui se trouve actuellement avec un effectif réduit de quelque 15 musiciens seulement. Pour ne pas «lâcher» une fausse note, ce petit noyau tient bon en attendant des jours plus heureux, et surtout en espérant pouvoir compter sur un effectif plus étoffé.

Après la réception, les sociétés ont défilé le long de la Grand'Rue. De nombreuses personnes se trouvaient sur le parcours du cortège pour applaudir ceux qui régulièrement agrémentent les fêtes villageoises et apportent une note bien sympathique aux diverses manifestations. Tous ces musiciens se sont rendus ensuite à la patinoire des Lovières pour se produire à tour de rôle après avoir exécuté la marche d'ensemble «Flic-Flac» de G. Anklin, sous la direction de M. Charles Etienne, de Tramelan.

Ces musiciens de la région ont démontré que la musique était et

restait bien vivante. Même avec des effectifs restreints ils fournissent de belles prestations. Comme le faisait remarquer M. Erwin Gosteli, maître de la cérémonie, ces petites sociétés font honneur à leur village. Entre gens qui se passionnent pour la musique, ce festival a été l'occasion de retrouvailles bien sympathiques.

Chaque société a occupé le plateau pour interpréter deux ou trois pièces. Si l'on a été très impressionné par la prestation de la fanfare de Corgémont sous la direction de M. R. Krüttli qui interprétait «Havah Nagilan», «Big-Beat Dixieland Concerto» et «Zambezi» l'on a apprécié aussi la prestation de l'Union instrumentale de Tramelan qui, en début de soirée, sous la direction de M. Charles Etienne, a interprété deux marches. Cela prouve que l'on n'est pas prêt de mettre la clef sous le paillason à l'Instrumentale». Les diverses interprétations de toutes les sociétés ont été appréciées du public, tout comme des invités parmi lesquels figuraient les députés Roland Benoit et André Ducommun, M. James Choffat maire, Marcel Weber, vice-maire, Gottfried Bühler président du Conseil général, Aurèle Noirjean président d'honneur de la FMBV, Jules-Henri Domon, président de la FMBV et Antoine Bernasconi président de la Fédération jurassienne de musique.



Pour défilé, l'union fait la force: l'Union instrumentale de Sonceboz avec Cormoret Fanfare. (Photo vu)

Dans une brève allocution de bienvenue, le président du comité d'organisation, M. André Sintz s'est plu à relever que c'est grâce à la fidélité de tous ses musiciens, au dévouement exemplaire de chaque membre que toutes ces soirées de la Fédération du Bas-Vallon sont en pleine santé. Prenaient part à ce festival les sociétés suivantes: Fanfare de Corgémont, (directeur R. Krüttli); Fanfare «Harmonie» Orvin (R. Röthlisberger); Fanfare Montagnarde Plagne (S. Medici); Fanfare l'Avenir La Heutte (Mme Opplinger); Cormoret Fanfare (D. Perret-Gentil); Fanfare de Cortébert (C. Kobel); Union Instrumen-

JUBILAIRES ET VÉTÉRANS

S'il est un moment fort de ce festival, c'est sans doute celui de la remise de médailles aux vétérans et jubilaires. Il appartenait à M. Jules-Henri Domon, président de la Fédération du Bas-Vallon, de féliciter les membres qui se sont montrés d'une fidélité exemplaire; cadeau et fleurs accompagnaient bien entendu les paroles du président. Ont été honorés pour 25 ans, de sociétariat: Rémy Villard Fanfare «Harmonie» Orvin, Paul Grosclaude Cormoret Fanfare, René Voiblet Fanfare Montagnarde Plagne; Jean-Claude Devaux, Fanfare Harmonie Orvin. 50 ans de sociétariat et plus: cinq membres totalisent ensemble 317 ans de fidélité soit 50 ans Armand Bouquin Fanfare Harmonie Orvin; Riccardo Michelotti 63 ans et André Gallina 64 ans tous deux de la Fanfare Union de Péry-Reuchenette. Roger Voisin 65 ans Union Instrumentale Sonceboz et le doyen avec 75 ans de fidélité Onésime Grosjean Fanfare Montagnarde Plagne.

(vu)



La marche d'ensemble exécutée par 250 musiciens sous la direction de M. Charles Etienne de Tramelan. (Photo vu)

DISTRICT DE COURTELARY

Belle soirée, petite foire

Foire de printemps maussade à Corgémont

Organisée par l'Union des commerçants et artisans de Corgémont (UCAC), la Foire de printemps qui se déroulait en deux phases, a connu des fortunes diverses.

La soirée du vendredi, avec danse et animation sous tentes, a connu un succès total, à l'exception de l'arrosage non souhaité pour la rentrée.

Les fortes chutes de pluie de la nuit – 50 mm de précipitations – qui se poursuivaient encore en fin

de matinée du samedi, ne constituaient pas un climat favorable pour les nombreux forains. Aussi, un grand nombre de participants annoncés ont renoncé à faire le déplacement.

A l'instar d'autres foires qui se sont déroulées dans la région ces dernières semaines, celle de Corgémont fut d'une cuvée bien modeste, de laquelle seuls les parapluies ont largement profité. (gl)

CARNET DE DEUIL

TRAMELAN. – On apprend le décès de Mlle Jeanne Amstutz qui s'en est allée dans sa 90e année. La défunte était arrivée de Bienne en 1968 et avait travaillé dans une fabrique d'ébauches et ensuite dans une fabrique de cadrans de la place. Elle était domiciliée au home des Lovières où elle coulait une paisible retraite. Mlle Amstutz jouissait de l'estime générale et laissera un bon souvenir au sein de la population. (vu)

En toute saison, **L'Impartial** votre source d'informations

NAISSANCE

ROMY

a la grande joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur

MARINE

le 6 juin 1988

LANIXA S.A.
Nouvelle Clinique
Montbrillant

Liliane et François
SENDEROS-STEINER
2616 Renan

Odyssée



du 8 au 17 septembre 1988



VOYAGE LECTEURS



La découverte du berceau des grandes civilisations et de leurs religions, sans fatigue avec votre hôtel flottant.

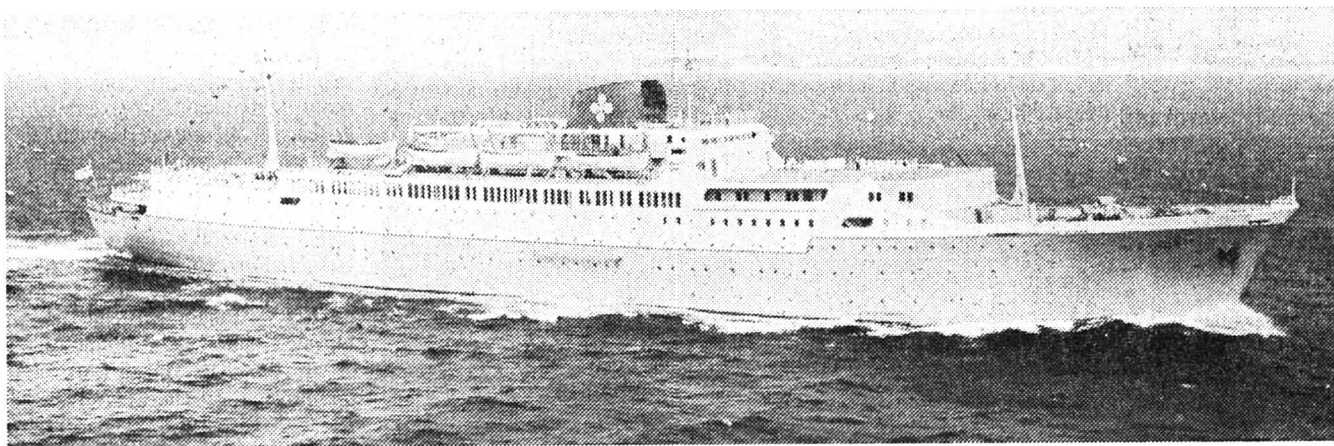
Visite de la Grèce avec ses îles de Patmos et de Rhodes, de l'Égypte, d'Israël et de la Turquie.

Voyage mis sur pied en collaboration avec les membres de l'Association des agences de voyages du canton de Neuchâtel.

Organisation technique: Touring Club Suisse et Croisitours Athènes



Prix
par personne
3390 fr.



Bulletin d'inscription

Je soussigné m'inscris pour le voyage «Lecteurs» 1988

Nom et prénom: _____

Adresse: _____

Localité: _____

No de tél. privé.: _____ prof.: _____

Nom et prénom: _____

Adresse: _____

Localité: _____

No de tél privé: _____ prof.: _____

Je désire une chambre et une cabine individuelles
 Marquer d'une croix s.v.p.

Date: _____

Signature: _____

Départs en car Giger:

Le Locle 09 h 30 (Place du Marché)
La Chaux-de-Fonds 09 h 45 (Place de la gare)
Saint-Imier 10 h (Place du Marché)

Départ jeudi 8 septembre 1988 des emplacements respectifs mentionnés ci-contre. Transport par autocars Giger à l'aéroport de Zurich.



1er jour: vol à destination d'Athènes, à bord d'un Boeing 727 de la compagnie Olympic Airway.

2e jour: Athènes - visite de l'Acropole - déjeuner et début d'une merveilleuse croisière.

3e jour: Kusadasi (Turquie) - visite d'Ephèse, ville datant du XIe siècle avant J.-C. - appareillage pour Patmos (Grèce).

4e jour: Rhodes (Grèce) - visite de l'île.

5e jour: Alexandrie (Égypte) - cité d'Alexandre le Grand où vous pourrez admirer les colonnes de Pompéï, les catacombes et un marché très coloré.

6e jour: Port Saïd (Égypte) - visite de la ville et des pyramides.

7e jour: Ashdod (Israël) - excursion à Jérusalem.

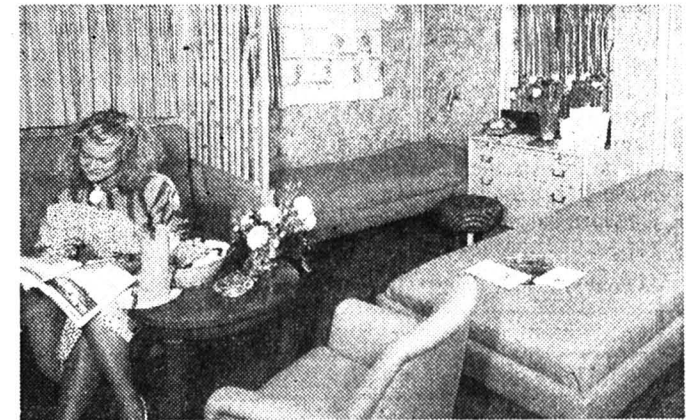
8e jour: En mer.

9e jour: Fin de la croisière, matinée et déjeuner libres. Excursion à Cap Sounion.

Dîner d'adieu dans un des meilleurs restaurants d'Athènes.

10e jour: Athènes-Suisse - vol à destination de Genève, à bord d'un Boeing 727 de la compagnie Olympic Airway.

Transfert par autocar Giger dans les Montagnes neuchâteloises.



Nos prestations:

- Le car pour et de l'aéroport en Suisse
- Les vols Zurich - Athènes - Genève par avion de ligne, repas à bord
- Hôtel de luxe à Athènes, chambre à 2 lits douche ou bain.
- Croisière en cabine cat. A (première classe) extérieure, 2 lits.
- Tous les repas sauf le déjeuner du 16 septembre à Athènes.
- Les excursions à Athènes et tous les transferts.
- Taxes d'embarquement, service hôtelier et manutention bagages.
- Un accompagnateur TCS.

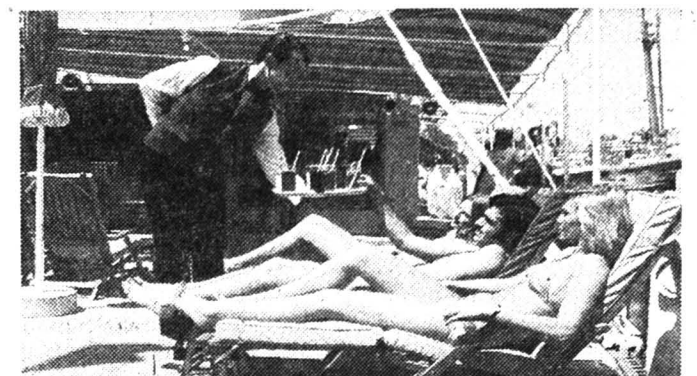
Inscriptions et renseignements:

A LA CHAUX-DE-FONDS

ACS-VOYAGES	Léopold-Robert 102	23 24 84
CROISITOURS	Serre 65	23 22 77
HOTELPLAN	Léopold-Robert 74	23 26 44
KUONI-VOYAGES	Léopold-Robert 76	23 58 28
NATURAL-VOYAGES	Léopold-Robert 51	23 94 24
TOURING CLUB SUISSE	Léopold-Robert 88	23 11 22

AU LOCLE

SBS	Henry-Grandjean 5	31 22 43
-----	-------------------	----------



Agression stupide

Plaintes probables après l'attaque d'un cycliste

Nous avons relaté dans notre édition d'hier le grave incident auquel le sportif Jean-Philippe Marchon a été confronté dimanche lors de la course «Deca-Cl». Le jeune Jurassien a été stupidement agressé, alors qu'il descendait sur son vélo de montagne de Saint-Brais à Bollement sur le sentier usuel prévu par les organisateurs.

L'homme qui a frappé Jean-Philippe Marchon, jetant par ailleurs plusieurs fois son vélo à terre, est un garde-auxiliaire employé par le canton et plus précisément par l'Office des eaux et de protection de la nature (DEPN). Un manque de coordination entre l'Office - qui avait accordé les autorisations - et ses subalternes, est à l'origine de l'incident.

Septuagénaire de taille, cet homme est connu pour son originalité et sa façon peu conventionnelle de régler les problèmes. Probablement appelé par les locataires de l'ancienne gare de Bollement, il est accouru pour empêcher les coureurs de passer sur «son territoire» et a complètement perdu le contrôle de lui-même.

Avec la gentillesse qu'on lui connaît, le coureur Jean-Philippe Marchon, qui a perdu son énergie et dix bonnes minutes dans l'aventure, est prêt à passer l'éponge. Pourtant, les organisateurs du «Deca-Cl» ne l'entendent pas de cette oreille et ce sont probablement deux plaintes pour atteinte à la propriété, coups et blessures qui attendent le garde trop zélé, sans compter une solide réprimande de la part de son employeur.

Pour Jean Gyger, l'organisateur du «Deca-Cl», ce geste est «écœurant» et le parcours du prochain décathlon n'en sera pas modifié pour autant.

(GyBi)

PORRENTRU

Les socialistes renoncent

Succession au secrétariat municipal

Vendredi arrivait à échéance la date de dépôt des candidatures pour le poste de secrétaire municipal de Porrentruy, le titulaire Marcel Boil, radical, prenant sa retraite par anticipation en janvier prochain. On prêtait au conseiller municipal François Laville, socialiste, l'intention de briguer ce poste pour lequel les voix démocrates-chrétiennes auraient pu lui être acquises, après son retrait en faveur du candidat du pdc à l'élection à la mairie de 1984.

Après mûre réflexion, François Laville, 48 ans, fonctionnaire au service de l'enseignement du canton du Jura, a décidé de renoncer à briguer un tel poste, de crainte qu'on lui reproche de forcer la main à un allié occasionnel. Les autorités refusent de dévoiler pour l'heure les candidatures, le Conseil municipal n'en prenant connaissance que dans sa séance de jeudi, et l'élection incombant au Conseil de ville, lors de la séance de septembre vraisemblablement.

On a pourtant connaissance de deux candidatures de poids: celle de l'adjoint du secrétaire actuel, M. André Kubler, radical et celle de Philippe Kauffmann, ancien président du groupe démocrate-chrétien au Conseil de ville et fonctionnaire au service des arts et métiers. Le groupe du pdc comptant 15 membres, celui des radicaux 17, l'élection sera arbitrée par l'Élu chrétien-social et les huit élus socialistes, d'autres candidatures restant bien sûr possibles. V.G.

Coopération transfrontalière

Accord signé entre la région de Belfort et le canton

La région du territoire de Belfort et le canton du Jura ont signé hier, au Château de Porrentruy, dans le pavillon de la reine Christine, un accord de coopération bilatérale transfrontalière. Il a été paraphé par MM. Christian Proust, président du Conseil régional de Belfort et François Lachat, président du Gouvernement jurassien. Il déploiera ses effets dans tous les domaines où une région française et un canton suisse disposent de quelque compétence.

Les deux délégations qui comprenaient une vingtaine de personnes chacune se sont retrouvées au début de l'après-midi à Saint-Ursanne où a eu lieu la présentation de l'Office des eaux et de la protection de la nature, qui joue un rôle important dans la perspective d'une collaboration touchant une rivière commune aux deux partenaires, le Doubs.

A Porrentruy, les deux délégations ont ensuite visité, sous la conduite de M. Ami Lièvre, chef du laboratoire cantonal d'analyses, une station d'analyses de l'air. Puis, à l'Institut pédagogique, sous la conduite du directeur M. Michel Girardin et après la présentation d'un diorama consacré au canton du Jura, le ministre de l'économie publique Jean-Pierre Beuret a brossé un tableau de l'économie jurassienne.

Les deux délégations ont ensuite tenu une séance de travail dans le pavillon de la reine Christine, au Château de Porrentruy, avant de procéder à la signature de l'accord de coopération. Après une conférence de presse, les deux délégations ont partagé le repas dans un établissement gastronomique réputé à Boncourt.

Parce que la région de Belfort et le canton du Jura sont désireux,

«par une meilleure connaissance mutuelle et par la réalisation d'actions conjointes, de mettre en évidence leur histoire commune et leurs perspectives similaires», ils ont passé un accord. Celui-ci ne devra pas porter ombrage à la politique de coopération conduite par la communauté de travail Jura (CTJ) au sein de laquelle les deux partenaires sont unis à d'autres régions françaises et à d'autres cantons suisses (Neuchâtel, Berne, Vaud).

L'accord portera effet dans tous les domaines où les deux partenaires exercent quelque compétence, comme les voies de communication, le tourisme, l'économie, la recherche, la santé publique, les questions sociales, la culture, le patrimoine historique, l'éducation et la formation professionnelle, l'agriculture, l'aménagement du territoire. Des groupes de travail spécialisés seront constitués afin de mener à chef les projets communs.

En plus d'un comité de trois élus chacun, un comité technique formé de spécialistes et de fonctionnaires se réuniront régulièrement, au moins deux fois par an pour ce dernier. Si l'accord a une durée de cinq ans, il sera renouvelable de deux en deux ans. Les

frais de réalisation seront répartis dans chaque cas, en fonction des projets spécifiques.

DU CONCRET

L'accord, qui entrera en vigueur après sa ratification par le Conseil fédéral, prévoit un programme de lutte contre les pollutions à Belfort, avec l'appui technique du Jura, avec mesure de la qualité de l'air. L'Université technique de Sevenans sera ouverte - on l'espère - à des étudiants jurassiens futurs ingénieurs, l'Ecole d'infirmeries de Belfort à des candidates jurassiennes. Un bâtiment hébergera les étudiants jurassiens à Belfort et des animations culturelles et touristiques jurassiennes.

En 1989 se tiendra une exposition commune sur le thème «Frontières: soudures ou rupture». Deux produits touristiques pour 1989 également: une randonnée cycliste et une randonnée pédestre, offertes aux touristes. Autres objectifs: le 700e anniversaire de Delémont, le bicentenaire de la Révolution française, le dixième anniversaire du canton du Jura. On favorisera l'échange de fonctionnaires, enseignants, médecins et entre les universités populaires.

Enfin, certaines études seront poursuivies, comme l'électrification de la ligne ferroviaire Belfort-Delle, le programme de l'Ecole de tourisme de Saint-Ursanne, une collaboration entre les écoles techniques. Un groupe de réflexion cherchera comment atténuer, dans le domaine économique, les effets néfastes des frontières. Vaste programme on le voit.

V. G.

A la rencontre des malvoyants

«Vismobile» à travers le Jura

Hier c'était au tour de Saignelégier, demain de Porrentruy, puis de Bassecourt, Vicques et Delémont d'accueillir la drôle de roulotte baptisée «vismobile».

L'Association romande d'aveugles et de malvoyants (ARAM) en collaboration avec le Centre d'information pour malvoyants et aveugles (CIMA), organisent une tournée d'information destinée aux régions les plus éloignées du Centre de contact de Delémont. Le but de la tournée est de sensibiliser

tout un chacun, les malvoyants et leurs proches aux aides que peuvent recevoir les handicapés.

UN CONCOURS POUR MIEUX CONNAÎTRE

Durant toute la tournée de la vismobile, un concours sera proposé aux visiteurs, doté de prix typés tels qu'un pèse-personne parlant ou un porte-monnaie distributeur. Marianne Farine, assistante sociale au CIMA de même que Roger Cosandey, responsable

de l'ARAM, déplorent la méconnaissance que certains malvoyants ont des moyens auxiliaires qui pourraient pourtant améliorer leur quotidien.

Une visite dans la vismobile permet de se familiariser avec des écrans qui - mieux qu'une loupe - facilitent la lecture, avec des jeux aux repères tactiles qui permettent de poursuivre une vie sociale en tapant le carton par exemple, ou encore avec la canne blanche ou la canne longue qui devraient faciliter la mobilité de l'aveugle ou du malvoyant.

En bavardant avec les animateurs de la vismobile, le visiteur apprendra qu'il existe dans le Jura un «groupe» jurassien des handicapés de la vue qui permet de rompre une certaine solitude, qu'une bibliothèque sonore est à leur disposition et aussi que la bibliothèque de l'Université Populaire tient à leur disposition, un certain nombre d'ouvrages et de romans écrits en gros caractères. La liste n'est bien sûr pas exhaustive et une visite à la vismobile ou au centre CIMA de Delémont permettra à tout un chacun d'en savoir davantage. (GyBi)

● Centre d'information pour malvoyants et aveugles (CIMA) à Delémont tél. (066) 22.66.33.



La «vismobile» une façon d'aller au-devant des malvoyants et de tous les handicapés de la vue. (Photo Impar-GyBi)

Excellent état d'esprit

Assemblée du Volleyball-Club Saignelégier

Les membres du Volleyball-Club du chef-lieu ont tenu leurs assises annuelles sous la présidence de Mme Fernande Meier. Dans son rapport elle a relevé le bon comportement des deux équipes dans le championnat et a souligné l'excellent état d'esprit qui règne au sein du club. Les deux entraîneurs, Alain Vallat, pour les dames, et Gilles Vallat, pour les hommes, ont analysé les résultats de la saison écoulée et ont incité les joueurs à se montrer plus assidus aux entraînements, notamment en période de préparation. Des comptes présentés par M.

Jean-Maurice Bourquin, il ressort que la situation financière est saine, si bien que les cotisations demeurent fixées à 40 francs. Le comité a été réélu dans la composition suivante: Fernande Meier, présidente; Benoît Bouverat, vice-président; Jean-Maurice Bourquin, caissier; Laurence Etienne, secrétaire; Gilles et Alain Vallat, entraîneurs; Catherine Claude, responsable du matériel.

Tous les amateurs de volleyball seront bien accueillis au sein du club dont les entraînements se déroulent le mercredi soir au Centre de loisirs. (y)

Un message qui passe mal

Réflexions du pdc sur le développement touristique jurassien

«La nécessité d'équiper le territoire tant en infrastructures qu'en constructions ou installations diverses pour favoriser le développement d'une économie décollante, dont le tourisme est un des partenaires prometteurs, figure en tant qu'objectif prioritaire. Il semble toutefois que le message ne passe pas ou mal entre la classe politique et la population.» Tel est le constat du pdc qui a poussé l'analyse plus avant.

L'application d'une véritable politique de promotion touristique se heurte à des résistances tantôt passives, tantôt actives. Pour le groupe de travail issu du pdc qui a tenté d'y voir clair, ceci résulte soit d'une méconnaissance des mécanismes économiques qui conduisent à faire du tourisme une branche à part entière du développement économique, soit d'une volonté délibérée de refuser la réalisation d'équipements à caractère touristique dans la crainte du changement que cela peut entraîner.

Par conséquent, il est important de créer un climat de confiance entre les différents partenaires et de rechercher en permanence le dialogue. Ce sont les conclusions auxquelles arrive le groupe de travail qui propose par ailleurs de former des professionnels des branches du tourisme.

LE TOURISME AU SECOURS DES FRANCHES-MONTAGNES

Le touriste passe, encore faut-il le savoir le retenir. A cet égard, il faut relever que le canton du Jura se situe tout au bas de l'échelle en ce qui concerne le taux d'occupation des lits. Ainsi pour une moyenne suisse du taux d'occupation de 41%, le canton du Jura n'en compte que 18%. Pour le pdc, les impulsions données à ce jour au tourisme dans les Franches-Mon-

tagnes en particulier, démontrent que celui-ci va de toute façon se développer.

Dès lors, il faut veiller à ce qu'il se développe avec les indigènes et non malgré eux. C'est à la suite des oppositions franc-montagnardes à divers projets touristiques et notamment au golf des Bois, que le pdc s'est mis à l'étude du phénomène touristique. Près de cinq projets sont actuellement en suspens ou en voie de réalisation dans les Franches-Montagnes et dans le Clos-du-Doubs et pour le pdc, cela est fondamentalement, politiquement et économiquement important. Pour ne citer en exemple que le projet de golf des Bois, il s'agirait-là d'un projet «porteur» qui créerait - entre autres - des interactions avec son environnement: golf, gastronomie, hébergement, loisirs, mariages, affaires, etc.

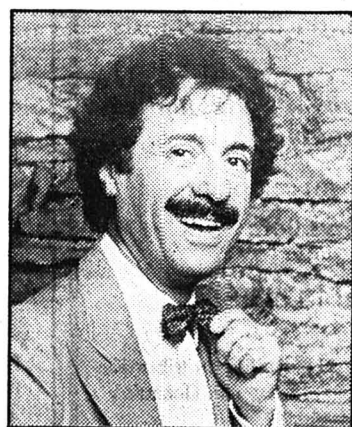
Indépendamment du projet des Bois, il apparaît qu'un golf dans le Jura est souhaité et qu'il faudrait en priorité favoriser une telle implantation dans les Franches-Montagnes. La situation économique et démographique des Franches-Montagnes par rapport au canton du Jura se pose dans les mêmes termes que le Jura à la Suisse. La perte constante de population dans les Franches-Montagnes et le Clos-du-Doubs conduit ces régions à des charges financières incompatibles avec les revenus fiscaux.

Entre 1950 et 1985, les Franches-Montagnes ont perdu 9,4% de leur population, le Clos-du-Doubs, 31,2% tandis que la région urbaine de Delémont s'est vu gratifiée d'une population qui a augmenté de 42%. Pour le pdc, la voie franc-montagnarde passe par un développement touristique ouvert sans qu'il soit toutefois démesuré.

GyBi

Chantons en chœur

Trois jours de fête au Noirmont pour l'Union des chanteurs jurassiens



Gaston le marrant: un homme-orchestre fabuleusement drôle.

Dans moins de deux semaines, les chorales franc-montagnardes ouvriront les festivités de l'UCJ au Noirmont.

Programme chargé vendredi 17 juin déjà, et dès 20 heures, les chœurs - francs-montagnards se produiront, soit le chœur du Noirmont, des Genevez, des Bois, la Chanson des Franches-Montagnes de Saignelégier ainsi que les chœurs de Montfaucon et de St-Brais. La bonne humeur et la gaieté sont à leur répertoire et l'orchestre «Los Renaldos» conduira le bal en fin de soirée.

A la journée de samedi débutera avec le Kiosque à musique, dès 11 heures, et on entendra la fanfare du Noirmont, les P'tits Amis, Antoine Flück à l'accordéon le Chantahuit, l'Echo des Sommères et la vedette du jour Gaston, qui donnera un aperçu de son spectacle. Dès 12 h, il y aura possibilité de se restaurer.

Le concours des chœurs d'enfants se déroulera à la salle de spectacles dès 14 h avec les groupes suivants: la chorale du centre scolaire secondaire de Colombier,

le petit chœur du Vully de Constantine, l'Echo de Plain-de-Saigne de Montfaucon, les Galoubets de Boncourt, les Petits chanteurs de Porrentruy et le groupe Harlem de Courroux. Nicolas Ruffieux et Patrick Willemin seront les membres du jury.

300 CHORISTES

Pour clore l'après-midi du samedi, 3000 enfants interpréteront un chœur d'ensemble qui s'annonce émouvant. En soirée dès 20 h, les P'tits Amis donneront concert, suivi du fameux «One man show» de Gaston. Ensuite, Los Renaldos prendront la relève et il y aura danse jusqu'au petit matin.

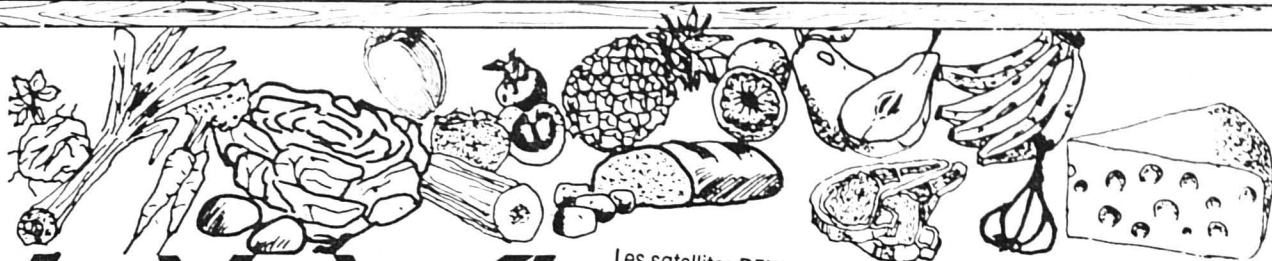
Le dimanche 19 juin sera la journée officielle de l'UCJ avec le concours en salle dès 8 h. Le banquet réunira les 600 chanteuses et chanteurs ainsi que plusieurs personnalités. Le concert qui suivra sera emmené par les fanfares d'Epauvillier et du Noirmont. C'est après les divers contacts qu'aura lieu la remise des bannières de l'UCJ et la proclamation des résultats, pour clore en beauté ces trois jours de liesse. (comm)

Nomination d'une institutrice au Noirmont

Septante-deux ayants droit ont participé hier soir à l'assemblée communale extraordinaire du Noirmont. A l'ordre du jour, la nomination d'une institutrice pour la première et la deuxième années. Trois candidates avaient postulé: Mlle Marguerite Girardin a finalement été élue par 48 voix contre vingt. (z)

DENNER

SUPERDISCOUNT



Les satellites DENNER organisent de propres activités pour les produits frais.

10%

sur viande fraîche

Valable dès le 7.6. au 11.6.88

F10-23/070688

Valable dès le 7.6.1988

A votre disposition en service traditionnel et self-service

Toujours frais + toujours avantageux

Jambon campagnard

coupé

100 g

4

2.95

Tartes aux fruits

300 g

2.45

Petit Gervais

3 fruits

6 x 45 g

3.25

2.80

Pommes Granny-Smith

Cat. 1, Importées

1 kg

3.60

2.80

Dans toutes nos succursales avec produits frais!

offres d'emploi



Enchères publiques

La maison Pascha, tapis d'Orient à Zurich, vendra, par les soins du greffe du tribunal du district de Neuchâtel,

le jeudi 9 juin 1988

dans la grande salle du Casino de La Rotonde, fbg du Lac 14 à Neuchâtel,

un important lot de tapis d'Orient, authentiques, de toutes provenances et de toutes dimensions, notamment: tapis anciens et rares d'Iran, de Turquie et du Caucase ainsi que des tapis neufs du Pakistan, du Cachemire, de Chine, etc.

Vente à tout prix et prix limites exceptionnellement bas.

Conditions: paiement comptant

Exposition et réservation: dès 13 h 30

Début de la vente: 14 h 30

Le greffier du tribunal
F. Desaulles

Urgent!
Cherche
sommelière

Sans permis
B ou C
s'abstenir.

Tél.
039/44 16 07

URGENT

**Emboîteur
Poseur de cadrans
+ aiguilles
Polisseur**

Ø 039/27 11 55

Votre profil:

— formation de secrétaire médicale qualifiée.

Vos qualités:

— maîtrise de la langue française;
— connaissances de la terminologie médicale;
— ouverture d'esprit, sens des responsabilités, facilité d'adaptation.

Alors vous êtes la

secrétaire médicale

que nous cherchons pour coopérer dans un climat dominé par le souci de bien faire et de progresser dans la spécialité.

Nous attendons votre offre accompagnée des documents usuels sous chiffres 1 H 22-56305 à Publicitas, 1002 Lausanne.

emploi
libre

Libre Emploi S.A.
Jardinière 71
2300 La Chaux-de-Fonds

Vous cherchez à améliorer votre revenu, si vous êtes:

**mécanicien auto
carrossier
serrurier**

Venez nous voir à notre agence

Tél. 039 / 23 22 60

Nous cherchons
ouvriers du bâtiment

**électriciens
maçons
menuisiers
ferblantiers
poseurs de fonds
etc.**

Excellents salaires.

Logement à disposition.

Pour tout renseignement:
Fernand Hirschy, 2608 Courtelary
Ø 039/44 14 56
(du mercredi de 16 à 18 h 30
au samedi de 10 à 11 h 30)

Société en pleine expansion
cherche à recruter:

**maçons CFC
chauffeurs poids lourds
menuisiers CFC
charpentiers
bons aides**

Prendre contact par téléphone
au 038/25 11 06
ou 039/23 24 53.

L'IMPARTIAL lu par tous... et partout



2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold Robert 58

Votre agence de coordination
cherche:

**Mécaniciens
de précision CFC**

Horloger complet CFC

TECHNO-ITERNE SA

RÉVISION DE CITERNES ET ADAPTATION
NEUCHÂTEL Tél. 038/33 26 59

Les Breuleux — A vendre maison familiale

6 chambres, grand salon, cuisine agencée, salle de bains, W.-C. séparés, 979 m². Possibilité d'acquisition avec aide fédérale = loyer mensuel: Fr. 1150.—.

Renseignements et visites:
Agence de la Prévôté SA
Av. de la Gare 16, 2740 Moutier,
Ø 032/93 39 77

M

NEUCHÂTEL
- FRIBOURG

désire engager pour sa
succursale de Tavannes

vendeur magasinier

pour le rayon laiterie.

Formation assurée par nos soins.

Nous offrons:

— place stable;
— semaine de 41 heures;
— nombreux avantages sociaux.

Société coopérative MIGROS Neuchâtel-Fribourg
service du personnel, tél. 038 35 11 11
case postale, 2074 MARIN

L'Impartial

Bulletin de changement d'adresse

(à expédier sous enveloppe «Imprimé» à 35 cts) Journal L'IMPARTIAL SA,
Service des abonnements, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds

Nom et prénom: _____

(Prière d'écrire en lettres majuscules)

Ancienne adresse:

Rue: _____

NP/Localité: _____

Nouvelle adresse:

Hôtel/chez: _____

Rue: _____

NP/Localité: _____

Pays/Province: _____

du _____

au _____

inclus

Avis important

1. Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir **par écrit, 7 jours à l'avance, s.v.p.**
2. **Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.**
3. Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
4. **Emoluments: Pour la Suisse Fr. 2.50** par changement.
Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50.
Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50.
5. **Avion:** Prix suivant le pays.
6. **Pour l'étranger,** nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
7. **Paiements:** à nos bureaux, à notre CCP 23-325-4 ou en timbres-poste.

LA CHAUX-DE-FONDS

Trois raisons de faire la fête

Les Planchettes: inauguration bien arrosée pour le terrain de sports

Samedi, on inaugurerait officiellement le terrain omnisports situé derrière le pavillon des fêtes. Malheureusement, la pluie a considérablement perturbé le programme de démonstrations prévu.

En effet, plusieurs équipes de volley, basket et handball du Locle et de La Chaux-de-Fonds avaient accepté de venir jouer gratuitement pour cette journée. En raison du temps, il a fallu y renoncer en grande partie. Cependant, le moral était au beau fixe parmi les promoteurs du terrain, puisque on avait réussi à mettre en ordre les alentours, grâce à un travail assidu des bénévoles du village, jeunes et moins jeunes, qui, soir après soir, ont pris pelles et brouettes pour remblayer les environs; mettre en valeur les grosses pierres; monter les panneaux ou encore planter un millier de plantes tapissantes. Lors de l'apéritif, offert par la commission sports et loisirs, M. M. Geissbühler, au nom des autorités communales, a complimenté cette commission pour l'exploit qu'elle a réalisé en faisant d'un rêve une réalité. C'est pour le village une valorisation culturelle, relationnelle et sportive. M. M. Graf, président de la commission, a ensuite rappelé les faits. Sports et loisirs a été créé par la Société de développement en mars 83. Elle a organisé des activités sportives et récréatives diverses. Puis, dans la tête du président, surgit une idée folle: construire un terrain de sport polyvalent. L'idée prend forme au sein de la commission. Elle de concrétise au début 85 par la présentation d'un projet bien élaboré examiné d'abord par le comité de la SDP, puis par l'assemblée générale et enfin par le Conseil général. En octobre 86 débutent les travaux de terrassement. En août 87, la construction du terrain est faite en quinze jours par la maison Clerdal. Dès cette date, l'école, les Cadets, Sports et loisirs et les jeunes du village profitent des installations.

Une animation saine gravite autour du terrain, et c'est là le but premier de la commission. Le financement du terrain est entièrement assumé par la SDP, soutenue par les subventions du Sport Toto et les prêts de la LIM. En parallèle, la commission récolte de l'argent par le ramassage du papier, une action de vins, des stands pâtisseries et l'accueil chaleureux réservé au livre d'or. A l'avenir, la SDP assumera l'auto-financement de ce terrain polyvalent.

MM. Miserez et Péguiron, respectivement responsable cantonal du service des sports et commissaire du Sport Toto, ont tour à tour félicité cette équipe animée d'un esprit tenace.

POUR LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT: UN 25e ANNIVERSAIRE DIGNEMENT FÊTE

Les festivités ont débuté avec l'inauguration du terrain de sports, et se sont poursuivies le soir même, au pavillon par un souper célébrant en même temps les 25 ans de vie de la Société de développement et le rendu de la fête villageoise. De nombreux invités étaient présents. Mme I. Huguenin, actuelle présidente, les a salués, et a remercié tous ceux qui ont accepté d'animer cette soirée, ainsi que l'équipe de cuisine pour la préparation du repas. Elle a ensuite donné la parole à M. Bonnet, président sortant, qui a adressé un historique de la SDP depuis 1962. De grandes choses ont été réalisées pendant ce quart de siècle, la plus importante étant l'achat d'un des pavillons de l'Exposition nationale suisse de 1965. Petit à petit, il a été complètement rénové et est actuellement très souvent loué. Au fil des ans, la SDP a pris en charge une somme de 80.000 francs pour ces travaux et a ainsi soulagé la caisse communale. La société a également créé un jumelage avec la commune de Bardouville en Normandie. Elle s'efforce aussi de promouvoir l'aspect de sa région. M. Bonnet a encore remercié les pionniers de la SDP. L'un d'entre eux a d'ailleurs évoqué des souvenirs de l'époque. Après ces rappels, et à sa grande surprise, M. Bonnet s'est vu nommé président d'honneur.

POUR LES CADETS: CADET'VÈNEMENT

Dans le cadre de cadet-vènement toutes les troupes du canton ont organisé samedi diverses manifestations afin de mieux se faire connaître dans leur ville ou leur village. La troupe des Planchettes avait installé un stand à l'intérieur du pavillon et proposait des pâtisseries «maison» et divers objets confectionnés de leurs mains. Un panneau explicatif rappelait l'origine de l'Union chrétienne de jeunes gens et présentait ses différentes activités. La troupe des Planchettes, créée en 1968 comprend plus de vingt membres de six à quinze ans. Elle est animée par quatre chefs et cheftaine qui ont fait leur formation. (yb)

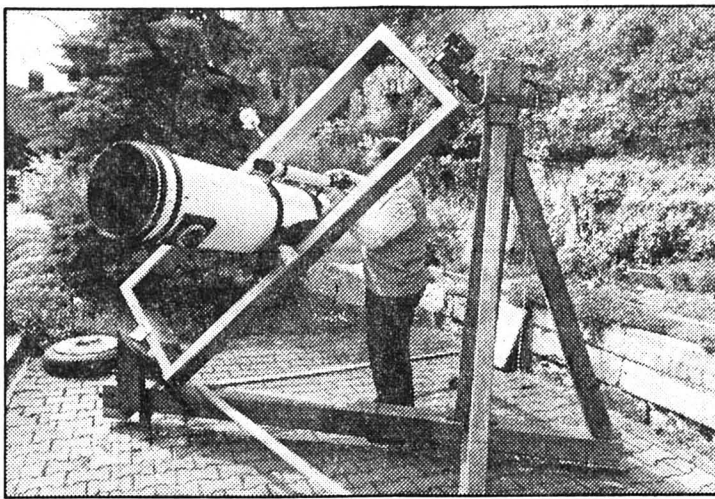


Le président d'honneur a été récompensé par Mme I. Huguenin. (Photo yb)

CANTON DU JURA

A Vicques ou dans les Franches-Montagnes?

Projet de construction d'un observatoire astronomique



Jean Friche, président de la Société jurassienne d'astronomie, et son télescope. (Photo rke)

La Société jurassienne d'astronomie (SJA) a décidé de construire un observatoire astronomique populaire, qui pourrait être édifié à Vicques ou aux Franches-Montagnes.

Réunis en assemblée générale samedi à Glovelier, les membres ont accepté à l'unanimité le projet d'un bâtiment simple, comprenant une coupole de 4,6 m de diamètre, pour y loger les télescopes les plus perfectionnés. Coût de l'opération: 230.000 francs.

Le bâtiment, proposé par le bureau d'architecture d'Etienne Chavanne à Delémont sera de construction simple. L'observatoire aura une allure tout à fait classique avec, au sommet d'un toit plat, une coupole de 4,6 m. de diamètre, contenant les lunettes et principalement un gros télescope. Un étage de 130 m², avec salle de travail, dortoirs, douches, WC sera aménagé pour les besoins des astronomes. Avec une isolation classique mais résistante, dalle en terre cuite pour le sol, l'observatoire sera conforme aux bâtiments du genre.

La SJA, fondée il y a sept ans comprend une cinquantaine de membres. La Société jurassienne est la section de la Société suisse d'astronomie (2000 membres) qui compte le plus grand nombre d'instruments d'observation du ciel de toute la Suisse.

AIDE PUBLIQUE ET PRIVÉE

L'assemblée générale n'a toutefois pas décidé du lieu exact de l'observatoire. Toutefois, la plupart des membres aimeraient le voir dominer les hauteurs de Vicques à une altitude idéale de 500 m.

Au lieu-dit des Geneveret, le bâtiment serait orienté plein sud, une position idéale pour l'observation. Un autre emplacement est éventuellement prévu aux Franches-Montagnes, mais l'endroit n'est pas encore bien défini, ce qui laisse perplexes la commission de construction.

Le choix du site dépendra de l'intérêt suscité par la ou les communes concernées. La SJA espère implanter l'infrastructure à Vicques. Les astronomes se sont également engagés à recueillir l'aide des collectivités publiques et privées pour financer le projet dévisé à 230.000 francs. Si tout va bien, la SJA espère commencer les travaux dès l'année prochaine.

UNE DÉMISSION

L'assemblée générale a également reconduit dans ses fonctions pour quatre années, l'actuel comité composé de Jean Friche, président; Alfred Güdel, secrétaire; Charles Portmann trésorier. Par contre, le poste de vice-président occupé par André Willemin, reste vacant. Son frère, Michel Willemin a toutefois été accepté comme membre adjoint au comité. (rke)

Réception des avis mortuaires: 22 heures

MADAME DENYSE MEYRAT-VIRCHAUX)

ses fils et familles désirent exprimer ici leur vive reconnaissance pour l'hommage unanime rendu à

MONSIEUR MICHEL MEYRAT

Dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun, ils témoignent leur gratitude à ceux qui les ont entourés si chaleureusement lors de la cérémonie d'adieu et à ceux qui les ont réconfortés par leurs messages.

Les donateurs au «fonds M. Meyrat» du Centre artistique de la Fondation «Reine Berthe» à Saint-Imier seront remerciés individuellement.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE BIORÉAC SA À LAUSANNE

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Kurt NIEDERHAUSER

papa de Madame Monique Niederhauser, membre de notre Conseil d'administration et fidèle collaboratrice de notre société.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Les présences
Les messages
Les fleurs
Les dons

Autant de témoignages qui nous ont touchés pendant ces jours de pénible séparation, lors du décès de notre chère sœur, belle-sœur, marraine et parente

MADAME BLUETTE PASQUALI-FRANZ

Merci de votre amitié.
Merci de nous avoir réconfortés.

Sa famille

AVIS MORTUAIRES

GRENCHEN

Toutes choses concourent au bien de ceux qui aiment Dieu.
Romains 8, verset 28.

Nous avons le regret de faire part du décès de

Monsieur

Jean VUILLEUMIER

enlevé à notre tendre affection, après une courte et pénible maladie, dans sa 73e année.

Son épouse:

Yvonne Vuilleumier-Baumann;

Ses enfants et petits-enfants:

Jacqueline Zahler-Vuilleumier, Nancy et Ralph;

Anne-Marie et Peter Messerli-Vuilleumier, Olivier et Alain;

Ses frères et sœurs:

Marthe Enderli-Vuilleumier, ses enfants et petits-enfants;

André Vuilleumier et Liliane;

Ruth Vuilleumier-Pache;

Pierre Vuilleumier, ses enfants et petits-enfants;

Roger et Isabelle Vuilleumier, leurs enfants et petite-fille;

Les familles Baumann et Dubois.

Ton souvenir restera gravé dans nos cœurs et c'est avec émotion que nous pensons à toi.

Le culte sera célébré le jeudi 9 juin 1988 à 14 h 00 à la Abdankungshalle du cimetière de Grenchen.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Grenchen.

GRENCHEN, le 4 juin 1988.

Bettlachstrasse 228.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

FONTAINEMELON

Monsieur et Madame Albert Schild;

Madame et Monsieur Verginio Pressacco et Fabrice;

Monsieur Jean-François Schild et Mademoiselle Waltraud Kaserer, à Saint-Moritz;

Madame Alfred Schild, à Chailly;

Madame et Monsieur Jean-Denis Burnand, Nicolas et Caroline, à Yverdon,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Robert SCHILD

leur très cher et regretté frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parrain, parent et ami, que Dieu a rappelé paisiblement à Lui, dans sa 67e année.

2052 FONTAINEMELON, le 3 juin 1988.

Centre 7

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.
Esaïe 30, 15.

Selon le désir du défunt, l'incinération a eu lieu dans l'intimité.

Adresse: M. et Mme Albert Schild
Midi 12, Fontainemelon.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Madame Martine Bréguet-Butreau et ses enfants Nausicaa et Joël à Sierre;

Monsieur et Madame Marcel et Odile Bréguet-Blanc au Locle;

Monsieur et Madame Roland et Martine Bréguet-Gogouillot et leurs enfants Aurélien et Lamiel à Massery;

Madame Paulette Butreau, ses enfants et petits-enfants à La Rochelle;

Les enfants et petits-enfants de feu Joseph Blanc-Crettaz à Ayent;

Les enfants et petits-enfants de feu René Bréguet au Locle;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, Crettaz, Blanc, Girard, Erb, Arnoud, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Pierre-Alain BRÉGUET-BUTREAU

leur très cher époux, papa, fils, beau-fils, frère, beau-frère, neveu et cousin, survenu à Sierre, le dimanche 5 juin 1988 à l'âge de 39 ans.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église Sainte-Croix à Sierre, mardi 7 juin 1988 à 10 h 30 et sera suivie de l'incinération à Vevey.

Arrivée du convoi mortuaire à l'église à 10 h 20.

Le défunt repose au Centre funéraire du cimetière de Sierre.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

L'Impartial

Société éditrice et imprimeur:
L'Impartial S.A.,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 211 135 - Téléc 952 114.
Fax: Rédaction 039 - 285 852.
Administration 039 - 281 419.
Tirage contrôlé (REMP) 31.516.

Publicité locale

Bureau de L'Impartial:
La Chaux-de-Fonds 039/211 135
Le Locle 039/311 444

Suisse
Publicitas

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod.
Secrétaire général: Roland Graf.

Rédacteurs RP:

Jean-Pierre Aubry, Régionale. - Gladys Bigler, Jura. - Willy Brandt, Monde. - Pascal Brandt, Monde. - Jean-Jacques Charrière, Val-de-Travers. - Michel Dérens, Sports. - Raymond Dérens, Agriculture, Magazine et TV. - Dominique Egger, Jura bernois. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. - Laurent Guyot, Sports. - Jacques Houriet, Economie. - Georges Kurth, Sports. - Robert Nussbaum, La Chaux-de-Fonds. - Anouk Ortlieb, Littoral. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Yves Petignat, Suisse. - Catherine Roussey, Littoral. - Mario Sessa, Val-de-Ruz. - Pierre Veya, Canton de Neuchâtel.

Collaborations:

Irène Brossard, Denise de Ceuninck.

Stagiaires:

Corinne Chuard, Pierre-Alain Favre, Renaud Tschoumy, Laurent Wirz.

Le salon de coiffure Louis Daniel
A.-M.-Piaget 31
sera fermé
vendredi 10 juin à 12 heures et samedi 11 juin.

Essayez nos lentilles de contact
Maitres opticiens Diplôme fédéral
von gunten
Av. Ld-Robert 23
039/23 50 44

Pour cause d'imprévu, nous cherchons
génisses
pour l'estivage, au plus vite.
☎ 039/23 41 68 Georges Gygi, Les Planchettes.

Aux Rochettes
Cuisine variée et allégée !
Route du Valanvron - ☎ 039/28 33 12

Pierre Aubry
Tenture Les Sièges
PIERRE AUBRY RUE NUMA-DROZ 27
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

makrolon plexiglas
en plaques, blocs, barres et tubes
débitage - usinage
jausin 15, rte de Lausanne
1032 Romanel-sur-Lausanne
☎ (021) 38 11 28

REVÊTEMENTS DE SOLS-TAPIS-PLÂTIQUES-
PARQUETS-RIDEAUX-LITERIE-DÉCORATION-
MEUBLES-TAPIS D'ORIENT-STORES
SOL & LIT
R. Estenso La Chaux-de-Fonds Le Locle
Rue du Parc 94
☎ 039/23 63 23
☎ 039/31 16 70

A vendre
batterie Capelle
accessoires: Tama; cymbales:
Paiste; Fr. 2300.-
☎ 039/26 99 50

A vendre à Colombier
caravane Adria
avec place à l'année. 5 places, installée avec frigo, auvent avec fond. Fr. 5000.-
☎ 039/41 15 91 de 11 heures à 13 heures et dès 18 heures.

A vendre
Ford Fiesta 1,1 C
10.87, 2000 km, garantie d'usine, autoradio. Prix à discuter. ☎ 039/23 79 14 le soir

Conférence Débat
«Les relations historiques entre la Suisse, la Russie et l'URSS»
Orateur: le professeur Alex Ignatov, observateur politique: agence Novosti
Le mercredi 8 juin 20 h 15
Maison du Peuple, 1er étage
Organisation: Association Suisse - URSS, La Chaux-de-Fonds

amitié/mariage

Amitiés - Rencontres
Rompez immédiatement avec votre solitude! Inscription gratuite.
☎ 021/21 34 22

demandes d'emploi

Maçon diplômé
vous propose ses services pour tous vos travaux de maçonnerie, carrelage, rénovation, etc.
Travail soigné à des prix modérés. Devis sans engagement. Ecrire sous chiffres 5069 à ASSA Annonces Suisses SA, case postale 27, 2720 Tramelan.

mini-annonces

à vendre

ENCEINTES acoustiques B et WDM 2/II, 200 watts, excellent état. Prix à débattre. ☎ 039/32 19 08

1 PETIT LIT d'enfant en bois, avec matelas neuf. ☎ 039/31 81 61

1 CANAPÉ, 2 FAUTEUILS rustiques, velours fleuri. ☎ 039/23 54 42

Tarif réduit 85 cts. le mot (min. Fr. 8.50)
Annonces commerciales exclues

Le mot mystère
Définition: Le Backgammon, un mot de 9 lettres
Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.
Solution: Page 3

R	S	E	D	W	E	K	C	A	B	L	O	T
X	I	S	S	I	O	R	T	I	U	H	O	O
U	U	U	R	E	S	I	L	U	T	U	N	U
E	T	E	F	E	U	O	J	E	R	Z	O	T
D	I	J	J	U	A	E	B	I	E	S	I	P
T	L	Q	E	A	E	O	O	C	P	R	P	E
E	E	N	T	A	N	N	A	U	E	R	O	S
B	T	I	S	S	E	S	O	E	C	E	I	H
U	N	C	P	I	E	C	I	I	E	P	N	O
C	U	I	R	N	O	B	A	R	R	O	T	T
G	L	O	J	O	U	E	R	F	G	S	O	R
E	M	E	M	A	G	A	I	N	I	E	L	O
E	U	R	E	G	E	L	O	T	S	U	O	S

B Back	F Face	L Lot	R Rien
Beau	Fuir	Lois	Rome
Blot	Gain	Neuf	S Sept
Bon	Game	Noir	Shot
Bons	Grèce	Noirs	Six
C Case	Gris	Nul	Sort
Cinq	Huit	O Onze	Sous
Coup	J Jans	P Pile	T Tour
Cube	Jets	Pion	Tout
D Dés	Jeu	Point	Trois
Deux	Jouer	R Rejoué	U Utile
Dwek	L Léger	Repos	Utiliser
E Enjeu			

IMPAR SERVICE

Service du feu ☎ 118

Police secours ☎ 117

La Chaux-de-Fonds

Piscine des Mèlèzes: ouv. 9-20 h.
Pharmacie d'office: Forges, Charles-Naine 2a, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera. **Urgence médicale et dentaire:** ☎ 23 10 17 renseignera. **Hôpital:** ☎ 21 11 91.

Cinéma

Corso: 21 h, Hidden; 19 h, Saïgon, l'enfer pour deux flics.
Eden: 21 h, Traquée; 18 h 45, Titillations...
Plaza: 18 h 30, 21 h, Le grand bleu.
Scala: 20 h 30, L'insoutenable légèreté de l'être; 18 h 30, September.

Le Locle

Cinéma Casino: relâche.
Pharmacie d'office: de la Poste, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera. **Permanence médicale:** ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. **Permanence dentaire:** ☎ 31 10 17.

Neuchâtel

Plateau libre: 22 h, The Source.
Pharmacie d'office: Bornand, rue St-Maurice, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

Cinéma

Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, Un ticket pour deux; 15 h, 17 h 45, 20 h 30, La méridienne; 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Noix de coco.
Arcades: 18 h 30, 21 h, Le grand bleu.
Bio: 20 h 30, Hiroshima mon amour; 18 h 15, Salo ou les cent vingt jours de Sodome.
Palace: 20 h 45, James Bond, rien que pour vos yeux; 18 h 30, Jonathan Livingstone, le goéland.
Rex: 18 h 30, 20 h 45, Une femme en péril.
Studio: 20 h 45, Princess bride; 18 h 30, Les saisons du plaisir.

Val-de-Ruz

Service de garde pharmacie et médecin, en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. **Hôpital et maternité, Landeyeux:** ☎ 53 34 44. **Ambulance:** ☎ 117.

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: 20 h 30, La passerelle.
Hôpital de Fleurier, ☎ 61 10 81. **Hôpital de Couvét, maternité et urgences:** ☎ 63 25 25. **Ambulance:** ☎ 117.

Jura bernois

Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit. **Pharmacie de service:** Liechti, ☎ 41 21 94. Ensuite, ☎ 111. **Hôpital et ambulance:** ☎ 42 11 22. **Médecins (Bas-Vallon)** Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42 à Courtelary - Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.
Tramelan, cinéma Cosmos: relâche.
Médecins: Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. **Pharmacies:** H. Schneeberger ☎ 032/97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.
Bévilard, cinéma Palace: relâche.

Canton du Jura

Le Noirmont, cinéma: relâche.
Les Breuleux, cinéma Lux: relâche.
Saignelégier: **Hôpital, maternité:** ☎ 51 13 01. **Service ambulance:** ☎ 51 22 44. **Médecins:** Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, ☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54. **Pharmacie des Franches-Montagnes:** ☎ 039/51 12 03.

Publicité intensive, publicité par annonces

Du temps libre?
mettez-le à profit.
Bénévolez avec nous
Différentes possibilités vous sont offertes.
Pour tous renseignements, appelez le secrétariat de la Croix-Rouge Suisse, section La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 34 23, tous les matins de 8 à 11 heures.

J'achète
horloges, pendules, layettes, montres de poche, montres-bracelets et tout ce qui concerne l'horlogerie ancienne.
Paiement comptant au meilleur prix.
Discrétion et ponctualité.
G. Votano
Grand-Rue 69 - Tramelan
☎ 032/97 66 47

Immobilier


Entre Estavayer-le-Lac et Yverdon
A vendre au bord du lac
UNE VILLA
sur terrain privé de 358 m² + 1 place de parc
Cuisine agencée chêne ouverte sur salle à manger-salon; 2 grandes chambres à coucher avec armoires; salle de bains, réduit.
Construction en dur très bien isolée, habitable toute l'année. Chauffage: tarif spécial économique.
Place à bateau
Prix: Fr. 251 000.-
Pour traiter: Fr. 25 000.- ou autre proposition de l'acheteur.
Pour visiter: ☎ 037/63 34 48 ou 037/63 21 51

L'Impartial bouge...

L'IMPARAPHRASE

			C			Q	
	Q						
		Y					
V			C	H			
			C				
B						Q	
						D	
		D		G			
			C	H			
B			Y				
					D		

8e jour
Reconstituez la phrase fantaisiste qui figure dans cette grille, en utilisant les lettres déjà placées.

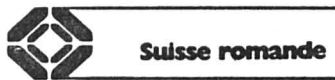
Comment jouer?
Dès que vous entendez l'indicatif de L'Impartial sur  (entre 11 h 30 et 12 h 30, du lundi au vendredi), appelez le **(038) 244 800**.

Vous proposez alors une consonne qui selon vous figure dans la phrase mystère. Si votre proposition est bonne, vous gagnez un petit cadeau pour avoir fait avancer le jeu et vous pouvez donner la phrase que vous avez imaginée. Si la phrase est la bonne, vous remportez le prix du jour en bon de voyage.

Chaque jour une lettre nouvelle est placée dans la grille et le montant du grand prix diminue! (1er jour, 5000 fr., ensuite, successivement 4000 fr., 3000 fr., 2000 fr., 1000 fr., 500 fr., 400 fr., 300 fr. et 200 fr.)

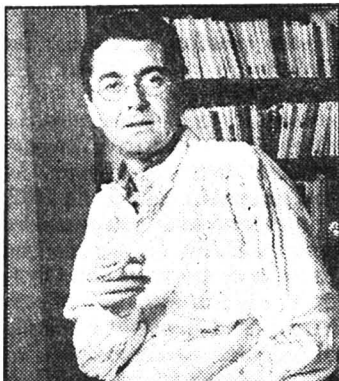
Si vous ne captez pas RTN-2001
Envoyez votre proposition de phrase sur une carte postale à: L'Impartial, L'Imparaphrase, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Si vous découvrez la phrase mystère avant les auditeurs (le cachet postal faisant foi), vous pouvez gagner 200 fr. en bon de voyage, par tirage au sort éventuel.

...bougez avec 



Suisse romande

- 11.55 Demandez le programme!
12.00 Il était une fois... l'homme
12.25 Juste une histoire. Série
12.40 TV à la carte
12.45 TJ-midi
13.10 La cuisine du soleil (2)
13.40 La préférée (2). Série
14.05 La maison des secrets
Film de Guy Green (1956)
Suisse italienne:
15.40 Tour d'Italie
16^e étape: Merano 2000-
Innsbruck
15.40 Allez France!
16.25 Eden (2). Série
17.15 L'ours, le tigre et les autres
17.40 TV à la carte
17.45 TJ-flash
17.50 Prendre la route (2/4). Film
19.00 Journal romand
19.20 TV à la carte
19.30 TJ-soir
20.05 TV à la carte
20.10 Film à la carte
Rouge: Merveilleuse Angélique
Film de Bernard Borderie
(France 1964)
Bleu: L'imprécatrice
Film de Jean-Louis Bertucelli
(France 1977)
Jaune: Horizons lointains
Film de Rudolf Maté (USA
1955)
21.50 env. TV à la carte

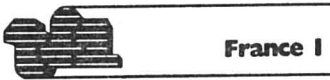


A 21 h 55

On a marché sur la lune

La série *On a marché sur la lune* se propose de faire le bilan de notre siècle et d'aborder l'an 2000 en invitant durant l'été, chaque mardi, un invité prestigieux. Ce soir: Gilles Lipovetsky.
Photo: Gilles Lipovetsky. (tsr)

- 22.50 env. TJ-nuit
23.05 env. Spécial sessions
23.15 env. Dard... avoué
23.45 env. Volets verts
Film de Milan Dor (Autriche 1987)
0.00 Bulletin du télétexte



France 1

- 6.27 Une première
7.30 Club Dorothée matin
8.27 Flash info
8.30 Le magazine de l'objet
9.00 Haine et passions. Série
9.40 Surtout le matin
10.30 C'est déjà demain. Série
10.50 Surtout le matin
11.15 Parcours d'enfer. Jeu
11.40 On ne vit qu'une fois. Série
12.00 Tournez... manège
12.30 Flash info
12.35 Tournez... manège (suite)
13.00 Le journal
13.30 Météo
13.35 La bourse
13.45 Côte Ouest. Série
Les trois sœurs.
14.30 La chance aux chansons
Aznavor de nos amours
15.05 Le faiseur de morts (1/5).
Série fiction
16.00 L'après-midi aussi
16.45 Club Dorothée
18.00 Chips. Série
Ravage au péage.
18.55 Météo
19.00 Feuilleton: Santa Barbara
19.30 La roue de la fortune. Jeu
19.50 Le Bébête Show
20.00 Le journal
20.30 Météo
20.35 Tapis vert

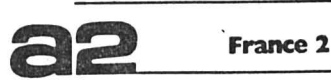


A 20 h 40

Edith et Marcel

Film de Claude Lelouch (1983), avec Evelyne Bouix, Jacques Villeret, Francis Huster, etc.
Les heures de gloire de la chanteuse Edith Piaf et son amour grandiose et tragique pour le champion de boxe Marcel Cerdan.
Durée: 160 minutes.
Photo: Jacques Villeret. (tsr)

- 22.45 Ciel, mon mardi!
23.55 Le Bébête Show
0.05 Une dernière/La bourse
0.15 Livres en tête
0.30 Minuit sport
1.30 Histoire des inventions
Inventer le monde
2.15 Documentaire: Histoires naturelles
La passion du sandre
La main du sandre



France 2

- 6.45 Télématin
8.30 Matin bonheur
8.35 Feuilleton:
Amoureuement vôte
10.00 Flash info
11.00 Flash info
11.25 Agence Intérim. Série
Quiproquo.
11.55 Flash info
12.00 Météo
12.05 Jeu: Kazcado
12.30 Flash info
12.35 Jeu: Les mariés de l'A2
13.00 Edition de 13h00
13.40 Météo
13.45 Jeunes docteurs. Série
14.35 Si j'étais vous
15.00 Flash info
15.25 Fête comme chez vous
16.25 Flash info
16.30 Un DB de plus
Chansons françaises
16.45 Récité A2
16.55 Le monde magique de
Chantal Goya
17.20 Quoi de neuf docteur. Série
17.50 Flash info
17.55 Les deux font la paire.
Série
18.45 Jeu: Des chiffres
et des lettres
19.10 Riez, nous ferons le reste
Divertissement.
19.30 Campagne pour
les élections législatives
20.00 Edition de 20 h
20.30 Météo



A 20 h 35

Le fou de guerre

Film de Dino Risi (1985), avec Coluche, Beppe Grillo, Bernard Blier, etc.
Pendant la Seconde Guerre mondiale, dans le désert de Lybie. Un jeune médecin militaire italien fait la connaissance d'un officier à la personnalité mystérieuse et fantasque.
Durée: 110 minutes.
Photo: Coluche. (tsr)

- 22.15 Les jeux
23.30 24 h sur la 2



France 3

- 10.40-11.00 Le chemin
des écoliers
11.56 Flash 3
12.00 Votre région
12.57 Flash 3
13.00 Jeu: Astromatch
14.00 Durrell en Russie (6)
De Tein Shan à Samarcande
14.30 Bizarre, bizarre. Série
15.00 Flash 3
15.03 Télé-Caroline
17.00 Flash 3
17.03-18.00 Amuse 3
17.03 Inspecteur Gadget
17.10 Les entrechats
17.30 Génies en herbe
17.55 Flash mag
18.00 Fiction: Flamingo Road
19.00 19-20 information
19.10 Journal de la région
19.30 19-20 (suite)
19.53 Dessin animé: Diplodo
20.02 La classe
20.25 Emission de l'INC



A 20 h 30

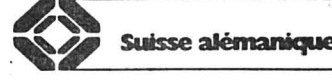
Docteur Françoise Gaillard

Film de Jean-Louis Bertucelli (1975), avec Annie Girardot, Jean-Pierre Cassel, François Périer, etc.
De nos jours, dans la région parisienne. Une femme médecin, à l'activité professionnelle débordante et à la vie conjugale troublée, apprend qu'elle est atteinte d'un cancer.
Durée: 90 minutes.
Photo: Annie Girardot (tsr)

- 22.10 Campagne officielle pour
les élections législatives
22.40 Soir 3
23.05 Buon giorno della Franca
Avec des témoignages de
Français d'origine italienne:
L. Ventura, F. Cavana,
R. Piantoni, M. Platini.

Demain à la TVR

- 11.55 Demandez le programme!
12.00 Il était une fois l'homme
12.25 Juste une histoire
12.40 TV à la carte
12.45 TJ-midi
13.10 La cuisine du soleil



Suisse alémanique

- 14.00 Karussell
14.35 Kassensturz
15.00-15.50 Traumpaar
15.40 Rad: Giro d'Italia (TSI)
16.10 DRS nach vier
16.30 Informatik (1)
16.55 Das Spielhaus (W)
17.25 Schulfernsehen
17.50 Lassies Abenteuer
18.15 Karussell
18.55 Tagesschau-Schlagzeilen/
DRS aktuell
19.30 Tagesschau/Sport
20.05 Otto Stich
20.10 Der Fahnder
21.10 Rundschau
22.10 Tips
22.55 Zischtigs-Club



Allemagne 1

- 12.10 Umschau
12.25 WISO
13.00-13.15 Tagesschau
15.00 S Videotext für alle
15.30 Frauengeschichten
16.15 Spass am Dienstag
17.25 Hallo Oma
18.30 Aktuell im Ersten
18.45 Falcon Crest
20.00 Tagesschau
20.15 Dingsda
21.00 Kontraste
21.45 Flamingo Road. Krimiserie
22.30 Tagesthemen
23.00 1. Münchener Biennale



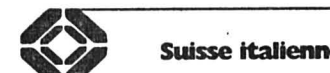
Allemagne 2

- 12.10 Umschau
12.25 WISO
13.00 Tagesschau
13.15-13.45 Symbole: Der Falke
14.40 Videotext für alle
15.05 Prix Jeunesse aktuell
15.35 Black Beauty. Serie
16.00 Mit «Pfiff» in den Sommer
16.35 Ferienexpress
17.10 Tele-Illustrierte
17.45 Die schnellste Maus
von Mexiko
18.20 Der Bastian
19.00 Heute
19.30 Die Reportage
20.15 Edgar Wallace
21.45 Heute-Journal
22.10 Theaterwerkstatt
23.40 Die Architektin der
«Frankfurter Küche»



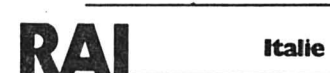
Allemagne 3

- 17.00 USA
17.30 Mathematik
18.00 Sesamstrasse
18.28 Schwarzes Theater
18.30 Kinder-Verkehrssport
18.31 D'Artagnan
und die drei Musketiere
18.56 Sandmännchen
19.00 Abendschau
19.30 Rudolf Rocker -
Buchbinder und Anarchist
20.15 Die Lausters
und ihre Steine
21.00 Südwest aktuell
21.15 Drei Schritte vor der Hölle
Amerik. Spielfilm (1957)
22.55 Die Entstehung
eines Kontinents (1)



Suisse italienne

- 15.40 Ciclismo: Giro d'Italia
18.05 Per la gioventù
18.30 Il giro del mondo
con Willy Fog (7). Telefilm
18.55 Votazione federale
del 12.6.1988
19.00 Il quotidiano
20.00 Telegiornale
20.30 Gambit (2/fine)
22.25 Votazione federale
del 12.6.1988



Italie 1

- 12.05 Il meraviglioso mondo
di Walt Disney
13.00 La famiglia Brady. Telefilm
13.30 Telegiornale
14.00 Il mondo di Quark
14.45 Un campione,
mille campioni
15.00 Cronache italiane
15.30 TG 1 - Cronache
16.00 Tao Tao. Cartoni animati
16.45 Rosaura. Cartoni animati
17.35 Spaziolibero
18.05 Parola mia
19.40 Almanacco del giorno dopo
20.00 Telegiornale
20.30 Atte d'amore, film
22.10 Serata avventura



Radio neuchâteloise

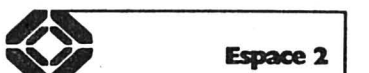
Littoral FM 90.4 - Val-de-Ruz FM
97.6 - Vidéo 2000 103.2 - Basse-
Areuse 91.7 - Coditel 100.6 - Mon-
tagnes neuchâteloises 97.5.

- 5.55 Café complet
6.00 Flash-Infos neuchâtelois
6.15 Infos neuchâteloises
7.00 Infos SSR
7.15 Météo
7.30 Flash-Infos neuchâtelois
8.00 Flash-Infos SSR
8.15 Revue de presse
8.45 Naissances
9.00 Ouvert le matin
10.00 Claire à tout faire
11.00 Flash-Infos SSR
11.30 Cocktail FM
12.15 Infos neuchâteloises
12.30 Dédicaces
14.00 Flash-Infos SSR
14.30 Phase deux
16.00 Flash-Infos neuchâtelois
17.00 Flash SSR
17.05 Memento cinéma
17.10 Hit parade
18.05 Météo
18.20 Régional news and events
18.30 Journal du soir
19.15 Magazine informatique
19.50 Coup d'envoi
22.30 Infos SSR
23.00 Musique de nuit



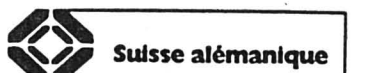
La Première

- 9.05 Petit déjeuner. 10.05 5 sur 5.
12.30 Midi-Première. 13.00 Inter-
actif. Reflets. 14.05 L'agenda.
14.15 Animateur votre. 14.45
Melody en studio. 15.45 Jeu.
16.10 Les histoires de l'Histoire.
16.40 Lyrique à la une. 17.05
Première édition avec Nicolas
Meienberg. 17.50 Portrait réflexe.
19.05 L'espadrille vernie. 20.05
Atmosphères. 22.40 Noctuelle.
0.05 Couleur 3.



Espace 2

- 9.05 Quadrillage. 10.00 Les mé-
moires de la musique. 11.30 En-
trée public. Billet de faveur. 12.00
La criée des arts et spectacles.
13.00 Musimag. 14.05 Cadenza.
16.05 A suivre. 16.30 Appogia-
ture. 18.05 Magazine. 19.00
JazzZ. 19.20 Novitads. 19.30 Per i
lavoratori italiani. 20.05 Musique
de chambre. 21.20 Postlude. 22.00
Les mémoires de la musique.
22.40 Démarge. 0.05 Notturmo.



Suisse alémanique

- 9.00 Palette. 11.30 Kinderclub.
12.00 Rendez-vous. 13.15 Presses-
chau. 14.00 Mosaik. 14.05 und
15.00 Töchterpersnionat St. Clara
in Stans. 14.30 Musik-Ecke. 15.30
Nostalgie nach Noten. 16.30 Ju-
gendclub. 17.00 Welle eins. 19.15
Sport-Telegramm. 20.00 Land +
Leute. 20.05 Töchterpersnionat
St. Clara in Stans. 22.00 Ferne
Klänge. 23.00 Ton-Spur. 24.00
DRS- Nachtclub.



France musique

- 7.07 Demain la veille. 9.08 Le
matin des musiciens. 11.15 Cours
d'interprétation. 12.07 Jazz d'au-
jourd'hui. 12.30 Concert. 13.30
Les musés en dialogue. 14.30 Les
enfants d'Orphée. 15.00 Portraits
en concert. 17.30 Le temps du
jazz. 18.00 Aide-mémoire. 18.30
Les mardis de la musique de
chambre. 20.30 Louis Vierne,
l'organiste de Paris. 22.30 Récital.
24.00 Club d'archives.



Fréquence Jura

- 6.30 L'info en bref. 7.00 Journal.
7.30 L'info en bref. 7.45 Revue de
presse. 8.00 Journal. 8.10 D'une
heure à l'autre. 9.00 L'info en
bref. 9.10 D'une heure à l'autre.
11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro.
12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.05
Carré noir. 18.00 Info RSR 1.
18.30 Info JU. 18.45 Magazine.
19.00 Accordéon. 19.15 Au fil du
temps. 20.00 Couleur 3 ou repor-
tage sportif.



Radio Jura bernois

- 8.00 Musique aux 4 vents. 9.00
Malice et bagatelles. 10.00 Bon-
jour M. le maire. 10.30 Médecine
naturelle, potins de J. du Bez.
11.00 A la bonne franquette.
12.00 Activités villageoises. 12.30
Midi première. 12.45 La bonn'oc-
case. 15.05 Musique aux 4 vents.
16.30 Horizon-mix. 17.30 Nos
vieux tubes. 18.00 Journal. 18.30
Nos vieux tubes. 19.00 DJ rendez-
vous. 20.15 Heavy metal fusion.

À PROPOS

Traduction du titre: politique
coordonnée des transports à Table
ouverte (TVR - dimanche 5 juin).
Dernière émission de la saison:
Eric Burnand souhaite que le
débat permette au téléspectateur
de se forger une idée avant d'aller
voter... et d'ajouter, sourire léger,
«si vous allez voter...»

Intéressante remarque finale:
en serait-on arrivé à une situation
où les téléspectateurs parfois nom-
breux d'une émission pas toujours
facile à suivre par la nature des
débat se contenteraient de regarder
la télévision, sans ensuite
accomplir leur devoir en usant de
leur droit?

P.C.T. à T. O.

Ce serait admettre l'inutilité de
ces émissions d'information. Et
tant qu'à mesurer tous azimuts le
taux d'audience, ne serait-il pas
plus intéressant de chercher à ana-
lyser le taux de satisfaction et de
connaître le comportement des
«assidus» de T. O. lors d'une vota-
tion. Car si les abstentionnistes,
dans cet ensemble, sont aussi nom-
breux que dans le peuple suisse, ce
serait l'aveu d'un échec pour la
télévision.

L'apparition en force de la TV
dans le débat politique depuis des
années déjà ne semble pas avoir
d'influence sur le taux global de
participation. Mais la télévision

pourrait être contente d'elle si
ceux qui récoltent à travers elle
l'information étaient actifs lors des
votes!

Dans la campagne relative à la
P.C.T., une chose frappe. Les slo-
gans simplificateurs fleurissent sur
les affiches qui tapissent nos murs.
Mais entre partisans et adversaires
réunis à «Table ouverte» appa-
rait un partiel consensus sur plu-
sieurs points, un tunnel de base
nord-sud, la coordination rail-
route qui passe par d'indispensa-
bles parkings près des gares, les
ennuis de circulation dans les
grandes et moyennes aggloméra-
tions qui vont bien un jour bloquer

tout déplacement, l'impossibilité
de se passer de voiture en zones
rurales éloignées des transports
publics.

Au Conseil des Etats, M.
Hubert Reymond (Vaud) avait
pris position contre la P.C.T. Il
put donc répondre à un téléspecta-
teur que le retournement de veste
pratique par quelques grands par-
tis gouvernementaux qui ne pren-
nent plus maintenant la même
position qu'avant les élections
fédérales ne le concernait pas per-
sonnellement, retournement qui
n'est pas à leur honneur...

Freddy LANDRY

A VOIR

Le fou de guerre: un rôle démesuré pour Coluche

Après l'échec de «Dagobert»,
Dino Risi et Coluche se devaient
de reconquérir leur public. Ils
entreprirent donc ce «Fou de
guerre», inspiré, paraît-il, de la vie
d'un personnage réel, qui permit à
Coluche de se donner à fond dans
un rôle démesuré mais... à sa
mesure!

L'action se situe dans le désert
de Lybie, lors de la Seconde
Guerre mondiale. Incorporé
comme sous-lieutenant dans
l'armée italienne, Marcello Lupi,
ex-étudiant en psychiatrie, se rend

au lieu de son affectation. Il
arrive à la nuit tombée et est con-
duit directement à la tente qu'il
partage avec le lieutenant Boda.
Au matin, il découvre, avec sur-
prise, un homme entièrement nu
adressant un salut au soleil...

Cet homme, c'est le comman-
dant Oscar Pilli, qui dirige le ser-
vice de santé. Victime d'un drame
personnel - la mort de sa mère -
Pilli est un mythomane, amou-
reux des mouches et du soleil
levant. Il est très mal supporté par
les hommes, en raison de son

comportement bizarre. En effet,
on s'apercevra bien vite que le
personnage aurait pu figurer dans
la galerie des «Monstres» que
Dino Risi avait présentée vingt-
deux ans auparavant. Vivant per-
pétuellement dans son délire, il
tente par tous les moyens de le
faire partager aux autres. Et le
pire, c'est que la guerre, en le met-
tant à la tête d'une antenne du
service de santé de l'armée, va lui
en donner la possibilité.

En temps normal, le comporte-
ment de Pilli lui aurait valu d'être

interné dans un asile. La guerre,
en lui assurant l'impunité, lui per-
met au contraire de réaliser tous
ses fantasmes et pire, de les im-
poser à ses hommes. Et le film aura
tôt fait de basculer dans la tragé-
die...

A ne pas manquer, sauf peut-
être par les âmes sensibles, car
«Le fou de guerre», outre l'intérêt
de l'histoire, a donné à Coluche
son plus beau rôle après «Tchao
Pantin».

(A2 - 20 h 40, ap)

La situation des étrangers (2)

Les réfugiés et l'asile dans notre pays

Les personnes menacées dans leur pays de traitements indignes pour des raisons politiques, religieuses ou assimilables peuvent demander l'asile en Suisse. Cette notion d'asile reprise d'une Convention de 1951 sur le statut des réfugiés est trop étroite. Elle a été justement critiquée par Jean-Pierre Hocké, haut-commissaire aux réfugiés (voir ci-dessous).

Ces personnes peuvent demander l'asile, mais ont très peu de chance de l'obtenir: en 1987, sur 11.239 décisions du Délégué aux réfugiés (DAR), 7,4% (829) ont été acceptées (en 1984, on était encore à 15,7%)...

Le taux, pour les Zaïrois, les Ghanéens et les Libanais a été glacial: 0%. Les mieux accueillis: les Afghans (42,4%) et les Vietnamiens (31,4%).

Il appartient au requérant de rendre vraisemblables les menaces dont il est l'objet. Il subit à cette fin une ou des auditions au cours desquelles il est interrogé dans les

«Vu la complexité des circonstances qui donnent lieu aujourd'hui aux mouvements de réfugiés, les gouvernements ne peuvent dénier un traitement humanitaire pour la seule raison qu'une personne ou un groupe de personnes ne répondent pas stricto sensu aux critères de la Convention de 1951. Ce serait là une approche légaliste et statique, doctrinaire plutôt que doctrinale. Si les personnes concernées ne sont pas en mesure d'invoquer une crainte fondée sur la persécution, comme l'exige la convention de 1951, pour avoir accès au statut de réfugié, mais si elles éprouvent néanmoins des craintes fondées à l'idée de regagner leur foyer, elles doivent pouvoir bénéficier, au minimum, de l'asile temporaire et d'un traitement décent.»

Jean-Pierre Hocké,
65 années d'efforts en
faveur des réfugiés,
Le temps des réfugiés,
Lausanne 1987, page 97

détails. De nombreux interrogateurs cherchent les contradictions ce qui souvent aboutit à des situations qui seraient hilarantes si elles

ne mettaient pas en cause un être humain. Exemple: «l'intéressé déclare être sous le coup d'un mandat d'arrêt selon l'art. 360 PPC (Pakistan penal code) puis, après correction, selon art. 332. Vu l'importance de ces contradictions, l'argument du requérant n'est pas vraisemblable». Il faut bien une autorité helvétique pour imaginer que chaque paysan pakistanais connaît parfaitement le code pénal.

On se rappelle aussi qu'une interrogatrice, à Berne, avait tenu pour non vraisemblable la détention dans une prison africaine que l'intéressé avait par ailleurs décrite, parce qu'il ne connaissait pas l'espèce de l'arbre planté dans la cour, où l'on accrochait les prisonniers pour les punir.

En cas de refus par le DAR un recours peut être adressé au Département fédéral de Justice et Police (DFJP), soit à Mme Kopp, supérieure de M. Arbenz. Il faut avoir la foi du Tribunal Fédéral (arrêt du 29 mai 1985) pour soutenir que les deux autorités sont complètement indépendantes l'une de l'autre. Un exemple encore: un Turc demande l'asile, pour lui. Il se heurte à un refus du DAR recourt au DFJP. Son épouse vient en Suisse et demande, séparément, l'asile. Elle est entendue par le DAR; toutes les questions posées

le sont sur la base du recours que le mari avait adressé au DFJP...

Chiffres

Monde (1986) env. 12 mio de réfugiés reconnus.

Suisse (1987)

Requérants d'asile 24.276 (Demandes en suspens) 14.700; la différence s'explique par les cas

par Philippe BOIS

liquidés, mais pour lesquels le refoulement n'a pas encore eu lieu, et par les recours en attente).
Réfugiés statutaires 30.195
Décisions positives 829
Recours acceptés 43
Permis humanitaires 892
Internements 500

Neuchâtel (1987)

Requérants cas en suspens 407
Décisions positives 27
Permis humanitaires 23
Internements 7

Auditions cantonales 236 (effectuées par la police de sûreté; c'est un gros travail, chaque audition pouvant durer plusieurs heures; le soussigné a assisté un requérant durant 9 h 45).

Avec 9% de demandes acceptées, Neuchâtel se situe au-dessus de la moyenne suisse. Lucerne est à 0%, Obwald à 50% (avec, dans ce dernier cas, une utile précision: deux demandes ont été déposées, une acceptée...)

Assistance des requérants.

Les requérants sont assistés durant la procédure sous trois formes principales:

– par les mouvements de soutien aux réfugiés, qui leur procurent des mandataires (n'importe quel citoyen suisse peut être mandataire), qui les accompagnent aux auditions, leur explique la situation, rédigent éventuellement les recours:
Coordination Asile
Case 456
2001 Neuchâtel

Mme Francine Lehmann
Bois-Noir 39
2300 La Chaux-de-Fonds
☎039/26.01.88

M. Claude Jaquet
2115 Buttes
☎038/61.16.40

– par un organisme à but social qui consacre une partie de son activité aux réfugiés:
Centre social protestant
pares 11
2000 Neuchâtel
☎038/21.11.55

– par des œuvres d'entraide, dont un représentant assiste à chaque audition. Il n'est pas mandataire, mais surveille la régularité des opérations. La coordination, pour le canton de Neuchâtel est assurée par:
Caritas - Neuchâtel
Vieux-Châtel 4
2000 Neuchâtel
☎038/25.13.06

Me Françoise Grize (coordinatrice)
Concert 3,
2000 Neuchâtel



La péniche pour les réfugiés dans le port de Bâle. (photo asl)

Humeur

Depuis quelques années, la question de l'asile agite l'opinion. Dans certains milieux, on éprouve une sorte de crainte d'être envahi. La méconnaissance du problème accentue le phénomène. Les lettres de lecteurs, par les faits qu'elles évoquent, montrent l'ignorance dans laquelle sont de nombreuses personnes. Quelles légendes n'a-t-on pas entendues, concernant l'argent de poche ou les conditions de logement des requérants!

Bien sûr, des demandeurs d'asile sont logés dans des hôtels ou trouvent des «appartements». D'autres résident au Centre des Cernets. Avant de s'exciter, les censeurs auraient intérêt à aller sur place, dans les chambres elles-mêmes, voir ce que signifie le mot «être à l'hôtel» ou «avoir un appartement». Le soussigné est prêt à accompagner l'un ou l'autre lecteurs qui voudrait s'informer autrement qu'à l'écoute des ragots de Café du Commerce. Que dire de l'argent de poche? Un chiffre: fr. 30.- par semaine. Pour un fumeur, juste ses cigarettes.

Petite question au passage: les hôteliers se plaignent-ils? Ça arrive. Mais ils encaissent.

Nous serions dit-on envahis. La patrie est en danger. L'identité nationale court des risques. Ici aussi, un ou deux chiffres. En 1987, il y a eu environ 10.000 demandes d'asile en Suisse. Un peu plus que le nombre de spectateurs de Martigny-Sion le 9 avril. Et ils font considérablement moins de dégâts qu'une horde de supporters d'un club de football anglais ou bâlois. Neuchâtel participe à raison de 2,5% (répartition intercantonale). Si toutes les demandes avaient été satisfaites, nous aurions 250 habitants de plus par an. Il faudrait une centaine d'années pour que nous retrouvions notre population de 1974.

Les Suisses, qui ne connaissent pas de problèmes majeurs, jouent à se faire peur. Certains d'entre eux ont inventé le «danger que représentent les réfugiés». C'est un peu comme les «mânos» de notre enfance: infantile et inexistant.

Utilisez «mânos», qui me semble plus fréquent, alors que Pierre Humbert, dans son Dictionnaire du parler neuchâtelois, écrit (mânav).

Philippe Bois

Financement

Les cantons, les communes ne paient rien pour les requérants d'asile et les réfugiés. Il s'agit d'un domaine exclusivement fédéral. Il n'y a même pas de rubrique au budget de l'Etat.

Les réfugiés reconnus sont assimilés à des Suisses quant à leurs conditions de travail. Et s'ils n'en ont pas, leur assistance est à la charge de la Confédération.

Les requérants d'asile, dans l'attente d'une décision, ont le droit de travailler après 3 mois de résidence. Durant la première période, puis au-delà s'ils ne trouvent pas de travail, ils bénéficieront de l'assistance. Ils ne peuvent pas résider où ils veulent. Le budget de la Confédération, pour 1987, prévoyait à ce titre 110 mio de francs. Il y avait selon le Département fédéral de l'Economie publique, 24.276 requérants d'asile cette année-là, ce qui représente 4530 par requérant, en frais d'assistance, pour un an. Si l'on prend en considération l'ensemble des réfugiés reconnus et des requérants, ils étaient 54.471 en 1987. Le budget total du DAR était de 179.974.700.- fr., ce qui représente 3304.- par personne et par an.

Comparées aux budgets des collectivités publiques les dépenses totales entraînées par les réfugiés et requérants dans leur ensemble sont de:
Budget de la Confédération 1987 24.396 mio

Part des réfugiés 0,07%
Budget des collectivités publiques (Confédération, cantons, communes) 67.246 mio.
Part des réfugiés 0,02%

Lorsqu'un requérant exerce une activité lucrative, il n'est plus entretenu par l'assistance. Les travaux qu'il peut obtenir ne sont pas parmi les plus lucratifs.
Exemple (mensuel, 1987, 50 h./semaine)
Salaire brut 1700.-
Déductions: AVS/AI/APG 85.-
AC 5,10
Ass. maladie 30,60
Indemnité journ. 13,60
Ass. accidents 17.-
2e pilier 17,20
Nourriture 198.-
Impôts à la source 84.-
Salaire net 1.249,50.

Dans cet exemple (réel), le loyer est à charge du requérant l'achat du vélo (travail à 6 km du lieu de domicile, pas de transports publics) également. L'assistance demande le remboursement des frais qu'elle a engagés (durant les 3 premiers mois, ou pour une durée plus longue). Elle le fait avec nuance (en quoi il convient de la féliciter). Mais les montants peuvent être élevés, et entraîneront chaque mois le versement d'un forfait (par exemple dans le cas qui nous occupe, fr. 100.- par mois). les avances de frais pour les recours (300.- à 800.-) s'ajoutent à cela.

Renvoi, refoulement

Lorsque le requérant se voit refuser définitivement l'asile, il est l'objet d'une décision de renvoi: un délai lui est assigné pour quitter la Suisse. Le renvoi, d'une certaine manière, est un acte juridique. Le refoulement, c'est l'exécution du renvoi par l'autorité. Il peut arriver que, l'asile refusé, le renvoi prononcé, le requérant reste (légalement) en Suisse.

Il existe en effet (ce n'est pas très facile à comprendre, et en décrivant le système, je ne cherche pas à le justifier) une situation intermédiaire entre celui qui est reconnu comme réfugié et celui qui ne l'est pas: celle où les conditions de l'asile ne sont pas remplies, mais où l'exécution du renvoi entraînerait des conséquences trop rigoureuses.

La Suisse est tenue, par le droit international de ne pas refouler les étrangers qui courraient des risques (art.33 de la Convention de 1951) et de respecter l'interdiction de traitement inhumain dégradant (art.3 CEDH). Elle ne saurait renvoyer un individu qui risque de tels traitements. Précisons que par traitements inhumains ou dégradants, on entend aussi les peines tellement démesurées qu'elles choquent l'idée que l'on peut se faire de la justice. Exemple: un journaliste espagnol a injurié le roi. Il a été l'objet d'une poursuite pénale pour injures au chef de l'Etat (en Suisse, il n'y a pas de délit spécial

dans un tel cas, et l'injure ordinaire vaut 3 mois d'emprisonnement au plus). Il est évident que, s'il s'était «réfugié» en Suisse, le journaliste n'aurait pas obtenu l'asile. Mais il est douteux qu'on aurait pu le refouler: il a été condamné en Espagne à 6 ans et un jour de prison, ce qui est évidemment, compte tenu de l'infraction, inadmissible au regard des valeurs que nous reconnaissons.

Lorsque l'exécution d'un renvoi n'est pas possible, on peut en différer la date. C'est ce qui se fait par exemple pour les tamouls, avec

cette conséquence assez grave qu'ils ne savent jamais à quoi s'en tenir. Dans le meilleur des cas, on délivrera un permis humanitaire (voir l'article consacré à cette question).

La DAR a la possibilité de prononcer une admission provisoire de 12 mois en 12 mois. Il peut, si les circonstances l'exigent, ordonner l'internement d'un étranger renvoyé mais qu'on ne peut pas refouler. L'internement est renouvelable de 6 mois en 6 mois. Au bout de 2 ans, il doit être remplacé par une admission provisoire.



Le Centre d'enregistrement des requérants d'asile de Genève. (photo asl)

Permis humanitaires

Il s'agit de «permis B» (annuels), délivrés hors contingent à des étrangers pour lesquels un renvoi de Suisse, bien que formellement prononcé serait trop rigoureux. Ils sont accordés par le DAR, sur demande (ou avec préavis) des cantons. Le DAR ne se préoccupe pas de savoir comment le préavis est établi, à l'intérieur de chaque canton. Il est en contact avec les départements de police. Ainsi à Genève, c'est une Commission des Sages, indépendante de l'administration, qui préavis. A Neuchâtel, il existe bien une commission, mais elle n'est pas indépendante de l'administration, présidée par le chef de la police des étrangers.

Les permis humanitaires présentent trois curiosités, l'une nationale, l'autre régionale; la dernière cantonale.

– le 90% des permis ont été délivrés en Suisse romande (chiffre de 1987: 805/892).

– Neuchâtel délivre peu de permis humanitaires par rapport à sa population, au nombre des cas traités, au nombre des refus d'asile (moitié de la moyenne romande). Mais la structure de la population requérante est différente aussi: les demandes sont plus récentes, et les permis humanitaires sont surtout délivrés aux anciens cas. C'est certainement l'explication du phénomène, parce que l'on ne saurait imaginer que notre canton demande moins de permis que les autres.

– Quels que soient les critères retenus le canton de Vaud obtient du DAR le plus grand nombre de permis humanitaires.